

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 1 (14) — Mensuel — Janvier 1949

18, Rue des Messageries - PARIS-X' - Tél. : PRO. 44-69

PAIX PROCHAINE EN ISRAEL

LES regards du monde juif sont depuis une quinzaine de jours attirés vers Rhodes où, pour la première fois, autour de la même table, se trouvent réunis les représentants qualifiés israélo-égyptiens.

Le fait même que cette conférence ait pu avoir lieu, est déjà en soi-même un événement dont l'importance n'échappe à personne.

Mais, au fur et à mesure que les négociations avancent, et s'achèment vers l'armistice, première étape vers une paix définitive, on constate une détente générale dans le Moyen-Orient. Les négociations libano-israéliennes sont officiellement confirmées, ainsi qu'un contact permanent entre Tel-Aviv et Amman, ayant en vue les mêmes buts. A son tour, l'Irak a entamé des pourparlers avec Israël. Les autres pays ne tarderont pas à suivre cet exemple.

Cette situation est due, au premier chef, à la victoire brillante des armées israéliennes contre les agresseurs arabes coalisés. Elle n'en est pas moins due à la clairvoyance et à l'intelligence du Gouvernement Provisoire d'Israël qui, sans tenir compte de sa situation privilégiée que la victoire de son armée lui conférait, a décidé de venir à Rhodes pour traiter avec les Egyptiens, non comme avec des vaincus, mais comme avec un partenaire sur un pied d'égalité, en vue de rechercher une solution pacifique à un litige qui les sépare.

Déjà, et sans faire excès d'un optimisme exagéré, on peut entrevoir la paix prochaine entre Israël et ses voisins arabes.

Mais, aussi bizarre que cela puisse paraître, la paix dans cette partie du monde dépend pour le moins, autant des pays directement intéressés que des grandes puissances, qui ne font que proclamer leur neutralité mais qui, dans les coulisses, font un marchandage ignoble en cherchant à réaliser le maximum de profits égoïstes avant que la paix ne soit rétablie.

La reconnaissance d'Israël, dès sa proclamation, par les principales puissances européennes, et son admission immédiate à l'O.N.U., aurait certainement empêché l'agression arabe contre Israël, et épargné la vie de milliers de Juifs et d'Arabes.

Mais, pour les futurs historiens, la première année de l'existence de l'Etat d'Israël sera marquée par ce fait phénoménal, qu'il a été plus facile pour ses défenseurs de vaincre les assaillants par les armes et de les obliger d'accepter la paix, que d'obtenir cette même paix en ver-

tu de la reconnaissance des puissances européennes se considérant neutres ou même sympathisantes à l'égard du jeune Etat d'Israël.

Il n'est plus un secret pour personne que les dernières batailles, dans le Neguev, ont été provoquées, grâce à l'encouragement donné à l'Egypte par la Grande-Bretagne, après le rejet de la demande israélienne de son admission à l'O.N.U., que « l'incident » aérien au-dessus des territoires d'Israël était intentionnellement recherché par l'Angleterre, pour servir de prétexte au débarquement de ses troupes à Akabe, et que le Foreign Office ne fait qu'in-

PAR
J. ORFUS

citer les Egyptiens à une attitude moins conciliante. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les provocations anglaises ayant pour but d'empêcher à tout prix l'aboutissement d'un armistice israélo-égyptien.

D'autre part, elle ne fait qu'entraîner de plus en plus la France dans son jeu.

Le dernier communiqué du Gouvernement français, annonçant que la France est prête à reconnaître le Gouvernement d'Israël, sous la réserve « de la mise au point d'un accord, qui fait actuellement l'objet de négociations » est un fait inconnu à ce jour dans les annales diplomatiques.

On n'a jamais vu que la reconnaissance d'un Etat qui, depuis neuf mois, a donné suffisamment de preuves de sa vitalité et de sa maturité dans tous les domaines, soit marchandée. Il n'y a pas de litige grave, même important, entre la France et Israël, pour que la reconnaissance de cet Etat par la France puisse être conditionnée par un accord préalable. Ce principe même peut heurter la susceptibilité du Gouvernement d'Israël, car il met en cause sa souveraineté.

Le fait qu'Israël se trouve en Asie n'est pas suffisant pour qu'on recherche à le considérer comme un pays colonial duquel on peut exiger des privilèges qu'on n'oserait jamais demander à un pays souverain, aussi petit soit-il. Les vingt-deux pays qui ont déjà reconnu Israël, ont-ils posé des conditions quelconques auparavant ?

Il apparaît donc de plus en plus clairement que cette décision maladroite pour la France et vexante pour Israël, a été prise dans le souci de ne pas choquer le Foreign Office, mais en même temps de « prendre rang » dans le cas où ce dernier se

déciderait, ce qui est bien probable, de reconnaître subitement Israël sans même prévenir le Quai d'Orsay.

Il suffit de parcourir la presse de ces derniers jours, pour constater à quel point cette décision va à l'encontre de l'opinion publique française qui, depuis longtemps, réclame la reconnaissance d'Israël sans aucune condition.

L'hésitation du Quai d'Orsay a assez duré. Seule une reconnaissance immédiate et de jure peut effacer l'impression fâcheuse de la dernière décision.

Persuadés que cette reconnaissance est également dans l'intérêt de la France, qu'il y va de la sauvegarde des traditions de la France, qui a toujours été à l'avant-garde de la lutte pour la Liberté, que cette reconnaissance peut renforcer les chances d'un aboutissement heureux des négociations de Rhodes et, par là même, contribuer à la paix dans le Moyen-Orient et dans le monde entier, les Anciens Combattants Juifs de France réclament avec insistance, et plus que jamais, la reconnaissance immédiate et de jure d'Israël par la France.

P.-S. — Cet article a été écrit avant que le gouvernement français ait officiellement reconnu Israël.

Nous nous réjouissons de cette décision et espérons que la France ne tardera plus à reconnaître Israël de jure.

Contre le retour du Nazisme en Allemagne Pour la Paix

Notre Union a adopté la résolution suivante :

Face aux nouveaux dangers de la renaissance d'une Allemagne nazie, dangers qui s'expriment par la grâce continue accordée aux criminels de guerre, la libération de plus en plus nombreuse de chefs nazis, qui occupent des postes importants, la remise entre les mains des magnats allemands de l'arsenal de la Ruhr, la recrudescence de la propagande antisémite ;

L'Union des Combattants Juifs se fait l'interprète de l'inquiétude de ses milliers d'adhérents qui ont combattu, les armes à la main, contre la barbarie hitlérienne ;

Le rétablissement d'une Allemagne nazie accélère les préparatifs d'une nouvelle guerre mondiale, qui représenterait un danger tout particulier pour le peuple juif.

Guidée par le souci de la préservation du peuple juif, et du développement pacifique du jeune Etat d'Israël, l'Union, convaincue de traduire ainsi les sentiments de tous ses membres, estime de son devoir de prendre part, aux côtés de toutes les organisations françaises d'Anciens Combattants, à la lutte contre le rétablissement de l'Allemagne nazie, et pour la réalisation d'une Paix durable.

"BAGATELLES" pour un CELINE

par Maurice VANIKOFF
Président de la Fédération
des Associations d'Anciens Combattants
et Volontaires Juifs

Nous tenons à mettre sous les yeux de nos camarades le texte de la lettre que, à propos de la campagne qui se dessine en faveur de Céline, l'antisémite français d'une si triste notoriété, le président de notre Fédération a adressée au président du C.R.I.F. Cette lettre ne fait qu'interpréter les sentiments unanimes, non seulement des anciens combattants et volontaires juifs, mais également de tous nos camarades résistants et déportés.

Paris, le 2 décembre 1948.
Monsieur le Président,

Je crois devoir vous signaler que, dans le cadre général d'une action d'envergure vers la réhabilitation de la « Kollaboration », une campagne est déclenchée à l'effet d'atténuer la culpabilité de Céline, d'obtenir l'autorisation de son retour en France et, par la suite, l'abandon des poursuites dont il est l'objet pour intelligences avec l'ennemi.

Que dans *Paroles Françaises*, *L'Indépendance Française*, *Aspects de la France*, *L'Unité*... où se retrouvent aujourd'hui les revenants, épurés, blanchis ou grâciés de l'Action Française, de *Gringoire*, de *Je suis partout*, le tuteur à Sigmarin apparaît comme un héros des deux guerres et le plus prestigieux écrivain du siècle, il n'y a là rien qui puisse surprendre de la part d'organes

qui font profession d'antisémitisme et dont le développement et la prolifération ne semblent guère inquiéter nos coreligionnaires français (deux de ces feuilles ont, ce mois-ci, accru leur périodicité, leur format et leur volume). Il n'en est plus de même lorsque les hebdomadaires neutres et de grande information présentent, à plusieurs reprises, l'auteur de « Bagatelles pour un massacre » sous l'aspect sympathique d'un exilé malgré lui, d'un persécuté innocent, d'une personne déplacée, appauvrie, affaiblie, digne de la pitié du public et de la mansuétude des autorités.

C'est *France-Dimanche* du 3 octobre 1948 qui publie un titre sensationnel : « Céline : Vive les Juifs ! Bon Dieu ! », et récidive, le 28 novembre 1948, avec : « Arletty défend Louis F. Céline qui accuse J.-P. Sartre de vouloir l'assassiner ».

C'est *Aux Ecoutes* du 12 novembre 1948 qui, plus discrètement, mais non moins perfidement, sous-titre son article : « La défense de Céline », et lui prête ces propos si chevaleresques et ces sentiments plus controuvé encore :

« Je n'ai jamais fait d'antisémitisme après 1940. Je n'ai jamais attaqué ceux qui furent victimes des nazis, parce que je ne me bats que contre ceux qui sont forts, ceux qui détiennent le pouvoir, et jamais contre ceux qui sont tombés à terre et sont des victimes. »

C'est Albert Paraz qui devait signer son « Gala des vaches » — dont le titre évocateur laisse prévoir les 40 lettres autoapologétiques de Céline que contient cet ouvrage et qu'annonce la bande publicitaire — et fera vendre demain, dans une librairie parisienne, par la même Arletty, « le livre dans lequel Céline reprend la parole » et dont la rentrée, par cette collaboratrice interposée, atteint l'importance d'un événement.

Mais là où cette indécente campagne touche au comble de l'extravagance, c'est, dans le même numéro d'*Aux Ecoutes*, cette mélodramatique histoire d'

« Un rabbin sans rancune. »
« Bien que de nombreux amis ou admirateurs essaient de lui (à Céline) manifester leur sympathie, il ne reçoit presque jamais de visites. Le Danemark est loin. Pourtant, un rabbin s'est rendu auprès de lui et lui a tenu un langage humain auquel il n'était plus habitué après les nombreuses attaques dont il avait été l'objet. »

« A son retour en France, et sans avoir prévenu Céline, le rabbin se rendit sur la tombe de la mère de l'exilé et le lui fit savoir ensuite. »

« Ce témoignage d'amitié a profondément ému l'écrivain. »

(Suite en page 2.)

APRÈS NOTRE GRANDE MANIFESTATION à l'occasion de l'inauguration du monument en l'honneur des Combattants Juifs, morts pour la France



L'émouvante cérémonie qui a eu lieu le 5 décembre, à l'occasion de l'inauguration du monument en l'honneur des combattants Juifs tombés durant la dernière guerre, a trouvé de nombreux échos dans l'opinion publique.

La presse française et yiddish, et plus particulièrement la presse des organisations des anciens combattants, a consacré d'importants articles à la cérémonie et souligné à cette occasion la large part prise par les Juifs immigrés en France dans la lutte contre l'ennemi commun, contre la barbarie hitlérienne.

Toute une série de journaux français de Paris et de province, ont même publié des vues de la manifestation.

Ci-contre, le sujet principal du monument vu de profil. — En haut : Nos camarades défilent devant le monument, précédés de la Fanfare du 2^e B.C.P.

LES ECHOS DE LA PRESSE JUIVE

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de la presse juive en France :

LA PRESSE NOUVELLE

« Des milliers de Juifs manifestent pour la Paix à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du monument en l'honneur des combattants Juifs morts pour la France », titre, sur trois colonnes, la « Presse Nouvelle » du 6 décembre 1948, qui écrit notamment, dans un important reportage :

« ... par sa participation massive à la cérémonie d'hier, la population juive de Paris a manifesté pour la Paix, pour la Liberté, contre la recrudescence de l'agitation xénophobe et contre la renaissance d'une Allemagne nazie... »

NOTRE PAROLE

« ... il n'est pas exagéré d'affirmer que depuis longtemps la population juive de Paris n'a pas assisté à un rappel aussi grave et imposant de la force dont firent preuve le peuple juif avec l'humanité civilisée, dans la lutte contre l'ennemi de l'humanité, la barbarie nazie... »

NOTRE VOIX

« ... une très grande partie de la foule, écrit-il entre autres, qui est massée là, entre les tombes juives du cimetière de Bagneux, sont d'anciens combattants, prisonniers et résistants, et c'est pour cette raison que dans notre esprit surgissent si vifs les souvenirs de ces journées fiévreuses pendant lesquelles la menace allemande s'est abattue sur la France... »

LA VOIX SIONISTE

« ... L'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs de France a mérité notre reconnaissance, écrit la « Voix Sioniste » du 9 décembre, d'avoir compris et senti sa mission sacrée dans la période d'après-guerre... »

LA SEMAINE JUIVE

« ... Le jeune combattant juif — le sujet principal du monument — représente un Juif fier, courageux et digne, qui regarde plein espoir et de foi vers l'avenir. Il est l'expression de notre génération qui a souffert et saigné, mais qui fut trempée dans la lutte et qui est décidée d'empêcher que le sang qui a coulé dans le combat contre le fascisme, n'ait été versé en vain. »

L'ARBEITER VORT

« ... Ce fut vraiment une imposante manifestation de masse et qui fait honneur à la population juive de Paris. »

DROIT ET LIBERTÉ

« ... Puis, c'est la remise des décorations aux familles des 70 héros, dont les corps, ramenés des différents champs de batailles, reposent sous le monument élevé à la gloire des Combattants Juifs. Minutes émouvantes, où l'on voit de jeunes enfants, de vieilles mères recevoir la Croix de Guerre au nom de leur père, de leur fils... »

“BAGATELLES” pour un CÉLINE

(Suite de la première page)

Pourrais-je me permettre, monsieur le président, de vous affirmer que notre émotion n'est pas moindre et notre curiosité plus vive encore. Peut-être vous serait-il possible d'apaiser l'une et l'autre en vérifiant si cet écho correspond à la réalité ou si, dans le cas contraire, comme il est probable, vous envisageriez d'adresser, es-qualités, une mise au point à son rédacteur, avec une mise en demeure courtoise d'insérer ?

Toujours est-il que l'on s'apprête à user de tous les moyens pour faire oublier aux Français, qui ont « la mémoire courte », d'ailleurs, la collaboration de Céline avec l'ennemi et sa contribution à la persécution des Juifs sous l'occupation hitlérienne.

Malheureusement pour lui, les écrits restent de cette triste période, et l'on retrouve encore sa signature dans des publications allemandes de langue française, telles que *L'émancipation Nationale* de Doriot (21-11-41), *La Grèce* (18-2-41), et sur cet ignoble ouvrage : « Les beaux draps », paru en 1941, dont même Vichy a ressenti l'abjection et n'a pu se tenir de l'interdire en zone sud et en Afrique.

On se refuse à transcrire cette orgie ordurière dans laquelle Céline suffoque frénétiquement dès que le mot « juif » lui vient sous la plume, c'est-à-dire à chacune des pages de ce recueil scatologique. Du moins, peut-on rappeler sa gémophilie qui, elle, se flatte-t-il, ne date pas de l'occupation :

« C'est comme pour devenir pro-allemand, l'attends pas que la Kommandantur pavoise au Crillon. »

« C'est sous Dreyfus, Lecauche, Kéfil, qu'il fallait hurler « Vive l'Allemagne ! ». A présent, c'est de la table d'hôte... » (p. 156).

« C'est la présence des Allemands qui est insupportable. Ils sont bien polis, bien convenables. Ils se tiennent comme des boys-scouts. Pourtant, on peut pas les piffer... Pourquoi, je vous demande ? Ils ont humilié personne... Ils ont repoussé l'armée française qui ne demandait qu'à foutre le camp. Ah !

si c'était l'armée juive, alors comment qu'on l'adulerait ! » (p. 40).

« La présence des Allemands les vexait. Et la présence des Juifs alors ? » (p. 44).

Du moins peut-on citer ses excitations, ses dénégations :

« Plus de Juifs que jamais dans les rues ; plus de Juifs que jamais dans la presse ; plus de Juifs que jamais au Barreau ; plus de Juifs que jamais en Médecine ; plus de Juifs que jamais au Théâtre, à l'Opéra, au Français, dans l'industrie, dans les Banques. Paris, la France plus que jamais livrés aux maçons et aux Juifs plus insolents que jamais. » (p. 44).

« Bouffer du Juif (l'entends, par Juif, tout homme qui compte parmi ses grands-parents un Juif) ça suffit pas, le dis bien, ça tourne en rend, en rigolade, une façon de battre du tambour si on saisis pas les ficelles, qu'on les étrangle pas avec. Voilà le travail, voilà l'homme. Tout le reste c'est du rabâché, ça vous écoeure tous les jours, ça vous énerve tous les jours ; qu'est-ce qu'ils cherchent au fond ? On se demande. Qu'est-ce qu'ils veulent ? La place des youpins ? Correr là-dedans leurs chères personnes ? C'est mince comme programme. » (p. 115).

Et jusqu'à son racisme qui est du plus pur (!) nazisme et qui se passe la pornographie d'un Streicher :

« Quand tout sera plus que décombré, le nègre surgira, ça sera son heure, ça sera son tour, peut-être avec le tartare. Le nègre, le vrai papa du Juif, qu'a un membre encore bien plus gros, qu'est le seul qui s'impose en fin de compte, tout au bout des décadences. Y a qu'à voir un peu nos mignonnes, comment qu'elles se tiennent, qu'elles passent déjà du youp au nègre, mutines, coquines, averties d'ondes... » (p. 196).

J'ose espérer, monsieur le président, que le C.R.I.F. se joindra aux Anciens Combattants et Volontaires Juifs pour élever la plus énergique protestation contre ce concert d'absolution en faveur de l'un des plus honteux pourvoyeurs des bourreaux hitlériens, ne serait-ce que par respect pour la mémoire des victimes dont le zèle antisémite de ce traître a, sans conteste, contribué à grossir le nombre.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président,

Maurice VANIKOFF

Message de l'Abbé Boullier qui, absent de Paris, regrette de n'avoir pu assister à la cérémonie :

Paris, le 24 novembre 1948.

Cher monsieur,

C'est avec le plus grand regret que je suis obligé de décliner votre invitation pour le 5 décembre. Je serai alors absent de Paris et bien loin en Hongrie. Mais vous pouvez disposer de mon nom, comme vous le jugerez bon, si cela peut vous servir. C'est une pensée très touchante que cette cérémonie du Souvenir, et nos camarades Juifs tombés pour notre cause commune ont droit à un hommage tout spécial, car ils étaient, de tous les Français, les premiers visés et ceux qui ont le plus souffert de la bestialité nazie.

Croyez, cher monsieur, à mon respectueux dévouement en Notre Seigneur.

Abbé BOULLIER.

LE GRAND SUCCÈS DE NOTRE BAL ANNUEL

Malgré une tradition encore jeune, le bal annuel de notre Union est déjà devenu populaire, non seulement parmi les membres de l'Union, mais dans le grand public juif.

Chaque année une foule nombreuse est attirée par notre bal qui compte déjà parmi les belles fêtes de la population juive de Paris.

Le 11 décembre dernier, les salons du Palais d'Orsay ne pouvaient contenir tout le monde. Il régnait une véritable atmosphère de fête, empreinte d'une cordiale camaraderie. Anciens combattants et anciens prisonniers d'un même Stalag, qui, pendant toute l'année n'ont pas l'occasion de se rencontrer, étaient heureux de se retrouver et d'évoquer devant un bon verre les souvenirs du passé.

Dans un salon spécialement réservé

à cet effet, un excellent orchestre tzigane jouait, devant des tables aux riches couverts, pendant toute la nuit, et des attractions de premier ordre furent présentées. A côté, dans une salle spacieuse, la jeunesse dansait jusqu'à l'aube.

N'oublions pas le très bon buffet, ni la tombola.

Le service était exemplaire grâce au dévouement d'un grand nombre de nos camarades et de leurs épouses, qui, non contentes de leur propre plaisir, ont rempli pendant toute la nuit les diverses tâches qu'ils ont bien voulu assumer.

Le public a exprimé sa reconnaissance à l'Union d'avoir organisé une si belle soirée, et il a promis de répondre chaque fois que notre organisation fera appel à lui.

Remboursement de Marks aux anciens P. G.

PROPOSITION DE LOI
tendant au remboursement
aux prisonniers de guerre
des marks détenus par eux
à leur retour de captivité.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,
Les prisonniers de guerre ont, pendant leur long exil, perdu la totalité des gains qu'ils auraient pu tirer de leur travail. La solidarité nationale se doit de les en dédommager.

Bien des pertes, hélas ! ne pourront être réparées, mais une solution équitable peut intervenir sur la question du remboursement des marks de camps.

En effet, des prisonniers rapatriés étaient détenteurs de marks représentant le pécule gagné par leur travail. A leur retour, ces marks ont été versés contre reçus dans les centres d'accueil ou chez les agents du Trésor.

Les sommes appartenant aux amicales constituées pendant la captivité à l'intérieur des camps

ont été, pour une partie, remboursées, puisqu'une mesure a été prise en faveur des mutuelles de camps, par un arrêté du 22 avril 1947. Une somme de 100 millions de francs a été attribuée à ces amicales et a été partagée entre elles, au prorata des pertes qu'elles ont subies du fait du non remboursement des marks.

Ainsi, une solution partielle a été apportée pour les marks appartenant aux amicales, mais par contre rien n'a été réglé aux prisonniers de guerre pour les marks provenant de leur pécule. C'est cette situation qu'il convient de régler sans tarder, en opérant le remboursement des marks dans les limites fixées par la Fédération nationale des anciens prisonniers de guerre.

C'est pourquoi, mesdames, messieurs, nous vous demandons d'adopter la proposition de loi suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article premier. — Les mon-

naies allemandes détenues par les prisonniers de guerre et déposées lors de leur retour en France, soit dans les centres frontaliers, soit chez des agents du Trésor, seront échangées sur la base suivante : de 1 à 99 marks au taux de 20 francs ; de 100 à 450 lager-marks ou reichmarks au taux de 12 fr., à la condition que l'intéressé puisse démontrer l'honnêteté de la provenance.

Art. 2. — Pour le paiement de leurs impôts, les prisonniers de guerre pourront, dans les conditions déterminées à l'article premier, sans aucune limitation de plafond, utiliser la totalité des monnaies allemandes qu'ils ont déposées à leur retour de captivité.

Art. 3. — Les sommes perçues par les prisonniers de guerre en vertu de l'article premier n'entreront pas en ligne de compte pour la liquidation des droits à solde acquis au cours de la captivité.

GLOIRE A NOS HEROS MORTS POUR LA FRANCE

Quelques-uns de nos camarades tombés au champ d'honneur et dont les restes viennent d'être ramenés à Paris et inhumés au pied de notre monument, au Cimetière de Bagneux.



SYZDNER Szmul
du 21^e R.M.V.E.
tombé le 6-6-40



FICHTENBAUM Icek
du 22^e R.M.V.E.
tombé le 5-6-40



RIDNIK Léon
du 22^e R.M.V.E.
tombé le 6-6-40



GRUNBLATT Abram
tombé dans le Maquis
le 3-7-1944



ZLOTOGORA Majer
du 21^e R.M.V.E.
tombé le 31-5-40

LES ASCENDANTS DE NOS MORTS

Quelques précisions concernant
les attributions des allocations d'assistance

(Article paru dans « Le Journal des Combattants »)

Aussi longtemps que la pension de guerre n'assurera pas à l'ascendant un certain minimum vital, qu'il nous faudra en appeler à la justice qui doit s'élancer au 37 de la rue de Bellechasse, nous devrons connaître toutes les possibilités du droit commun pour ne pas mourir de faim ou de froid.

Reste à savoir, du reste, si le droit commun y suffira. Un simple coup d'œil sur notre guide des ascendants nous convaincra du contraire.

Notre guide, son nom l'indique, n'avait d'autre but que d'éclairer un peu — dans cette partie tout au moins de son plan — les dédales d'une législation où, pour décourager les intéressés, l'extrême complication le dispute à l'insuffisance.

Ce guide ne saurait dès lors dispenser de précisions, et quelques commentaires ne seront pas inutiles, étant entendu que nos services juridiques sont là pour aller à fond plus encore.

Les points que j'aborderai le plus volontiers seront ceux à propos desquels je voudrais élever des critiques et formuler des suggestions. Nous ne nous contenterons donc jamais, en définitive, dans cette technique pure — nécessaire mais toujours un peu plate — qui fait l'objet des pages de documentation non commentée.

Parmi les allocations insuffisantes, relevons celles de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, vers lesquelles doit se tourner celui qui ne bénéficie pas, par exemple, d'une retraite des vieux (même pour l'allocation temporaire ouverte, en principe, aux non travailleurs, il faut, lors de l'application du régime, si les 65 ans ne sont pas révolus, avoir commencé à cotiser à la Sécurité sociale).

Aux termes de la loi du 13 septembre 1946, ces taux variaient entre 500 et 700 francs par mois. Une loi du 25 juin 1947 permit pourtant de les porter

à 670 francs (minimum) et 820 francs (maximum). De plus, comme l'indique le guide, ils peuvent atteindre, pour les incurables, 960 et 1.200 francs depuis la loi du 29 septembre dernier. Ainsi, pendant la période où les salaires avaient dû tripler, l'effort optimum de l'Etat était de 500 francs par mois, prix d'une demi-livre de beurre et d'un kilo et demi de margarine à ce jour.

Certes, le conseil municipal peut majorer le taux fixé par la préfecture, mais, en ce cas, le supplément est à la charge de la commune, puisqu'il ne rentre pas dans la masse des dépenses d'assistance qui feront l'objet de la répartition légale entre l'Etat, le département et les autres communes du département.

Or, on connaît quelles sont les charges des communes et, plus spécialement, des localités rurales. A quelques exceptions près, cette possibilité ne joue donc pas ou joue d'une manière dérisoire.

De plus, le guide nous indique brièvement comment l'allocation dont il s'agit doit être réduite dès qu'il existe quelques maigres ressources personnelles. Sur ces règles compliquées et si souvent évoquées ici, il faudra que je revienne.

Pour aujourd'hui, j'ajouterais que nos plus grands infirmes non retraités peuvent demander une majoration s'ils ont besoin de l'assistance d'une tierce personne. Elle varie selon la zone (se renseigner à la mairie du domicile). L'ordonnance du 21 juin 1945, qui la fixait à 1.500 francs par mois au maximum, précisait que les déductions (visées dans le guide et dont je viens de reparler) doivent être effectuées sur le total de l'allocation principale et de la majoration. Sinon, l'allocation principale serait souvent retirée et son complément ne pourrait suivre.

Jean PILE.
(Du Journal des Combattants)

Mention « Mort pour la France »

Pour l'attribution de la mention « Mort pour la France » et pour la période dite d'armistice, seuls sont considérés comme accomplis en temps de guerre, comme services militaires, les services effectués dans les Forces Françaises de l'Intérieur et les Forces Françaises Libres. Ceux accomplis dans l'armée dite d'armistice ne sont pas considérés comme accomplis en temps de guerre et les décès survenus pendant cette période, soit en service, soit de suites de maladies contractées, ne donnent pas droit à la mention « Mort pour la France ».

HERSON - COUTURE

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES
MODELES SUR TISSUS - PATRONS
Créés spécialement pour
la Confection Féminine
12, Rue Réaumur - Paris-3^e
1^{er} étage Tél. : TUR. 72-43
(Métro Arts-et-Métier et République)

ISRAËL

Amérique du Nord

Amérique du Sud

AVION - BATEAU

CHEMIN DE FER

pour toutes destinations

par

LLOYD OUTREMER

3, rue des Mathurins, PARIS (IX^e)

(OPERA) OPE. 87-33 et 98-10

Chauffage Central

et travaux de

Plomberie

pour logements, magasins, etc.

à des conditions

très avantageuses

NATLAND 125, bd de la Villette
BOT. 06-82 (Métro Jaurès)

NATURALISATIONS

Les camarades de notre « Union » dont les noms suivent viennent d'être naturalisés français. Nous leur adressons, à cette occasion, nos fraternelles salutations

ALTMAN Chl
CAHN Erich
CERTNER David
de Crenztwald
CZERTOK Léon
ENGEL Stephan
GRUNBAUM Léonard
GRYN Nechuma
GLEKFL Hneir
GRYNHAUS Jadka
HORWITZ Siegfried

JEVUSALSKI Bajrech
KALINSKI Mendel
KANAR Joseph
KOHN Israël
KRAFT Major
KACHANER Samal
Mme LANGER
MULSTEIN Joseph
MAKOWSKI Lajzer
MAN Fiszel
REISZ Alexandre

STETTNER Dertso
SLUCKI Nachman
SZKAROWSKI Iszaja
SZRAGA Chl
SCHWABE Rudolf
WATTENBERG Israël
WERTHEIMER Paul
WIESENFIELD Wolf
ZANDER David
ZYSBERG Pinches

Le premier contact

Extraits du roman de B. Schlewine :

« Les Juifs de Belleville »

(Suite)

— Y a-t-il des blessés ? —
Jacqui saisit par le bras le long Davidovitch, de la première section.

— Ils ont « arrangé » le tailleur pour dames, Leibl Voyak, mon « compatriote », mon meilleur ami — gémit celui-ci : et, déjà, il était parti en courant avec ses pieds plats.

La troisième section se rassembla dans une ferme aux toits pointus, et dont les étables étaient passées à la chaux. Tout était propre. On sentait la main d'un patron sévère. Dans le verger, les arbres étaient enduits de chaux, et les jeunes plants étaient protégés contre le gel nocturne par une couche de paille. Un sentier pavé conduisait aux étables et à la maison aux volets verts. Le patron était peu visible; une seule fois il sortit sur le perron en bois sculpté : c'était un homme de haute taille, portant des bottes jaunes de chasseur, une pipe en porcelaine entre les dents, et dont les cheveux en brosse et le visage encadré de favoris faisaient penser à Hindenburg. Il fit payer chaque bête de paille qu'on cherchait dans ses étables.

Le soir, une jeune fille blonde, coiffée du bonnet noir des Alsaciennes, sortit des étables et traversa la cour, telle un papillon d'été, en portant deux brocs remplis de lait fumant. Elle se dirigea vers le perron sans lever la tête. Elle dit qu'elle ne savait pas le français; elle parlait seulement le patois alsacien. Même les tailleurs juifs, pour qui ce n'est pourtant pas une affaire de dire quelques mots en allemand, finirent par se décourager.

Dans cette ferme, il était même difficile de boire une gorgée d'eau, car dès le matin la pompe était tout à coup défectueuse.

Cette fois, même l'adjudant Loison perdit patience :

— On dirait que nous sommes en territoire occupé, et non pas en France !

Cependant, à la suite d'un ordre strict du lieutenant Gofineau, il monta les quelques marches conduisant au perron et frappa énergiquement à la porte vitrée.

Après cette intervention, la jeune fille aux nattes blondes, coiffée du bonnet noir, a commencé à vendre à tout le monde du lait qu'elle servait dans de grandes chopes et qu'elle fit payer au double du prix normal.

Un autre grand bombardement eut encore lieu, du reste aussi soudainement que le précédent, et, peu après minuit, la colonne se remit en route. L'ordre de marche fut abandonné, et les hommes, le fusil à la main, avançaient en file indienne, comme pour une attaque. A l'aube, les paysans portugais et espagnols, les ouvriers agricoles et les métayers polonais affluèrent, en observant la position des étoiles, que la colonne marchait dans une fausse direction. D'après les calculs de tous, il eût suffi de se diriger vers l'est et de parcourir une distance d'un kilomètre et demi, pour atteindre les fortifications et casernes de la ligne Maginot. En réalité, la direction adoptée était nord-ouest et, au cours de la deuxième nuit, elle changeait vers le nord.

On se reposait seulement pen-

dant la journée, à l'ombre des forêts et dans de profonds fossés longeant la route et cachés par des buissons. Bientôt, rompus par la fatigue et les pieds endoloris par des blessures purulentes, beaucoup d'hommes ne pouvaient plus suivre. La cuisine roulante était devenue invisible et il n'y avait plus rien à manger ni à boire.

Pendant les derniers jours du mois de mai, toutes les routes conduisant vers la Belgique étaient déjà encombrées. C'était l'exode, en complète désorganisation. Des artilleurs qui avaient abandonné leurs canons quelque part du côté de Sedan, pédalaient vers le sud sur des vélos ramassés n'importe où, et dont les pneus étaient crevés. L'infanterie jetait armes et bagages. Et sur des routes, les hommes vivaient comme des oiseaux en migration. Dans les villes et villages évacués ils puisaient dans les gardes-manger bourrés de provisions et dans les caves richement garnies des villas et des fermes abandonnées à l'approche rapide du front.

C'est au cours de ces marches que Jacqui a commencé à se rendre compte qu'il n'était plus un jeune homme, et que ses jambes n'étaient plus aussi lestes que celles de tous ces jeunes de vingt ans, de ces grands garçons de la campagne, de ces terrassiers musclés et de ces alertes tailleurs juifs de Belleville qui faisaient l'impossible pour ne pas rester en arrière. Chez ces derniers il y avait, du reste, une certaine ambition en raison des nombreuses railleries qu'ils entendaient autour d'eux sur le compte de leur métier typiquement juif.

Pendant cinq jours et cinq nuits Jacqui marchait avec sa colonne, jusqu'à ce qu'il sentit que ses pieds étaient déjà ensanglantés. Alors il eut l'idée qu'au fond il n'y avait aucune raison de se dépêcher ainsi.

Naturellement, le rouquin espagnol Martinez ne l'abandonna point. Ce garçon endiablé avait les pieds encore bien intacts, mais avait moins envie de marcher que les autres.

Dans les villages où ils se reposaient pendant de courtes haltes, dans les bistrotis aux portes défoncées, les soldats les interrogeaient :

— Vous montez en ligne ? Où sont les tanks et les avions ?

— Nous sommes les renforts et derrière nous viennent des armées entières ! mentait froidement le rouquin Martinez.

Et comme il parlait avec un accent étranger, les autres lui demandaient :

— De quel régiment es-tu ?

— Régiment d'étrangers volontaires !

— Volontaires ! — répétaient-ils lentement en souriant — volontaires obligés ou obligatoirement volontaires ?

Alors Jacqui, voyant la tournure cynique de la conversation, réagissait vivement :

— Pour combattre le monstre allemand, personne n'a besoin d'être forcé !

— Buons à la pauvre France !

Puis il fallait se séparer. Nos héros marchaient vers la Somme, où, au début du mois de juin, le sort de la France se décida pour quatre terribles années ; et où, durant deux semaines encore, quelques régiments d'étrangers, sans armes, sans soutien et sans nourriture, réussirent, par leur sacrifice héroïque, à entraver le fonctionnement de la machine de guerre perfectionnée d'un ennemi cent fois supérieur.

(A suivre.)

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS

ARC : 43-94

LES PUPILLES DE LA NATION

L'admission et la procédure de l'adoption

Dans un précédent numéro, nous avons vu quels étaient les orphelins et les enfants qui pouvaient être admis comme « Pupilles de la Nation », sous réserve, bien entendu, de l'appréciation souveraine des tribunaux. Nous le rappelons ci-après succinctement.

Peuvent être admis Pupilles de la Nation

1° Les orphelins dont le père, la mère ou le soutien a été tué à l'ennemi ou est décédé des suites de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées du fait de la guerre;

2° Les enfants de pensionnés de guerre, nés avant la fin des opérations de guerre ou dans les trois cents jours qui ont suivi la date officielle de cessation des hostilités, c'est-à-dire, pour la guerre 1939-1945, nés avant le 27 mars 1947;

3° Les enfants victimes civiles de la guerre qui sont eux-mêmes pensionnés au titre des lois du 21 juin 1919 ou du 20 mai 1946;

4° Les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille est décédé des suites de blessures reçues ou de maladies pour lesquelles il était pensionné et dans des circonstances ouvrant droit à pension de veuve ou d'orphelin (du taux normal) sans aucune limitation quant à la date du décès des parents et à la date de naissance des enfants;

5° Les enfants de disparus ou de « non rentrés », c'est-à-dire de militaires, de déportés politiques ou raciaux, de déportés S.T.O. dont l'acte de décès (en plus de l'acte de disparition) porte la mention « Mort pour la France ». La loi du 27 juillet 1917, modifiée par celle du 26 octobre 1922, précise que la disparition est assimilée au décès.

Nous signalons à ce sujet que l'ordonnance du 20 avril 1945 avait organisé la tutelle provisoire des enfants mineurs de déportés pendant la durée de déportation de leurs parents; mais les enfants mineurs de déportés raciaux de nationalité étrangère ne pouvant avoir droit à la qualité de victime civile de la guerre, n'ont pas droit, non plus, à la qualité juridique de Pupille de la Nation. Néanmoins, les Offices départementaux des A.C. et victimes de la guerre peuvent leur venir en aide dans des conditions analogues à celles applicables aux pupilles de la Nation.

6° Les enfants des protégés et sujets français, ainsi que ceux des étrangers engagés dans l'armée française, bénéficient de la législation sur les pupilles de la Nation dans la mesure où celle-ci est compatible avec leur statut personnel en ce qui concerne la tutelle;

7° Les enfants ou orphelins de victimes de guerre en Indochine. Donc, les orphelins de militaires ou de civils tués ou disparus en Indochine au cours des opérations actuelles peuvent être adoptés comme pupilles de la Nation lorsque le décès ou les infirmités survenus au cours de ces opérations militaires ouvrent droit à pension.

A remarquer que les enfants des pensionnés « Hors guerre » ne peuvent pas être adoptés pupilles de la Nation.

Procédure d'adoption

Les demandes tendant à faire admettre les orphelins ou les enfants des victimes de la guerre comme pupilles de la Nation doivent être adressées par le représentant légal à l'Office départe-

mental des A.C. et victimes de la guerre et pupilles de la Nation, qui aide les familles à constituer les dossiers de ces demandes d'adoption.

Lorsque le représentant légal n'est ni le père, ni la mère, ni un ascendant, il doit être autorisé par un conseil de famille à présenter cette demande.

A défaut de représentant légal de l'enfant, le tribunal civil peut être saisi de la demande d'adoption par le Procureur de la République.

La requête — dispensée d'impôt et de timbre — doit comprendre toutes les énonciations et pièces justificatives de nature à éclairer le tribunal sur le cas des enfants.

Le tribunal civil, réuni en Chambre du Conseil, vérifie si l'enfant remplit bien les conditions nécessaires pour être dit « Pupille de la Nation ». Il convoque, s'il le juge nécessaire, le représentant légal de l'enfant. Il apprécie si le décès ou l'infirmité du parent ou du soutien de l'enfant, ou si l'infirmité de l'enfant, est bien imputable à un fait de guerre, et éventuellement si la victime était réellement le soutien de l'enfant.

Lorsqu'il s'agit d'enfants dont le père, la mère ou le soutien est pensionné de guerre, le tribunal vérifie également s'ils ont le caractère de chef de famille et s'ils sont vraiment, du fait de leurs infirmités de guerre, dans l'incapacité de pourvoir à l'éducation de l'enfant et à leurs charges de chef de famille.

Après avoir entendu le ministère pu-

blic, et sans autre forme de procédure, le tribunal se prononce en indiquant que : « La Nation adopte (ou n'a pas adopté) le mineur X... ». Cette décision doit être motivée.

Le jugement est ensuite notifié au représentant légal de l'enfant et à l'Office départemental des A.C. et victimes de la guerre.

Dans le mois qui suit l'expiration du délai d'appel, ou dans le mois qui suit l'arrêt de la Cour, mention de l'adoption, si elle est prononcée, est faite à la requête du ministère public en marge de l'acte de naissance de l'enfant, et il ne peut être délivré d'expédition de cet acte sans que cette mention y soit portée.

Pupilles nés à l'étranger

En ce qui concerne les pupilles nés à l'étranger, les lois françaises n'étant pas exécutoires en dehors des limites de notre territoire, il n'est pas possible de faire effectuer ces mentions en marge des actes de naissance, lorsqu'elles ne sont pas prévues par les lois territoriales.

Toutefois, lorsque un des actes de l'état civil est transmis au ministère des Affaires étrangères, il y reste déposé pour en être délivré des expéditions en vertu de l'article 47 du Code civil. Les mentions prévues par les lois françaises y sont alors inscrites par les soins de ce ministère.

François MARROT.

Une indemnité de cherté de vie est accordée à certains pensionnés de guerre

Un décret promulgué au « Journal Officiel » du 20 janvier dispose que le montant des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, y compris les majorations, allocations et indemnités qui y sont rattachées, à l'exclusion des prestations et avantages familiaux, est majoré, à compter du 1er septembre 1948, d'une indemnité temporaire de cherté de vie fixée à 12.000 francs par an pour les pensionnés dont les émoluments globaux sont

égaux ou supérieurs à 114.500 francs par an. Pour les pensionnés dont les émoluments sont inférieurs à ce chiffre, cette indemnité est fixée en principe « aux 120.000/145 des dits émoluments ».

Ladite indemnité n'est accordée qu'aux pensionnés « résidant dans des territoires où l'indemnité de cherté de vie instituée par le décret n° 48-1571 du 9 octobre 1948 est servie aux fonctionnaires de l'Etat ».

Faites votre demande de Carte de Combattant

A plusieurs reprises, nous avons attiré l'attention de nos camarades, sur l'importance que représente la carte du combattant pour tous les Anciens Combattants, et tout particulièrement pour les anciens engagés volontaires, qu'ils soient déjà naturalisés ou non.

Plus les formulaires seront rapidement transmis au Ministère, plus vos chances d'obtenir la carte du combattant dans les délais prévus seront fortes.

Malheureusement, un grand nombre de nos camarades négligent cette importante question, en remettant à plus tard l'établissement de leurs demandes.

Nous adressons donc un appel à tous les retardataires, afin qu'ils se présentent à nos permanences d'arrondissement, ou tous les jours, au siège de l'Union, où toutes les formalités relatives à la carte du combattant seront effectuées.

Emplois réservés aux orphelins de guerre

PROPOSITION DE LOI
tendant à modifier l'article 54, paragraphe 2, titre V du décret 47-1297 du 10 juillet 1947, sur les emplois réservés.

EXPOSE DES MOTIFS
Messdames, Messieurs,
La loi du 26 octobre 1946 a remis en vigueur les dispositions de la loi du 13 août 1936 sur l'emploi des orphelins de guerre dans les manufactures de l'Etat. Le décret n° 47-1297 du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique (« Journal Officiel » du 12 juillet 1947), a défini au titre V dudit décret, les conditions d'admission des candidates orphelines de guerre, inscrites sur les listes de classement publiées au cours de l'année 1939, ayant postulé un emploi réservé.

Ce texte prévoit un délai de trois mois pour remettre une demande confirmative pour toutes les demandes déjà classées ou seulement formulées au cours du troisième trimestre de 1939.

Ces dispositions n'ont pas été portées à la connaissance des intéressés par l'organisme prévu à cet effet, ni à leurs associations de victimes de la guerre, avant l'expiration du délai, soit le 12 octobre 1947.

De plus, les associations intéressées n'ont été réunies par les offices départementaux des victimes de la guerre et pupilles de la Nation qu'au cours du premier trimestre 1948 et, par ailleurs, les représentants de ces offices auprès des manufactures de l'Etat n'ont été désignés par les dits offices que par la suite, soit au cours du deuxième trimestre 1948.

Dans ces conditions, il y a eu impossibilité manifeste pour les candidats et leurs représentants officiels qualifiés d'être en mesure d'appliquer les dispositions de l'article 54 du décret du 10 juillet 1947 avant le courant du premier trimestre 1948.

De son côté, l'Inspection générale elle-même n'a invité les dites candidates orphelines de guerre à renouveler leur demande et à constituer, le cas échéant, leur dossier, que par lettre sous forme d'instruction générale, en date du 27 novembre 1947.

En outre, cette disposition de l'Inspection générale des Tabacs fait apparaître que les candidates civiles avaient un délai de près de six mois pour confirmer leur demande, alors que les candidates orphelines de guerre, que la loi a voulu protéger, n'avaient que trois mois.

Il serait pourtant équitable que les orphelines de guerre soient traitées sur le même pied d'égalité et même à titre prioritaire par rapport aux candidates recrutées à titre civil.

MEDAILLE MILITAIRE ET LEGION D'HONNEUR en faveur des résistants « Morts pour la France »

Par décret n° 47.2446 du 23 décembre 1947, la date limite d'attribution de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire pour faits de résistance avait été fixée au 15 janvier 1948.

D'autre part, les dispositions de la loi 48.1308 du 23 août 1948 permettaient de présenter de nouvelles propositions de ces décorations jusqu'au 31 octobre 1948.

Toutefois, sont toujours recevables sans condition de délais les propositions de Légion d'Honneur et de Médaille Militaire établies en faveur des membres de la Résistance tués au combat, exécutés par l'ennemi ou morts en prison ou en déportation ou des suites de leurs blessures, et à qui la mention « Mort pour la France » a été accordée.

Les propositions de Légion d'Honneur à titre posthume qui doivent être établies uniquement pour le grade de che-

valier, seront présentées en faveur des anciens résistants cités ci-dessus, pour lesquels peut être justifié :

— Soit un grade d'officier d'active ou de réserve,

— Soit un grade d'assimilation d'officier des F.F.I. ou F.F.C., grade régulièrement homologué,

— Soit la Médaille Militaire.

Aucune promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur ne peut être prononcée pour un grade supérieur à celui de chevalier.

Les propositions de Médaille Militaire doivent être présentées en faveur des anciens membres de la Résistance réunissant les conditions générales de décès et pour lesquels il peut être justifié une homologation régulière ou l'appartenance aux F.F.I. pour les simples soldats.

Les dossiers de ces propositions doivent comprendre :

— Une demande sur imprimé spécial appelé « feuille individuelle », qui est fourni par l'autorité militaire;

— Une copie certifiée conforme de l'avis de décès portant la mention « Mort pour la France »;

— Une copie certifiée conforme de la notification d'homologation ou de certificat d'appartenance aux F.F.I. pour les simples soldats.

Ces dossiers doivent être adressés :
— Aux généraux commandant les régions militaires pour les anciens membres des Forces Françaises de l'Intérieur;

— Aux chefs liquidateurs des réseaux ou mouvements homologués pour les anciens membres des Forces Françaises Combattantes et de la Résistance Intérieure Française.

Deux milliards
pour
les veuves de guerre
et les grands mutilés

Sur la proposition de M. Betolaud, le Conseil de Cabinet a décidé de consacrer un crédit de deux milliards à l'augmentation des pensions de certaines veuves de guerre et de certains grands mutilés.

**Spécialité de plissés
en tous genres**

BOUTONS
BOUCLES FANTAISIES
Prix

défilant toute concurrence
Remise aux confectionneurs
85, rue Duhesme, Paris-18^e

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...

Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11

PARIS-IV^e

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13
Maison de confiance

AU POSEUR DE LINOS
LINOLEUM - BALATUMS
Toiles Cirées - Papiers Peints, etc.

MAURICE WAIS

98, Boulevard de Ménilmontant
PARIS-XX^e

Téléphone : OBERkampf 12-55
Métro : Père-Lachaise

Le gérant : S. HAUSBERG.

S.I.P.N., 14, rue du Paradis - Paris-X^e

Grand choix de CUIRS

pour Maroquins, Tapissiers,
Fabricants de Chaussures
et de Manteaux de Cuir

WILLY RICKNER

7, Rue Taylor - PARIS-X^e
(Anc. 10 ter, Rue Bisson)
Tél. : BOT. 47-43

AGENCE DE VOYAGES

« OCEANIA »

4, rue de Castellane - PARIS-VIII^e

(Métro : Havre-Caumartin)

pour toutes destinations

Tél. : ANJou 16-33 et 16-34

— par avion

— chemin de fer

— bateau

Départs fréquents pour

la Palestine

et l'Amérique du Sud

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge (Seine)
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux du cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

Affaires fiscales, juridiques, commerciales, artisanales,
rédaction actes sociétés, fonds de commerce, gérance,
baux, registres du Commerce, des Métiers, déclarations
fiscales, etc...

Simon FELDMAN

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

132, Rue Montmartre - PARIS-2^e

Tél. : CENTral 27-68

Consultations tous les jours, sauf dimanche, de 18 h. à 19 h. 30

Samedi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

Maison I. LIPSKI

42, Bd du Temple, PARIS (XI^e)

M^e République. — Tél. Roq. 82-17

Vous trouverez, comme toujours, un grand et beau choix de :

Vêtements pour Hommes et Cadets

ainsi que de

Pantalons golf

אונזער וואך

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-קעמפער

פון נאענטסטן נומער און
וועט אונזער צייטונג דער-
שיינען אין א פארנע-
סערטן פארמאט

פראנקרייך דארף אנערקענען ישראל דע יורע

קאלאניאלע מלחמות, איז פראנק-
רייך פארטריבן געווארן פון יענע
מקומות.
נאך דער צווייטער וועלט-מלחמה
האט גרויס-בריטאניען דערנען
אקעגן זיך א נייע געפאר — דער
אויפגעוואקסענער יידישער ישוב אין
ארץ ישראל. אלע אינטריגעס און
מניעות, וואס די מאנדאטארן האבן
אלץ אנגעוואנדן, האבן נישט גע-
קענט שטערן דעם אויפגעוואקסן
כוח זיך צו פארשטעלן. דער מעכ-
טיקער שטראם יידן — אימיגראנטן
(מעפילים) האט זיך מער נישט גע-
רעכענט מיט קיין שום צוימונגען.
קעגן דער לעצטער געפאר האט דער
קאלאניאל-פאליטישער געשאפן די סרענ-
לעכע באשעפטיגונג: די אראבישע ליד-
גע. א פרישע אריינמאכע, וואס

פון ד. בינדער

האט געזאגט נוצן דער בריטישער
גרויס-מאכט מיט יענעם הענט
אין פירער צו שארן.
די אראבישע ליגע האט עס גע-
דארפט אויפוועקן רעס ווילדן ארא-
בישן פאנאטיזם און ארויסרופן דעם
הייליקן קריג קעגן די „נישט גלוי-
בישע“. דאס האט מען קלאר געזען,
אז די דראמע איז אזוי אנגעגרייט
און רעזיסטירט געווארן. צו קיין
שום פראגע זענען די פעדאלע ארא-
בישע רעדליכער נישט געקומען
העצע, ממי א ברוטאליטעט, וואס
צו קיין הסכם. כלום אין דער ליכ-
טער מלחמה קעגן ישראל האבן זיי
געמיינט צו קענען טיילן זיך מיט
דעם רויב.

אבער דא איז דער חשבון גע-
מאכט געווארן אן דעם נייעם כוח:
די יינגע מדינה ישראל. דאס האט
זי אידעאליסטישע יוגנט באוויזן,
אז עס קענען נישט זיין קיין שטע-
רונגען, ווען דער נאציאנאלער בא-
וויסונג פירט א פאלק צו זיין בא-
פרייאונג. דאס האבן די באגייס-
טערטע קעמפער און בויער פון יידי-
שען לאנד. אויף זייערע פליצעס
אויסגעטראגן און מיטן ביס און
האנט אויסגעקעמפט זייער אומאפ-
הענגיקייט. דאס האט זייער ווינדער-
בארע קעשנות געברענגט דערצו, אז
30 יאר קאלאניאל-פאליטיק פון א
גרויסער וועלט-מאכט זאל זיך
ארויסווייזן פאר באנטראגט.

דאכט זיך, אז אזא צושטאנד
האט געדארפט די פראנצויזישע פאר-
ליטיקער געבן די געלעגנהייט צו
זאגן זייער ווארט אין אזא וויכטיקן
אין וועלטענעם מאמענט. האט אבער
אונזער אויסערן-מיניסטער גע-
האלטן פאר פאסיקער צוצווארטן
אויף אן אומנוצלעכער בשותפותדי-
קער הסכמה, צו נעמען אן עצה ביים
לעצטן פאליטיקער, וועמענס אריינ-
מאכע האט טאקע דערפירט צו דעם
גרויסן דורכפאל. ס'איז גארנישט
אזוי שוין פאר פראנקרייך נאכצור-
טאן איצט דאס, וואס אנדערע קליי-
נע לענדער האבן שוין לאנג פאר-
שטאנען און אפן, פריי אנערקענען
ישראל.

אויב ביז איצט איז די אנערקע-
נונג געווען א סימבאל פון גרויס-צור-
ניקייט, קומט זי איצט ארויס נאך
פון א בלויער פארמאליטעט. נאך
אויב עס מוז דאך שוין יא געשען,
סא זאל עס שוין זיין א גאנצע און
פילע אנערקענונג — דע יורע. נאך
דאס קען נאך צוריקברענגען דעם
געווינע, וואס פראנקרייך דערווארט
פון דער איצט שוין איינפאכער.
פארשטענדלעכער געשעעניש.

אין קאמף פאר שלום און קעגן אנטיסעמיטיזם וועט דער פארבאנד שטייען אין די ערשטע רייע

שלום ווערט אלץ מעכטיקער. אין
אנבליק פון דער סכנה, מאביליזירן
זיך די ברייטסטע דעמאקראטישע
פאלקס-כוחות אין דער וועלט און
כלום די פעסטע אנטשלאסנקייט פון
די פרייהייט — ליבנדיקע פעלקער קען
אפרוקן און צונויט מאכן די געפאר
פון א נייער וועלט — קאמאטראפער.
פאר יעדן יידישן פאלקס — מענטש
איז קלאר, אז זיין פלאץ איז אין
אט דעם לאגער פון שלום און פון
דעמאקראטיע, עס גייט אין זיין,
אדער נישט זיין, פון יחיד אזוי גוט,
ווי פון קיום פון פאלק.

די יידישע געוועזענע קאמבא-
טאנטן באגרייפן נאך באזונדער די
ראש וואס זיי האבן צו שפילן אין
דעם דאזיקן קאמף.

זיי וועלן באווייזן, אז זייערע ווער-
טער אין דערקלערונגען פאלן זיך
צונויף מיט זייערע מעשים.
ביי יעדער געלעגנהייט האבן די
פארשטייער פון אונדזער ארגאניזא-
ציע דערקלערט, אז דער פארבאנד
וועט שטענדיק זיין טריי דעם גייסט
פון קאמף, ווען עס וועט זיך האנדל-
לען אין פארטיידיקן די לעבנס-אוי-
סערעס פון אונדזער ישוב און
בכלל פון יידישן פאלק.

אונדזער פארבאנד וועט באווייזן,
אז די דאזיקע דערקלערונגען זענען
נישט געווען קיין פוסטע ווערטער.
אונדזער ארגאניזאציע וועט שטיין
אויף דער געהעריקער הויך אין א
קאמפער, ווען דער קיום פון
אונדזער פאלק פאדערט אונדזער
באטייליקונג אין קאמפ פאר דער-
האלטן דעם שלום אין דער וועלט.

איר האט א הייליקן חוב צו דערפילן

רו אין אונדזער קבר פון באניע.
אויב מיר דערמאנען היינט וועגן
דעם, איז עס דערפאר, ווייל צו וויר-
ניס כבוד ווערט אפגעגעבן אונדזערע
הערן, ווען מיר ברענגען זיי צו
קבורה.
עס קומט אפט פאר, אז א געפאר-
לענער קעמפער ווערט באערדיקט
אין דער אוועקגעהויבן פון געצילטע
עטלעכע פערזאנען, אפטמאל אן
דער פאמיליע, וועלכע איז אומגעקער-
טען אויף דעפארטאציע.

אונדזערע חברים, וואס האבן
אוועקגעגעבן זייער לעבן פאר דער
פרייהייט און פארן קיום פון יידישן
פאלק, האבן זיך פארדינט מער
כבוד מצד זייערע געוועזענע מיט-
קעמפער.

מיר מאכן דעריבער אן אפעל צו
אלע אונדזערע מיטגלידער, אז זיי
זאלן זיך באטייליקן, יעדעס מאל,
ווען מיר מעלדן אין דער יידישער
פרעסע, אין דער לוינה פון א געווע-
זענעם פראנט — קעמפער,

דער וואך פון פארטיידיקן די אינ-
טערעסן פון גאנצן יידישן ישוב יעד-
דעם מאל, ווען זיי וועלן זיין בא-
דראגט.

זייט דעמאלט, אין פארלוף פון
די פיר יאר, זענען אנגעוואקסן גרוי-
סע געפארן:

נאצי — דייטשלאנד וואכט ווידער
אויף אין גרויס זיך צו א בלוטיקן

פון איזי בלום

רעוואנש מיט דער מיטהילף פון די
אינטערנאציאנאלע אימפעריאליס-
טישע קריג-אנצידער.

דער אנטיסעמיטיזם בלייבט אויף
און נעמט אן אלץ מער קאנקרעטע
פארמען.

מיט איין ווארט, די מענטשהייט
איז ווידער באדראגט אריינגעווארפן
צו ווערן אין א נייעם, גרויזאמען
קאשטאר.

די יידישע פאלקס-מאסן ווייסן,
אז א נייע וועלט-מלחמה באדייט
דער פולשטענדיקער אומקום פון
יידישן קיום.

זיי ווייסן, אז די געכטיקע רוצ-
חים, די קריגס-פארברעכער, וואס
האבן אויסגעמארדעט 6 מיליאן פון
אונדזערע שוועסטער און ברודער,
וועלן צו ערשט זיך נאכט וויין אין
די יידן.

צום גליק זענען פארשן כוחות אין
דער וועלט, וואס שטעלן זיך אנט-
קעגן די פארברעכערישע פלענער
און דער קאמפ פאר איינהאלטן דעם

די מלחמה האט זיך נאך נישט
געהאט פארענדיקט. פארוי איז שוין
אבער זיט א פאר טעג געווען בא-
פרייט פון היטלערסטישן יאך און
די הויפט-שטאט האט אנגעהויבן
פריי צו אטעמען.

דאס איז געווען אין סעפטעמבער
1944.

עס האבן נאך גערויכערט דא און
דארט די רעשטן פון באמבארדירטע
הייזער, די באריכטן האבן נאך
נישט געהאט פארשווונדן פון די
גארוואס פארקעומענע גאסן-דאס
פון פון דער פאריזער באפעלקע-
רונג קעגן אקופאנט. פון ווייטן האט
מען נאך געקענט הערן אפהילן די
קאנאדשטאן פון די פארמיואנער
און אלירטע ארמיען, וואס האבן
געלאזט דעם שונא.

אט אין די דאזיקע מאמענטן
האט זיך צונויפגעטראפן א גרופע
יידישע וואלאנטערן און באשלאסן
צו גרינדן א קאמבאטאנט-ארגאניזא-
ציע.

די צאל איז נאך געווען א קליינע,
דער גרעסטער טייל יידישע קעמפער-
איז נאך געווען אין געפאנגענשאפט,
דעפארטאציע, אדער פארגעזעצט
דעם קאמפ אין די פארמיואנער
רייען.

שפעטער, ווען היטלערס ארמיען
זענען ענטוילטיקט צעשטעטערט גע-
ווארן, ווען די קעמפער האבן זיך
צוריקגעקערט פון די שלאכט-פעל-
דער, די קריגס-געפאנגענע, די גע-
צייטע לעבן — געבליבענע דעפאר-
טירטע, זענען צוריקגעקומען פון זיך
לאגערן, זענען זיי מאסנווייז געקער-
טען זיך אנטוויקלען אין דער פראנט-
קעמפער-ארגאניזאציע.

נאך די טרויעריקע יארן פון באר-
בארישער הערשאפט, נאך אזויפיל
פארניכטונג און גרויזאמען אויט-
ראטונג פון אונדזערע טייערסטע,
האט יעדער פון אונז געהאפט, וועט
צוזאמען מיט היטלערס מפה, וועט
אויף שטענדיק פארשווונדן ראשן
האס, אנטיסעמיטיזם און אז ענדלעך
האכנדיק צעקלאפט וועט פארניכ-
טונגס — ארמיען, וועט זיך איינ-
שטעלן אין דער וועלט א לאנג-
דויערדיקער שלום.

אינע פון די וויכטיקסטע צילן,
וואס די קאמבאטאנטן — ארגאניזא-
ציע האט זיך מיט רעכט געשטעלט,
שוין ביי איר גרינדונג, איז געווען
נישט נאך אויסצוקעמפן און צו
פארטיידיקן די רעכטן פון אירע
מיטגלידער, נאך אויך זיין אויף

ייד. האמבאטאנטי אין פראנקרייך פאר די פראנצויזישע פרייוויליגע וואס קעמפן אין ישראל

פארוי, מיטן ציל צו העלפן די פריי-
ויליקע פון פראנקרייך דורך שיקן
פעלקער פון שפייז, קליידער,
ביכער.

עס איז אויך פאראויסגעזען צו
שאפן א גרעסערע צאל „מארענען“,
וואס וועלן זיך קענען שטעלן אין א
דירעקטער פארבינדונג מיט א קעמ-
פער אין ישראל.

מיר זענען איבערצייגט, אז די
געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן אין
פראנקרייך וועלן נאך באזונדער אפ-
שאצן די וויכטיקייט פון אזא סאליד
דארטעם און וועלן אלץ טאן, כדי
וואס א גרעסערע צאל ישראל-קעמ-
פער זאלן באקומען אונדזער מא-
טעריעלע און מאראלישע שטיצע.
וועגן אלע אויסקומפטן, זיך ווערן
אין ביורא פון דער ארגאניזאציע.

אין דער ישראל — ארמיי געפינען
זיך טויזנטער יידישע קעמפער, גע-
קומען פון א גאנצער ריי לענדער.
צווישן זיי זענען פאראן העכער פיר
טויזנט פראנצויזישע יידן, אין גרעס
מען טייל פון נאך-דארפיקע.

זיי שטאמען מערסטנס, די דאזי-
קע פרייוויליגע, פון ארעמע פאמיל-
יעס, אזוי אז זיי נויטיקן זיך נאך
באוונדען אין אן אונטערשטיצונג.
די געוועזענע קאמבאטאנטן גע-
רעכענען נאך גוט, וואס עס באדייט
פאר א סאלידאט צו באקומען א
פאך אין דער קאזארמ, אדער
אויפן פראנט און די פרייד, וואס
עס באשאפט פאר יעדן איינעם.
דעריבער האט אונדזער פארבאנד
זיך אנגעשלאסן און קאמיוטעט, וואס
איז לעצטנס געשאפן געווארן אין

יידישע פראנטקעמפער פראטעסטירן

קעגן דער ענגלישער אגרעסיע אין ישראל

דער פארבאנד פון די יידישע
פראנטקעמפער אין פראנקרייך, אין
נאמען פון זיינע 5,000 מיטגלידער,
ווינעדיק אדורכגעברונגען מיטן וויר-
לען צו דערהאלטן דעם שלום אויף
דער וועלט און צו פארזיכערן אומ-
אפגעהינגיקייט פון דער יידישער מדי-
נה — דריטע אויס-זיין שארפטן
פראטעסט קעגן דעם איבערמאל פון
ענגלאנד איבער דער מערסטאריע
פון ישראל.

דער פארבאנד פאדערט גלייך אפ-
צושטעלן די אגרעסיע, צוריקציען
די פרעמדע טרופן פון ישראל און
רעספעקטירן די באשלוסן פון 29-טן
נאוועמבער 1947, כדי איינצושטעל-
לען א שלום אויפן נאנטן מרחק און
פארזיכערן די אומאפהענגיקייט
פון מדינת ישראל.

די רעזאלוציע איז איבערגע-
שיקט געווארן צום סעקרעטאריאט
פון דער „אנו" און צו דער ענגלי-
שער אמבאסאדע אין פראנקרייך.

№ 1 (14) Janvier 1949

וואראראנקע

<< Fonds UEVACJEA. Paris CDJC Mémorial de la Shoah >>

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 2 (15) — Mensuel — Février 1949

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

Après les élections en Israël

par J. ORFUS

Les événements politiques consolidant la stabilité d'Israël se poursuivent avec une telle rapidité qu'il manque le temps d'analyser plus longuement l'importance de l'un de ces événements quand déjà en survient un autre.

Il y a quelques semaines à peine que la France a reconnu Israël et, depuis, le nombre des Etats ayant donné la reconnaissance de facto ou de jure a doublé. Aujourd'hui, 44 Etats ont déjà noué des relations diplomatiques avec Israël et, d'avance, une majorité confortable lui est assurée à l'O.N.U. pour sa prochaine demande d'admission.

Parmi les facteurs qui ont joué en faveur de cette situation diplomatique, les élections au Premier Parlement d'Israël ont été certainement des plus importants. Déjà, la décision d'organiser les élections avant même d'avoir obtenu un armistice avec les pays agresseurs, doit, incontestablement, être considérée comme une des plus hardies du Gouvernement Provisoire d'Israël. Par la liberté et l'ordre dans lesquels les élections se sont déroulées le 25 janvier, elles marquent ce jour comme une des grandes dates de l'histoire juive. Ce jour-là, Israël, après avoir prouvé sur les champs de bataille sa volonté inébranlable de vivre en peuple libre, a également donné la preuve de sa maturité politique.

Le Premier Parlement, désigné sous le nom de « Knesseth » (assemblée), en souvenir du Knesseth qui a existé au temps d'Ezra et de Néhémie, après le retour de Babylone, vient de se réunir à Jérusalem, le 14 février. Il marque solennellement la renaissance de l'Etat d'Israël après une éclipse de deux mille ans, et son retour parmi les nations libres et démocratiques. Il donne au Gouvernement, qui quitte le stade du provisoire pour acquérir un caractère définitif, et qui bénéficie de sa confiance, l'appui nécessaire pour agir et pour défendre les intérêts du pays, avec tout le prestige nécessaire à sa tâche.

Il conquiert enfin la reconnaissance définitive de l'opinion publique internationale et brise les hésitations des pays qui ne lui ont pas encore accordé leur reconnaissance.

Inauguré sous d'heureux auspices, et conscient de son rôle historique, le Knesseth va aborder ses travaux parlementaires. Il aura pour tâche, après l'élection du Président de l'Etat et la formation du nouveau Gouvernement, d'élaborer en premier lieu la Constitution.

Une Constitution qui exprimera le désir et la volonté du peuple d'Israël de vivre en nation libre et démocratique, qui garantira à tous ses citoyens, sans distinction de race et de confession, une égalité complète de leurs droits et de leurs devoirs.

Le Parlement devra assister et approuver les décisions que le Gouvernement prendra au sujet des tâches qui l'attendent. Ces tâches sont aussi nom-

breuses qu'écrasantes. Ne citons que les plus importantes : en premier lieu, il s'agira de faire la paix avec tous ses voisins, d'établir et de resserrer les relations diplomatiques avec le monde entier, d'assurer et de faire reconnaître ses frontières, de développer et de maintenir les possibilités d'immigration massive en créant les facteurs nécessaires pour l'absorption des immi-



Devant un bureau électoral

grés, tels que la colonisation des terres non encore mises en valeur et le développement de l'industrie et du commerce; et, enfin, il s'agira de guider le pays sur la voie du progrès et de la stabilité politique.

Autant de problèmes qui seront posés devant le Premier Parlement et, espérons-le, résolus pour le plus grand bonheur du jeune Etat.

Au seuil de cette mission historique, les Combattants Juifs de France adressent, avec leurs meilleurs vœux pour les travaux parlementaires, leur salut fraternel au Knesseth d'Israël des temps modernes, réuni dans Jérusalem, l'éternelle capitale d'Israël.

NOUS LEUR DEVONS DES COMPTES

M. Bardèche n'a pas tort de noter que la grande majorité des « Français » « déportés » par les Allemands étaient des Juifs. Il pourrait ajouter que ces Juifs étaient, pour la plupart, des étrangers, 120.000 ou 130.000, dont les 90 %. Même nés chez nous, conclut-il, ces Juifs n'étaient pas nos compatriotes réels, mais des Français de contrebande, postiches, ou fictifs; quelquefois d'une qualité médiocre. Il constate, en outre, qu'ils ont souvent fait du mal, beaucoup de mal, à la France, par leurs lois, leurs mœurs, leurs conseils, leurs exemples. La dernière guerre est en grande partie leur œuvre. Ils sont responsables de quelques-unes des pires conséquences de cette guerre de 1939, à savoir : l'invasion de la Normandie et de la Provence, la fausse libération, l'épuration sordide et sanglante.

Tout cela est vrai, vrai, vrai. Ajoutons ce que M. Bardèche n'ajoute pas, comme nous : que les Juifs nous doivent des comptes...

Ce que vous venez de lire représente un petit échantillon de la prose qui se répand de plus en plus dans certains journaux et certains livres dits français.

Vous n'en croyez pas vos yeux, vous avez l'impression de vous trouver en 1943, en pleine occupation nazie, et lire *Je suis partout*, *Gingolre*, ou bien un extrait d'un discours de Goebbels.

Il vous est difficile de réaliser que cette prose est imprimée, noir sur blanc, en français, en France, en 1949. Et, pourtant, c'est la réalité. Et cela, quatre ans à peine après l'extinction des chandelles à gaz et des fours crématoires.

Des millions d'êtres humains pleurent encore leurs chers disparus. Les ruines de l'Europe dévastée ne sont pas encore relevées, et déjà les mêmes responsables de tant de massacres surgissent à nouveau, croyant que leur moment de revanche est proche.

Car la recrudescence de la propagande antisémite n'est pas due à un simple hasard. Cette propagande fait partie de l'ensemble de la préparation psychologique à la guerre.

Si leurs plumes peuvent déverser tant de poison, tant de haine, c'est que les criminels de guerre, les bourreaux nazis, les collaborateurs, non seulement n'ont pas été châtiés, mais encore sont peu à peu revenus à la surface et commencent à jouer un rôle dans la vie politique, économique et sociale.

Leur propagande, leurs slogans, ne diffèrent point de ceux de Goebbels. Les nazis aussi, pour tenter de couvrir leurs horribles crimes, disaient que la guerre était

par I. CLEITMAN

l'œuvre des Juifs, qu'ils étaient responsables de tous les maux de l'humanité, tandis qu'à Auschwitz et à Buchenwald se transformaient en cendre et en fumée les corps de vieillards, de femmes et d'enfants innocents.

« Les Juifs nous doivent des comptes. »

Vous entendez bien, camarades, vous leur devez des comptes, à ceux qui trinquaient avec les boches dans les boîtes de nuit, pendant que vous faisiez votre devoir à Dunkerque et à Soisson. Vous leur devez des comptes, à ceux-là qui trahissaient la France. Ils livraient la patrie, que sans pudeur ils considéraient comme la leur, alors que vous versiez votre sang pour la vraie France, pour la France des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Pendant que ces « Français » se vantaient dans la « collaboration », les étrangers de France accomplissant leur devoir en reconnaissance à leur patrie adoptive, tombaient face à l'ennemi, en criant « Vive la France ! ».

Ils étaient des milliers dans les régiments de marche, à combattre courageusement, côte à côte, avec leurs frères

français; ils étaient des milliers dans la Résistance, et ont, par leur sang, inscrit une des plus belles pages dans l'histoire de la lutte contre l'occupant, pour la libération du pays.

Non, décidément, nous n'avons ni des leçons de patriotisme à prendre, ni des comptes à rendre à ces gens-là.

Ils misaient sur la victoire de Hitler, ils ont perdu. Ils aspirent à la revanche. Ils sont prêts à précipiter l'humanité dans un nouveau cataclysme, dans l'espoir de faire ressusciter ce régime sanglant et barbare : le fascisme.

Nous leur disons : Déchantez ! Car les peuples, tous les peuples, n'aspirent qu'à la paix. Trop fraîches sont encore dans la mémoire des hommes la misère, la souffrance et les massacres de ces années horribles que nous venons de vivre, pour qu'ils ne se dressent pas contre les fauteurs de guerre.

Partout dans le monde, un seul cri jaillit : celui de la paix.

Partout se créent des barrières contre la course à la guerre.

Les anciens combattants juifs sont particulièrement soucieux du maintien de la paix, car il s'agit de l'existence même de leur peuple. Leur seule réponse à ces calomniateurs, à ces excitateurs, sera de se joindre à toutes les forces, de plus en plus nombreuses dans le monde, qui se dressent comme un puissant rempart pour la défense de la paix.

L'U. F. A. C. et la Paix

MOTION GENERALE SUR L'ORGANISATION DE LA PAIX

L'Assemblée générale de l'U.F.A.C., réunie à Paris, les 5 et 6 février 1949, interprète les sentiments et les aspirations profondes de ses 2.500.000 adhérents, Anciens Combattants et Victimes des Deux Guerres mondiales. Fidèle à l'action qu'elle n'a cessé de mener pour la défense et l'organisation de la paix, depuis son manifeste du 2 juin 1946;

Profondément émue de l'état actuel d'une communauté internationale où, trois ans après la fin des hostilités, continuent de régner des nationalismes exacerbés, générateurs de nouveaux conflits, le désordre, la misère et l'insécurité;

Réaffirmant leur attachement aux principes énoncés dans le préambule de la Charte des Nations Unies, qui doivent respecter tous les gouvernements les ayant librement et solennellement acceptés;

DECIDE :

1° De combattre l'idée de la fatalité de la guerre, les solutions de force et de violence ne pouvant résoudre aucun problème et contenant, au contraire, en elles-mêmes, les germes de nouveaux conflits;

2° De dénoncer et de contribuer à détruire la psychose de guerre délirante créée et entretenue à des fins

surparties, dans tous les pays, par des informations et des propagandes souvent mensongères qui constituent de véritables atteintes à la liberté de pensée;

3° De s'élever de toutes ses forces contre la formation de blocs antagonistes qui conduirait fatalement à une guerre préventive, préparée par la course aux armements;

Elle demande au gouvernement français :

a) De favoriser ou de provoquer toutes tentatives sérieuses d'apaisement, de compréhension et de rapprochement pour l'amélioration continue des rapports mondiaux, et notamment dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique;

b) De poursuivre ses efforts pour la conclusion d'accords régionaux, prévus dans la Charte des Nations Unies, sous réserve qu'ils soient intégrés dans un effort d'ensemble pour éviter toute division de la communauté internationale et de ne pas imposer à la France des obligations hors de proportion avec ses forces et ses moyens;

L'U.F.A.C. proclame que la sécurité collective, à laquelle est liée et dont dépend la sécurité de chaque nation, ne doit pas être uniquement assurée par des mesures d'ordre militaire, mais doit davantage reposer sur la disposition progressive de toutes les causes de guerre dans le domaine social, éco-

nomique et financier, favorisant ainsi l'épanouissement de la personne humaine et du développement de la coopération entre les peuples, dans le respect de l'indépendance politique de chaque pays, l'autonomie de son génie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes;

Elle demande que, dans tous les pays des Nations Unies, des représentants qualifiés des Anciens Combattants fassent partie de délégations aux Assemblées et conférences internationales, et soient officiellement associés à l'œuvre générale pour l'organisation de la paix;

Consciente que ceux qui ont souffert plus que quiconque dans leur chair et dans leurs biens réussiront à trouver le terrain d'entente qui permettra de sauver l'humanité;

Elle affirme sa volonté de travailler au regroupement international des Associations d'Anciens Combattants et d'apporter son concours à toutes organisations animées des mêmes sentiments, respectueuses des grands principes de liberté et de dignité humaine et résolues à poursuivre le même idéal de paix, de justice et de liberté.

L'Assemblée générale de l'U.F.A.C., réunie les 5 et 6 février 1949, se référant aux principes énoncés dans sa résolution sur la défense et l'organisation de la paix et considé-

rant spécialement la situation internationale au moment de ses assises;

Constatant avec regret que, dans leurs relations, les gouvernements ont tendance à s'écarter de l'application de la Charte de San-Francisco dans son esprit et dans sa lettre, et que cette attitude a notamment pour conséquence d'empêcher un fonctionnement normal de l'Organisation des Nations Unies, et, par là, de laisser subsister des conflits dont le règlement pacifique immédiat s'impose dans l'intérêt de tous les peuples;

S'élevant contre tout engagement tendant : 1° à imposer à la France une participation à toute entente régionale ayant un caractère offensif; 2° à lui demander des sacrifices et des efforts militaires et financiers hors de proportion avec ses ressources et ses moyens; 3° à la priver de son droit d'être, en dernier ressort, maîtresse de ses destinées, en lui faisant courir le risque redoutable d'être entraînée automatiquement dans un conflit, et de subir sur son sol les pertes humaines et les ravages d'une troisième guerre mondiale;

Déclare que les Anciens Combattants et Victimes de Guerre sont résolus à lutter pour le triomphe des principes énoncés dans leur résolution ci-dessus, et en particulier à favoriser toute initiative contribuant à l'amélioration des relations internationales et à la sauvegarde de la paix.

Pour nos soldats

A l'appel du Yichouv, attaqué le jour même de la proclamation de l'Etat d'Israël par tous ses voisins arabes, les volontaires juifs de presque tous les pays du monde sont venus grossir les rangs de la Hagana.

Coude à coude avec leurs frères d'Israël, ils ont lutté héroïquement en défendant le sol national et, ensemble, ils viennent d'écrire une page immortelle à la gloire de la jeune armée israélienne.

Parmi ces milliers de volontaires, nombreux sont ceux venus de France et d'Afrique du Nord.

Par leurs sacrifices, ils ont non seulement contribué à la victoire commune sur les agresseurs et au maintien de la paix du monde, mais par ce sacrifice ils ont apporté également, devant l'Histoire, le témoignage vivant de la solidarité des Juifs de France qui, à côté de leurs frères venus du monde entier, furent présents dans les rangs de l'Armée d'Israël lorsque l'indépendance et l'existence même du pays se trouvaient en danger.

Nous leurs devons autant de reconnaissance que de fierté.

Mais cette reconnaissance à l'égard de nos jeunes héros doit être à la mesure du sentiment de fierté que nous éprouvons pour leur courage.

Or, tandis que les volontaires d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique, de l'Afrique du Sud et de tant d'autres pays sont moralement et matériellement soutenus par les Juifs de leurs pays d'origine, les nôtres seuls sont oubliés par leurs compatriotes.

En outre, ils parlent presque tous uniquement le français. La crise d'adaptation est donc plus grave chez eux que chez les volontaires parlant d'autres langues. Ils se sentent isolés et abandonnés, et leur moral en souffre.

Nos camarades, en tant qu'anciens combattants, savent mieux que quicon-

que l'importance qu'un soldat attache à son courrier, aux colis qui complètent son ordinaire, aux journaux, aux livres, aux friandises qu'il aime à recevoir et ils savent à quel point ces éléments influent sur le moral du soldat, facteur indispensable pour la force d'une armée.

Il est donc de notre devoir, en tant que Juifs et anciens camarades d'armes, de subvenir à leurs besoins.

Un Comité « Pour nos soldats » vient de se créer. Il a pour but d'aider moralement et matériellement les volontaires de langue française.

Les Anciens Combattants Juifs doivent, par leur participation active, occuper une place prépondérante dans cette campagne.

Guidés par l'esprit de solidarité et de reconnaissance envers leurs camarades de l'Armée d'Israël, les Anciens Combattants Juifs de France feront, comme toujours, leur devoir.

J. O.

Le comité central de notre Union exprime ses vœux les plus fraternels et chaleureux à M. et Mme Hausberg, à l'occasion de la naissance de leur fille

Rollande

Nos meilleurs vœux de bonheur à M. et Mme Hausberg, à l'occasion de la naissance de leur fille

Rollande

Le bureau de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs.

LE DIMANCHE 10 AVRIL A 20 H. 30

au Théâtre National du Palais de Chaillot

aura lieu un

GRAND GALA

organisé par notre Union

au profit des volontaires de langue française

en Israël

avec le concours des plus grandes vedettes

du théâtre et de l'écran

Réservez dès à présent vos places

DÉPORTÉS POLITIQUES INDEMNITE

Une circulaire numéro 172 du 15 octobre 1948 du ministre des A.C. modifie et précise la circulaire ABF 543 du 6 mai 1946 :

A) Une double indemnité de déportation pourra être attribuée :

1° à l'orphelin ou à l'ensemble des orphelins dont le père et la mère sont morts en déportation ou avant d'avoir perçu eux-mêmes l'indemnité;

2° à la veuve d'un déporté politique.

B) A défaut d'ascendants directs, de conjoints ou d'enfants, l'indemnité peut être attribuée aux parents nourriciers d'un déporté politique décédé. Les conditions à remplir sont identiques à celles prévues pour les pensions militaires.

C) Enfin, la circulaire envisageant les droits des concubines ne leur reconnaît aucun droit et précise que l'indemnité de déportation ne peut être attribuée qu'aux seules personnes remplissant les conditions requises pour bénéficier des dispositions de la loi du 31 mars 1919.

La demande de paiement doit être adressée à la Direction départementale des Anciens Combattants de leur domicile, accompagnée des pièces suivantes :

- copie certifiée conforme du certificat Modèle A attestant la qualité de déporté politique du décédé;
- acte de décès;
- copie certifiée conforme du livret de famille du décédé;
- pièce justifiant la qualité du requérant;
- certificat de domicile;
- déclaration de l'ayant-cause, certifiant être le plus proche parent du décédé.

Le Comité « Pour nos soldats » attend VOTRE participation
Il a besoin de VOUS !...

Carte de Combattant

La copie du décret de naturalisation ou de la carte d'étranger peuvent remplacer l'acte de naissance dans le dossier de la Carte de Combattant.

A la suite de la démarche que l'U.G.E.V.R.E. a effectuée auprès du ministère des A.C., concernant la Carte du combattant, nous sommes heureux de pouvoir publier la réponse suivante, qui nous donne satisfaction :

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu me faire part des difficultés rencontrées par vos camarades lorsqu'ils doivent produire un acte de naissance à l'appui de leur demande de Carte de combattant.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de l'intervention de votre groupement, j'ai saisi de cette question Monsieur le Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

A ce sujet, mon collègue du gouvernement vient de me faire

parvenir la réponse dont la teneur suit :

« Les dispositions de l'article 101 de la loi de Finances du 19 janvier 1926, créant la Carte du combattant, ne prévoyant pas que le bulletin de naissance doive figurer au nombre des pièces exigées à l'appui d'une demande de carte du combattant, rien ne paraît s'opposer à ce que votre département indique les pièces qui pourraient suppléer à la production du bulletin de naissance. »

En conséquence, les pièces telles que la copie du décret de naturalisation, pour les étrangers naturalisés ou l'extrait d'acte de mariage, le livret militaire, la carte d'étranger, ou une pièce d'identité d'étranger délivrée par l'Office des Réfugiés pour les étrangers non naturalisés, pourront donc être acceptées à l'appui des demandes et les Offices départementaux et d'outre-mer des Anciens Combattants et Victimes de guerre vont recevoir des instructions à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le ministre et par son ordre

Pour le Ministre et par son ordre,
Le Directeur du Cabinet :
Signé : CHALANDON.

Un paquet de cigarettes ?

Un livre ?

Ce n'est rien pour vous... c'est beaucoup pour un soldat!

Envoyez vos dons à notre siège

18, rue des Messageries

Paris-10°

POUR VOS LOISIRS

Théâtre : Docteur Knock à l'Athénée

Que faire quand on est directeur d'un théâtre que les temps difficiles obligeront à faire salle comble ?

Prendre une pièce excellente et de la faire jouer par des artistes médiocres ? Le résultat serait exécrable. Prendre alors une pièce médiocre et la faire jouer par des artistes connus ? Deux possibilités : ou bien on sentira l'imperfection de l'auteur en dépit des efforts des interprètes, ou bien on se laissera prendre au jeu parfait des acteurs, tout en regrettant l'énergie précieuse dépensée pour un sujet quelconque. Mais, alors, que faire ? Ne cherchez pas, je vais vous indiquer une recette infailible.

Prenez des artistes consommés, des véritables, disons Louis Jouvet et sa troupe. Puis faites-leur jouer un chef-d'œuvre, non pas un prétendu, mais un qui remplisse toutes les conditions d'un chef-d'œuvre. Pièce bien menée, personnages campés magistralement, nettement définis, un sujet drôle qui ne

date point, des jeux de scène, des mots d'esprit, le tout écrit de telle sorte qu'en sortant le public en révèle la profondeur réelle. Donc, sans hésiter, prenez *Dr Knock*, de Jules Romain, et vous aurez salle comble à chaque fois.

Dire de Louis Jouvet qu'il est étonnant de vérité, que sa drôlerie touche directement au but, que son jeu demeure constamment un modèle d'intelligence, ce serait proférer des lieux communs. En réalité, l'art et la personnalité de Louis Jouvet valent tellement mieux. Tous ceux qui l'entourent jouent avec la même sincérité, le même cœur. Comme si l'on pouvait mal jouer à côté de Louis Jouvet. Faut-il vanter Pierre Renoir ? Il y a longtemps que sa réputation est faite.

En l'an 3000, *Dr Knock* sera encore une pièce d'actualité. Seulement Louis Jouvet ne la jouera plus. Comme quoi ces gens-là ne sauront jamais ce qu'ils ont perdu d'être nés si tard.

Quelque part en Europe (au Marbeuf).

Cinéma

Quelque part en Europe

Hier encore personne ne connaissait Géza Radvanyi. Aujourd'hui tout Paris en parle et demain son nom sera évoqué comme un des plus grands metteurs en scène des temps actuels. Et il l'aura mérité, car son film est le meilleur de l'année. Il fera plus pour

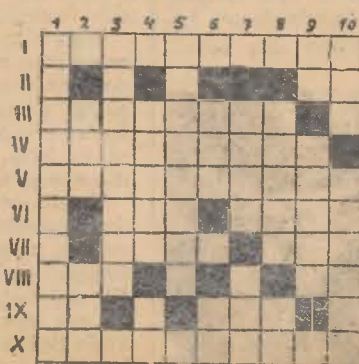


la paix que des mois de palabres autour du tapis vert. Il réveille la conscience des hommes, leur montrant qu'au delà des stupidités criminelles il y a l'enfance, toutes les enfances de tous les pays.

Un film qu'il faut avoir vu.
René MATYAS.

MOTS CROISÉS

BARCARES



Horizontalement. — I. Là-bas désagréable, ici amicale. — II. Indique la partie forte. — III. Nos uniformes ne l'étaient guère au début. — IV. Presque des gouttières. — V. Le paquetage devait l'être. — VI. Boisson anglaise. Chacun écrivait à la sienne. — VII. Ce que nous aurions dû être. Trois voyelles. — VIII. Souvent il nous tenait compagnie pendant le sommeil. Deux lettres de dire. — IX. Conjonction. Encouragement. — X. A Barcarès, on s'en moquait; à la maison, on s'en fâcherait.

Verticalement. — I. Hésite. — 2. Un pauvre petit faon sans tête. Départe-

ment. — 3. La terreur de la compagnie, paraît-il. — 4. On ne devait garder que ce qui l'était. Actionné. — 5. Ce que les sous-off's étaient chargés de combattre. — 6. Trois lettres de treillis. Absorbé. — 7. Une lettre de plus, et cela soulage. Bas. — 8. Une fille ne pouvait pas l'être, si un camarade se trouvait là. Possessif. — 9. Au monde. Heureux ceux qui ont franchi de nouveau celui de la maison. — 10. Par là les canons tonnaient. Telle était la promesse que tout E.V. sera français d'office.

Pèlerinage à Barcarès

Les Anciens de Barcarès organisent un pèlerinage les 4, 5 et 6 juin prochains, à Barcarès, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative.

Si vous désirez y participer, faites-vous inscrire avant le 1er avril, à notre siège, 18, rue des Messageries.

NATURALISATIONS

Les camarades de notre « Union » dont les noms suivent viennent d'être naturalisés français. Nous leur adressons, à cette occasion, nos fraternelles salutations

BAUM Erwin	HEJBLUM Boruch	MIODOWSKI Chaim
BRODATY Szlama	HORWITZ Herbert	MAGAT Alexandre
BONNEM Arthur	JUSTER Mendel	NUSSBEIN Moses
CYBULSKI Motel	JOZEFOWSKI (Mme)	NUSSENBAUM Aham
DUBAS Chaim	JASTRZAB-JASTRA	OKSENBURG Noeh
ENGEL Chaim	Berek	PARKIET Joseph
ENGEL Salomon	KREBS Nathan	RAJSBAUM Pinkus
FOKLER Isaac	KORN Uren	ROZENBERG Gerszen
FREUND Karl	KATZ Kalman	ROZENBERG Kiwa
FUKS Chaim	KACEF Maurice	SALZBERG Robert
FELHENDER Icko	KLARFELD Arie	SOKOLOWSKY Joseph
FOGEL Chaim	KLEIN Walter	SZWARC Abraham
GILBERT Icek	KORNBLUM Jezsapa	SANDLARZ (Mme)
GRINFOGEL Abraham	LAMHAUT Szyja	SYSCHOLC Sru
GILLER Max	LAUTENBERG Moses	SPODEK Wolf
GRINBAUM Szyja	LENGA Moschel	TENENBAUM Mejlisch
GITMAN Léon	LEITNER Simon	URWIEZ Moszek
GLAZMAN Jakier	LUBLINER Szmul	WOLKIEWICZ Simon
GETLICHERMAN Joël	LUSTIGMAN Pinches	WAINBERG David
HERZIG Fajwel	MOSMAN Sana	ZIELENIECKI Israël

Chauffage Central

et travaux de

Plomberie

pour logements, magasins, etc.
à des conditions
très avantageuses

NATLAND 125, bd de la Villette
BOT. 06-82 (Métro Jaurès)

Grand choix de CUIRS

pour Maroquins, Tapissiers,
Fabricants de Chaussures
et de Manteaux de Cuir

WILLY RICKNER

7, Rue Taylor - PARIS-X°
(Anc. 10 ter, Rue Bisson)
Tél. : BOT. 47-43

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS

ARC : 43 94

CONFECTION

pour Hommes et Dames

SPECIALITE DE GABARDINES

ETABLISSEMENTS

CHARLES SPORT

CYFERMAN

13, rue de Sévigné, PARIS-4°

Tél. : TUR. 60-86

LE PREMIER CONTACT

Extraits du roman de B. Schlewine :

« Les Juifs de Belleville »

(Suite)

Ceux qui n'avaient pu suivre la colonne furent finalement recueillis par des camions et des autobus qui les amenèrent, par les ponts minés de la Marne, vers le front où, enfouis dans les tranchées, les soldats attendaient la rencontre avec l'ennemi.

Dans le brouillard froid de l'aube, Jacqui reconnut les autobus verts de Paris. Il monta dans l'un d'eux, où il dut rester debout. Et arriva, après avoir été cahoté pendant une heure et demie, dans les faubourgs de Soissons.

Là, dispersée dans le jardin, derrière le vieux château, il trouva la 3^e section presque au complet. De loin il reconnut le petit Portugais Ribera, la figure variolueuse du Cosaque Klatchenko, le Suédois Thorsen, dont les cheveux étaient tellement blancs, qu'ils paraissaient presque blancs, le Luxembourgeois Schmid, le Suisse de Schaffhouse, les deux frères espagnols Lopez, le Juif turque Perez et, enfin, Grynbaum, Mandel, Vronya — des tailleurs juifs de Belleville.

De la cuisine, installée dans l'aile droite du château, venaient, dès le matin, des odeurs appétissantes; dans la cour de service encombrée volaient les plumes des poules et des oies tuées; Maurice, le « gargon » rapide des restaurants juifs de Belleville, où personne ne l'avait jamais vu sans son tablier blanc et sans une cigarette derrière l'oreille, et qui, à force de déguster le contenu de toutes les marmites, avait tous les jours des lèvres luisantes de graisse — Maurice était maintenant le cuisinier des officiers. A tout moment on attendait la visite du colonel, et sur le coup de midi, les hors-d'œuvre étaient servis sur les tables mises sous les feuillages de la somptueuse terrasse. Dans les armoires en désordre, les soldats attachés au service des officiers cherchèrent les plus belles nappes, des buffets ils sortaient la vaisselle la plus précieuse et de la cave ils montaient les vins de table les plus vieux. Tous ceux qui travaillaient dans la cuisine étaient, dès le matin, à moitié ivres. Partout traînaient des bocaux de fruits confits et de confitures rares, vides et cassés, qui avaient été soigneusement fermés avec une ficelle rouge et qui étaient munis d'étiquettes portant des inscriptions et de vieilles dates. Ils étaient même encore couverts de la poussière de la cave.

Pour les soldats, les cuisines roulantes étaient installées près des écuries. Ce matin les bouchers juifs de la 3^e section étaient très affairés. Ils avaient choisi le plus gras parmi tous les cochons qui s'étaient promenés sans garde dans les jardins derrière le château. Les sous-officiers saoules, les légionnaires qui se tenaient à peine sur leurs jambes, les encourageaient :

— Rien laisser pour le boche !

Les tranchées qui devaient être creusées près de la forêt, à une distance d'un kilomètre et demi du château, et auxquelles les hommes travaillaient déjà pendant toute la nuit, n'étaient pas encore achevées. Afin de ne pas attirer l'attention de l'aviation ennemie, on attendait la tombée de la nuit pour repren-

dre le travail. L'épaisse soupe aux pois et les morceaux de grasse viande de porc mijotaient dans les marmites fumantes, prêts à être transportés aux 3^e, 4^e et 5^e sections qui se trouvaient dans les tranchées. Et ce fut précisément à l'instant où les chariots à munitions se rangèrent devant les écuries que l'alerte imprévue eut lieu. Avant qu'on eût pu esquisser un mouvement, la tourelle de l'aile gauche du château était volatilisée.

Les éclaireurs qu'à l'aube le lieutenant avait envoyés en mission de reconnaissance n'étaient pas rentrés, de sorte que la proximité de l'ennemi causait à tous la plus grande surprise.

Et, ce jour-là, personne ne songeait à s'installer devant les tables si bien mises sur la terrasse du château. L'un des premiers, le « gargon » Maurice courut jusqu'au fond des jardins, abandonnant ses mets appétissants qui devaient être servis à des hôtes distingués.

Dans sa fuite, Maurice perdit l'éternelle cigarette derrière l'oreille et, oubliant son français, il proféra, tout bonnement en yiddish, juron sur juron. Les chevaux, qui étaient déjà attelés devant les cuisines roulantes, se cabrèrent et se précipitèrent, secouant leurs crinières, les gueules ouvertes pleines d'écume, contre les murs de la cour, comme s'ils voulaient les escalader.

Et, en un clin d'œil, tout le monde était dispersé dans tous les vents. Près du pont miné qui traversait la Marne, le lieutenant Gofino choisit la haute berge pour y abriter, derrière les pierres couvertes de mousse qui offraient une protection naturelle, les nids de mitrailleuses. Couché à plat ventre, le lieutenant régla lui-même le tir. Il était le seul à posséder des jumelles. Maintenant, il ne comptait plus sur les éclaireurs qu'il avait confiés au sergent Bouboul, toujours ivre.

— Mon Dieu ! Ils arrivent par la

route nationale, s'exclama-t-il, après avoir consulté la carte d'état-major, déjà complètement fripée, d'après la trajectoire de leurs projectiles, leurs batteries doivent se trouver à 1 km. 400 d'ici, pas plus. Leur service de reconnaissance travaille bien. Alors que le nôtre...

L'adjudant Loison, ébloué de boue, ne put s'empêcher d'offrir au lieutenant sa place dans l'abri. Mais le lieutenant ne voulut en entendre parler.

— Envoyez les autres à la li-sière de la forêt, cria-t-il d'une voix altérée, là-bas, les nôtres, ont besoin de renforts. Et s'ils arrivent par la route, nous les prendrons sous un feu de barrage.

Après avoir traversé en rampant le pont miné, Jacqui, à la tête de son groupe, se jeta, d'un bond, dans un champ de blé. L'adjudant les avait fait sortir des trous qu'ils avaient piochés dans un mur en pierres de la cour du château, et dans lequel ils s'étaient déjà retranchés. Jacqui traversa, le dos courbé, le champ de blé, et pour la deuxième fois dans sa vie — la première fois ce fut derrière Teruel, en Espagne — il marcha vers la ligne de feu qui séparait deux mondes. Et pour la deuxième fois il chercha, tel un enfant ahuri, ce qui, dans le paysage, pouvait bien être cette cloison entre ces deux mondes. Mais nulle part dans l'éclat doré des champs de blé sur lesquels couvrait la chaleur encore étouffante du soleil couchant, il ne put la découvrir. S'il n'y avait pas eu, au-dessus de sa tête, le feu de l'artillerie et le roulement lugubre des avions de reconnaissance, tout aurait été si paisible, presque idyllique. Par une journée pareille, on voit les paysannes conduire les bœufs, qui traînent lentement les tombereaux sur les chemins du village.

(A suivre.)

De ci-de là...

Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Le samedi 5 et le dimanche 6 février a eu lieu l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Les travaux très importants ont été groupés en quatre points. Une commission fut désignée pour chacun des points, à savoir : Commission de la défense des droits des Anciens Combattants et Victimes de guerre, Commission internationale, Commission sociale et, enfin, la Commission des statuts. L'esprit qui a animé les débats, parfois passionnés, était ce-



M. LEON VIALA
réélu Président de l'U.F.A.C.

lui de l'Union. On peut avoir une idée approximative du travail accompli en considérant que rien que la Commission de la défense des droits des Anciens Combattants et Victimes de guerre a présenté en séance plénière vingt-quatre motions qui furent adoptées à l'unanimité.

Pour des raisons purement personnelles, M. Maurice de Barral, qui, comme chacun le sait, assumait avec beaucoup de compé-

tence depuis la création de l'U.F.A.C. la lourde charge du poste de secrétaire général, a démissionné. Il fut élu à l'unanimité vice-président en remplacement de M. Morel qui a bien voulu accepter de prendre le secrétariat général.

Union des Amputés de Guerre de la Région Parisienne

Cette Association, qui est une des plus actives, continue à être sur la brèche sans relâche. Dirigé par son président bien connu et estimé de tous, M. Nouveau, ainsi que par M. Delporte, son Conseil d'administration ne manque pas une occasion pour défendre avec acharnement et opiniâtreté les intérêts des mutilés. C'est le fameux rapport Constant pour les pensions, dont les modalités d'application devraient faire une palinodie, c'est l'attribution pratique de 1.200.000.000 francs aux mutilés et mille autres choses qui font que les démarches se succèdent pour ainsi dire sans interruption.

Grâce au travail inlassable de quelques-uns et l'aide spontanée de tous, le Conseil d'administration a pu augmenter sensiblement l'aide apportée en cas de décès d'un membre.

U. G. E. V. R. E.

Grande est l'effervescence en sein du Comité Directeur de notre Fédération. Cela est bien compréhensible.

Pour réaliser les deux grandes manifestations inscrites à son programme, aucun effort ne saurait être négligé. En effet, il ne s'agit de rien de moins que du GRAND BAL annuel qui aura lieu le 26 mars au Palais de Chaillot, où, au cours d'un programme de grandes vedettes, tous les camarades voudront se retrouver. Ce n'est que pour mémoire que nous rappelons que l'an dernier plus de cinq cents camarades ont dû faire demi-tour faute de places. Et cette année le programme sera encore plus magnifique. Mais, c'est une partie seulement des grandes réalisations entreprises. N'oublions pas que l'U.G.E.V.R.E. tiendra son grand congrès, à Paris, les 22, 23 et 24 avril. Jamais encore on n'aura donné un tel éclat à un congrès d'U.G.E.V.R.E. Qu'on en juge. Le dimanche 24 avril sera consacré à un vaste Congrès international réunissant des délégations officielles des combattants de tous les pays, pour manifester leur volonté inébranlable d'éviter la guerre.

La Tramontane

La Tramontane a organisé, le 5 février, au Tyrol (avenue des Champs-Élysées), son grand bal annuel qui fut un succès éclatant, tant par son élégance que par le nombre des camarades et sympathisants qui ont répondu à l'appel des organisateurs. Le déroulement de cette soirée a été digne du cadre dans lequel elle a eu lieu.

Chez les Hongrois

LES COMBATTANTS VOLONTAIRES ET RESISTANTS HONGROIS ont tenu leur bal le 29 janvier au Cité-Club Universitaire. L'excellent Michel Kokas et son frère, à la voix d'or, ont su créer avec leurs Tziganes l'ambiance inoubliable et si caractéristique des bals des Volontaires et Résistants hongrois. Jeunes et... moins jeunes s'épuisaient à plaisir à danser jusqu'au matin au son de l'orchestre Valentin, du Palais d'Orsay.

Le 1er Régiment de Paris

Le 1^{er} Régiment de Paris (ex-51/22) a organisé, le 15 janvier, à Coulommiers, un concert avec la participation de Mme André-Chastel et d'autres artistes de renom. Dommage que l'épidémie de grippe qui sévissait ait privé beaucoup de camarades du plaisir d'y assister. Ils se rattraperont la prochaine fois. Il est difficile de réaliser un programme de qualité meilleure, mais le 1^{er} Régiment peut fort bien nous en donner d'aussi bons.

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...

Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11

PARIS-IV^e

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13

Maison de confiance

LA VIE DE NOS SECTIONS

* ROANNE *

Toujours en première place

Nous nous sommes adressés à nos sections de province en leur demandant de souscrire des abonnements à notre Journal.

Nous venons de recevoir 47 abonnements de notre section de Roanne.

Comme toujours, la section de Roanne donne l'exemple et est la première à avoir réalisé la tâche que nous lui avons assignée. Bravo, camarades de Roanne !

NOTRE BAL ANNUEL

Le 22 janvier, au soir, a eu lieu notre bal annuel, qui a réuni, dans un cadre intime et joyeux, tous nos camarades et toute la population juive de Roanne.

Un programme choisi, où on a pu applaudir tour à tour le jeune virtuose Henri Ferber, de Paris, le jeune virtuose Jackie, de Lyon, et l'orchestre Tabury, de Roanne, a su donner une agréable ambiance à notre soirée.

Un buffet abondamment garni, une ex-

cellente organisation et un bel entrain ont contribué à la parfaite réussite de cette soirée, qui a laissé un souvenir très agréable chez tous les participants.

Le comité des fêtes (Goldberg, Martinne, Olej, Pick, Topor) s'est dépensé d'une façon inlassable et a parfaitement réussi à sa tâche, malgré les modestes moyens mis à sa disposition.

Nous remercions tout particulièrement nos généreuses donatrices, au buffet, ainsi que le concours précieux et actif de Mmes Olej, Topor et Pick.

Notre comité a versé au comité local de la « Haganah » une somme de 15.000 francs.

Réception en l'honneur de Diadia Micha

Le 28 janvier 1949, nous avons eu la visite, en notre ville, de Diadia Micha, le populaire chef de groupes de partisans juifs, qui est venu donner une conférence sur ses souvenirs de guerre.

A cette occasion, notre comité, ainsi que les délégués des autres organisations, après une brève réception à la gare, ont organisé un banquet intime dans les appartements de notre camarade Martinne.

Dans un cercle intime et dans une atmosphère de camaraderie, notre ami Diadia Micha, en exprimant sa joie de se retrouver parmi d'anciens combattants juifs, nous a raconté quelques souvenirs de la lutte clandestine contre l'oppression nazie.

Spoliation - Restitution

Le C.R.I.F. nous communique : Les articles 44 et 47 de la loi numéro 48-978 du 16 juin 1948 et les arrêtés de M. le ministre des Finances et des Affaires Economiques, en date du 15 novembre 1948 pris en exécution de ladite loi, ont trait aux demandes de remboursement de prélèvements exercés sur les avoirs israéliens en application de l'amende du milliard.

Cette même loi institue un délai de trois mois à compter du 30 avril 1949 pour formuler auprès de l'Office des Biens et

Intérêts privés : 146, avenue Malakoff, à Paris-XVI^e, les demandes de remboursement de prélèvements exercés sur les avoirs des personnes spoliées. Des formulaires de déclaration peuvent être retirés à l'Office des Biens et Intérêts privés, 146, avenue Malakoff, Paris-XVI^e.

Il paraît extrêmement urgent d'attirer l'attention de nos coreligionnaires sur le cours de ce délai qui a commencé à prendre effet le 1^{er} janvier 1949 pour se terminer le 30 avril 1949.

L'action pour nos soldats

(Lemman Hachiaï).

Notre comité a entrepris tous les préparatifs en vue d'une pleine réussite de cette action de solidarité qui nous tient particulièrement à cœur.

Le président : Dr GRUPPER.

* LILLE *

Le comité central de notre Union adresse ses vœux les plus fraternels à nos amis M. et Mme Rosenblatt, de Lille, à l'occasion de la naissance de leur fille Eliane-Andrée.

Très touché par la marque de sympathie qui m'a été témoignée par notre comité à l'occasion de la naissance de ma fille Eliane-Andrée, j'exprime à notre président, ainsi qu'aux membres du comité, les plus vifs remerciements et toute ma reconnaissance pour le magnifique cadeau qui m'a été offert par notre section.

Le secrétaire :
Arno ROSENBLATT.

ISRAEL
Amérique du Nord
Amérique du Sud
AVION - BATEAU
CHEMIN DE FER
pour toutes destinations
par
LLOYD OUTREMER
3, rue des Mathurins, PARIS (IX^e)
(OPERA) OPE. 87-33 et 98-10

Menuiserie Ébénisterie

INSTALLATION GENERALE
DE MAGASINS
EBENISTERIE - VERNISSAGE
Prix modérés - Travail soigné

ÉTABLISSEMENT
KREMSKI

S.A.R.L. au capital de 100.000 fr.
Remise de 5 % aux membres
de l'Union

9, rue Victor-Letellier
PARIS-20^e

Métro : Mémilmontant
Tél. : MEN. 79-96

Ce que vous devez savoir

Allocation spéciale pour les enfants des veuves et des grands invalides

Nous relevons dans « le Réveil des Combattants » l'article ci-dessous concernant l'allocation pour les enfants des veuves et des grands invalides.

Les enfants infirmes, incurables des veuves de guerre et des grands invalides étaient régis par l'ordonnance du 25 octobre 1945.

Contrairement à la loi du 31 mars 1919, qui accordait à ces déshérités, leur vie durant, le bénéfice des majorations pour enfants, l'ordonnance prévoyait que leur allocation à partir de l'âge de vingt ans.

Nous n'avons cessé de protester contre cette atteinte aux droits antérieurement acquis.

Grâce à Mme Madeleine Péri, nos efforts viennent d'être couronnés de succès.

Le 31 décembre 1948, au cours de la troisième séance de l'Assemblée nationale, elle intervenait en des termes émouvants pour que disparaisse cette injustice.

« Dans l'euphorie de la Libération, elle rappela, chacun de nous pensait que la « Nation reconnaissante » élèverait dignement les enfants des martyrs de la foi nationale.

« Le fardeau de ces veuves de guerre, encore accablées par le destin, n'est-il pas plus lourd que celui des hommes dont les profits sont soigneusement épargnés ?

« Aussi, je me suis permis de soumettre à votre approbation le texte de l'article additionnel dont M. le Président vous a donné lecture, pour remédier à une législation qui me paraît inhumaine. »

C'est ainsi que le texte ci-dessous fut adopté à l'unanimité.

L'Assemblée nationale a adopté un article 31 bis ainsi conçu :

Les articles 20 et 54 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre sont complétés ainsi qu'il suit :

Art. 20. — Les enfants atteints d'une infirmité incurable les mettant dans l'incapacité de gagner leur vie, ou, éventuellement, lorsque leur père ne peut plus prétendre aux prestations familiales de leur chef, et sauf dans le cas où il sont hospitalisés aux frais

de l'Etat, à une allocation spéciale dont le montant annuel est fixé ainsi qu'il suit :

— 10.800 francs pour une pension d'invalidité de 100 % ;

— 9.200 francs pour une pension d'invalidité de 95 % ;

— 7.600 francs pour une pension d'invalidité de 90 % ;

— 6.000 francs pour une pension d'invalidité de 85 %.

Cette allocation n'est cumulée avec aucun autre supplément familial attribué au titre du même enfant.

Art. 54. — Sous réserve qu'ils ne soient pas bénéficiaires des dispositions de l'article 51 du présent code, les enfants atteints d'une infirmité incurable les mettant dans l'incapacité de gagner leur vie, ou, éventuellement, lorsque leur mère ne peut plus prétendre aux prestations familiales de leur chef, et sauf dans le cas où ils sont hospitalisés aux frais de l'Etat, à une allocation spéciale d'un montant annuel égal à celui de l'allocation attribuée à l'invalidité de 100 %, en application de l'avant-dernier alinéa de l'article 20 du présent code.

Cette allocation n'est cumulée avec aucun autre supplément familial attribué au titre du même enfant.

Convention entre la France et la Tchécoslovaquie

L'Assemblée nationale a adopté, dans sa séance du 21 janvier 1949, une loi qui, en son article unique, indique :

« Le Président de la République est autorisé à ratifier la convention relative au paiement des pensions aux victimes de la guerre conclue le 1er décembre 1947 entre la France et la Tchécoslovaquie et dont le texte est annexé à la présente loi.

Attribution de prêts aux évadés de France

L'ordonnance du 2 novembre 1945 a étendu le bénéfice des prêts institués en faveur des anciens prisonniers et déportés par l'ordonnance du 5 octobre 1945, aux évadés de France qui avaient rejoint les Forces Françaises Libres avant le 8 novembre 1942, la loi du 23 juin 1948 ayant reporté cette date au 1er août 1943, les dispositions de l'ordonnance susvisée peuvent être considérées comme désormais applicables à tous les Français qui avaient quitté le pays pour reprendre la lutte.

Prestations familiales pour charges de famille en faveur des rééduqués

Les élèves, pensionnés de guerre ou anciens combattants, en cours de rééducation, pères de moins de deux enfants, peuvent bénéficier des allocations familiales du code de la famille.

Toutefois, la circulaire numéro B 979 de l'Office National des Anciens Combattants précise qu'en aucun cas le cumul des allocations familiales avec les allocations pour charges de famille servies aux victimes de guerre en rééducation ne peut leur être accordé.

D'autre part, les allocations pour charge de famille instituées par l'Office National continuent à être accordées en faveur :

- de l'enfant unique ;
- de l'épouse lorsqu'il est établi qu'elle est effectivement à charge ou que les conjoints ne perçoivent à aucun titre l'allocation de salaire unique ;
- des parents réunissant les conditions d'âge ou de santé exigées.

VICTIMES CIVILES

Aux termes de l'article 3 de la loi du 20 mai 1946, sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre, ouvrent droit à réparation « les accidents provoqués par un fait précis dû à la présence des forces françaises ou alliées, des armées ennemies ou d'un organisme placé sous le contrôle de l'ennemi ».

Les intéressés doivent adresser leur demande :

a) Au médecin-chef du centre de réforme de leur domicile (victimes civiles directes) ;

b) Au directeur départemental des anciens combattants et victimes de la guerre de leur domicile (ayants cause).

Les victimes civiles ou, en cas de décès, leurs ayants cause, peuvent prétendre soit à une pension d'invalidité, soit à une pension de veuve, d'orphelin, d'ascendants, mais non à un capital.

Le ministre des Anciens Combattants, en date du 21 juillet 1948, rappelle aux délégués principaux que la durée de validité des pensions temporaires des victimes civiles doit toujours être fixée à trois ans, même si au point de vue aptitude au service militaire, les intéressés sont placés dans la position de réforme temporaire.

(Circulaire numéro 1456 S.D.C.)

Supplément familial pour les veuves de guerre

En application de la loi du 27 février 1948, les veuves de guerre peuvent prétendre au supplément familial si elles ont des enfants à charge susceptibles d'ouvrir droit aux allocations du Code de la famille.

Pour donner droit au rappel intégral des arrérages, les demandes pour l'obtention de ce supplément, doivent être présentées dans le délai d'un an qui suit la promulgation de la loi du 23 février 1948, c'est-à-dire avant le 28 février 1949.

Quant aux demandes présentées soit après le 28 février 1949, soit un an après la date à laquelle toutes les conditions ont été réunies, elles ne peuvent donner lieu qu'à un an de rappel.

Les nouveaux taux des pensions au 1 septembre 1948

DEGRES D'INVALIDITE	Total des pensions et allocations au 31-10-48	Indemnité de cherté de vie	
		Montant de l'indemnité	Total général des pensions, allocations, et de l'indemnité de cherté de vie
10 %	4.390	461	4.851
15 %	6.585	691	7.276
20 %	8.780	922	9.702
25 %	10.975	1.153	12.128
30 %	13.170	1.383	14.553
35 %	15.365	1.613	16.978
40 %	17.560	1.844	19.404
45 %	19.755	2.075	21.830
50 %	21.950	2.294	24.244
55 %	24.145	2.525	26.670
60 %	26.340	2.755	29.095
65 %	28.535	2.986	31.521
70 %	30.730	3.217	33.947
75 %	32.925	3.447	36.372
80 %	35.120	3.678	38.798
85 %	37.315	3.909	41.224
90 %	39.510	4.140	43.650
95 %	41.705	4.371	46.076
100 %	43.900	4.602	48.502
100 % avec statut	46.095	4.833	50.928
100 % + art. 12. 1°	48.290	5.064	53.354
100 % — 2°	50.485	5.295	55.780
100 % — 3°	52.680	5.526	58.206
100 % — 4°	54.875	5.757	60.632
100 % — 5°	57.070	5.988	63.058
100 % — 6°	59.265	6.219	65.484
100 % — 7°	61.460	6.450	67.910
100 % — 8°	63.655	6.681	70.336
100 % — 9°	65.850	6.912	72.762
100 % — 10°	68.045	7.143	75.188
100 % + art. 10 seulement	70.240	7.374	77.614
100 % + art. 10 + art. 12 = 1°	72.435	7.605	80.040
100 % — 2°	74.630	7.836	82.466
100 % — 3°	76.825	8.067	84.892
100 % — 4°	79.020	8.298	87.318
100 % — 5°	81.215	8.529	89.744
100 % — 6°	83.410	8.760	92.170
100 % — 7°	85.605	8.991	94.596
100 % — 8°	87.800	9.222	97.022
100 % — 9°	90.000	9.453	99.448
100 % — 10°	92.195	9.684	101.874
100 % + double art. 10 + art. 12	94.390	9.915	104.300
100 % + double art. 10 + art. 12	96.585	10.146	106.726
100 % + double art. 10 + art. 12	98.780	10.377	109.152
100 % + double art. 10 + art. 12	100.975	10.608	111.578

Affaires fiscales, juridiques, commerciales, artisanales, rédaction actes sociétés, fonds de commerce, gérance, baux, registres du Commerce, des Métiers, déclarations fiscales, etc...

Simon FELDMAN

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

132, Rue Montmartre - PARIS-2°

Tél. : CENTRAL 27-68

Consultations tous les jours, sauf dimanche, de 18 h. à 19 h. 30
Samedi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

LE PAPRIKA

Restaurant hongrois

Angle 14, rue Chauchat et 28, r. de la Grange-Batelière

Métro : Richelieu-Drouot

Tél. : PRO. 19-01

Déjeuners d'affaires

à des prix très étudiés

Tous les soirs à partir de 20 h., musique tzigane avec la célèbre violoniste RETHY ROZSI et son orchestre ou cymbalom Michel VILLAS.

AU POSEUR DE LINOS
LINOLEUM - BALATUMS

Toiles Cirées - Papiers Peints, etc.

MAURICE WAIS

98, Boulevard de Ménilmontant
PARIS-XX°

Téléphone : OBERkampf 12-55

Métro : Père-Lachaise

Le gérant : S. HAUSBERG.

JACQUES BANATEAU

MARCEL MOURIER

MARBRIERS

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge (Seine)

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALExis 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

Maison I. LIPSKI

42, Bd du Temple, PARIS (XI°)

M° République. — Tél. Roq. 82-17

Vous trouverez, comme toujours, un grand et beau choix de :

Vêtements pour Hommes et Cadets

ainsi que de

Pantalons golf

Spécialité de plissés en tous genres

BOUTONS

BOUCLES FANTAISIES

Prix

défilant toute concurrence

Remise aux confectionneurs

85, rue Duhesme, Paris-13°

ארנזער ווער

שאפט אבאנעמנט

פאר אייער צייטונג

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליקע און פראנט-קעמפער

דאס „גאלדענע בוך“ פון יידישן קעמפער

דער צערעמאניע אין מאנ פון דער
אנטהילאנז, איז דאך ביי אלעמען
נאך פריש אין זכרון, און אזוי
וועט עס נאך זיכער בלייבן אויף א
לאנגער, לאנגער צייט. ווי מיר וויר
סען אבער, איז דאס נאך געווען א
טייל פון אונזערע גרויסע אויפגאבן
בען, דאס ערשטע קאפיטל —
דארף מען אפשר זאגן — פון דעם
גאלדענע בוך, וואס מיר האבן
איצט צו רעאליזירן.

אויב דער מאנאמענט איז די
אויסערלעכע, עפנטלעכע דעמאני-
סטראציע צו פארייביקן די רומד
פולע עפאפייע פון יידישן זעלנער
אין פראנקרייך און זיין אטייל אין
דעם קריג, וועט דאס „בוך“ זיין

פון

ה. שרייפער

דער מאנאמענט אין יעדער יידישער
שטוב, ווייל כמעט יעדער יידישע
פאמיליע האט דאך געהאט אירע,
דאס איז פרייוויליקע זעלנער, עס
וועט זיין דער זכר פון יעדן באזונד-
ער, און אין די הייזער פון אונזער
רע געפאלענע וועט דאס „גאלדענע
בוך“ זיין דער גרתימדי, וואס וועט
ווארן האלטן דעם שטענדיקן אג-
דענק פון די, וועמענס צוריקער
זיי קענן מער נישט דערווארטן.

דא ווילן מיר קענען בולט איר
לויטערן מיט ווערטער און פאקטן
דעם גאנצן קרבנות-פולן בייטראג,
וואס מיר, יידן, אלט-באוועסענע,
צו פריש געקומענע, האבן ספאנטאן
אין א מעכטיקן שטראם גע-
אילט א שטעלן אין דינסט פארן
ניי-אדאפטירטן פאטערלאנד, ווייל
נאך אין אזא אויסנאכע קען מען
ארויסברענגען דעם הערלעכן עלאן
וואס האט באוויזן די מאסעס פון
צענדליכער טויזנטער יידן, פרעמד
דע, אויסלענדער, אפמאטאל נאך-
וואס געקומענע אין דעם לאנד, זיך
צו מעלדן פרייוויליק אין דער פראנט-
צווישער ארמיי און צו שטעלן
זייער לעבן אין דינסט פאר פראנט-
רייך.

פון פארשידענע זייטן קען מען
דערמאנען די יידישע קאמבאט-
טאנטן, מען קען לויבן און אפגעבן
כבוד זייער מוט און טאט, ביי פאר-
שידענע געלעגנהייטן קען מען
אויפווייזן זיינע ווערטן און ביי-
שפילן, אבער מיי פארייביקן זייער
אנדענקען, אפאטן פינקטלעך דעם
פארגאנגענע קאמפס - פערראד,
ארויסהויבן פאר דעם זכרון הי-
עלדישע מאמענטן פון פנים אל-
פנים מיט דעם פארהאטסן טויט
שונא און פארייביקן די הערלעכע
געשטאלטן פון אונזערע געפאלענע
— דאס קען קיינער נישט מאכן, ווי
מיר — דאס וועט אויך קיינער פאר-
אונדז נישט מאכן.

דאס „גאלדענע בוך“ וועט זיין
און מוז זיין די זאך פון יידישן קאמ-
באטאנט-פארבאנד, דאס איז אונז
זער דרינגליכסטער חוב, צו דעם
אקציע מוזן מיר זיך שוין פאר-
מעסטן.

מיר האבן דא פאר זיך נישט
קיינ קלענערע אויפגאבע, ווי די אג-
ציע פארן מאנאמענט און די אג-
טויטעס פון יעדן פון אונדז וועט
ווערען מוזן קומען צום אויסדרוק
אבער מיר זענען זיכער אז אויך
דאסמאל וועלן די יידישע קאמבאט-
טאנטן דעם ציל צו דערגרייכן.

נישט קיין נייע טעמע ווילן מיר
דא באזירן ביים ווידער אויפהייבן
די פראגע אין דעם איצטיקן אר-
מקל, אין „אונזער ווילן“ זענען
שוין געווען עטלעכע ווענדונגען ווע-
גען דער וויכטיקייט צו רעאליזירן
דאס ארויסגעבן פון דעם גאלדענעם
בוך געווינדעט דעם יידישן פריי-
ווייליקן, פראנט-קעמפער און ווי
דערשטענדלעך אין פראנקרייך.

מיר האבן שוין לאנג פארשטא-
נען דעם דרינגנדיקן חוב, וואס
פארפליכטעט אונז, דעם ביורא, דעם
צענטראל-קאמיטעט, ווי דעם גאנצן
צען קאמבאטאנטן-פארבאנד, בא-
קאנט צו מאכן פאר דער עפנטלעכ-
קייט די גרויס פון אונזער צושטיי-
ער, און דעם פארגעסן פון יידישן
אטייל אין דער פארטיידיקונג פון
פראנקרייך, אין דער צייט פון דער
גרויסער סכנה, ווען דער היטלע-
רום האט זיך פארמאכטן אויף דער
וועלט, און אויך שפעטער, אין משך
פון די שווארצע, פינאנציעלע אקט-
פאציע-דאך, ווען די וועלט-מער-
דער האבן זיך צעלייגט איבער
פראנקרייך, ווי איבער גאנצן איירא-
פע, און געווינדענע מיט זייערע
בארבארישע, אונטערמענטלעכע
רויב און מארד-אינסטינקטן, אין
די יארן 1945-1939.

אויב מיר האבן אבער דעם ענין
איבערגעלאזט, איז עס נאך געווען
מיט א געוויסער אויסרעכענונג,
אויף א באשטימטער צייט, ביז עס
וועט אדורכגעפירט ווערן די אק-
ציע פארן מאנאמענט, וועלכער
האט שוין דעמאלט געהאט אונדזער
מען פאנקערטע פארמען און וואס
האט טאקע זיך באלד פארענדיקט
מיט דערפאלג. אונזער מאנאמענט
איז אנטהילאט געווארן אין דער בא-
שטימטער אונגעוויזענער צייט.

די אימפאזאנטקייט, מיט וועל-
כער מיר האבן אוועקגעשטעלט
דאס ווערן פונם קינסטלער נתן רא-
פאפארט, די גראנדיעזעקייט פון

דער יידישער פראנט-קעמפער אויף דער וואך פון שלום

קעגן אונזער פאלק, שוין די צור-
גרויסונגען צו דער מלחמה זענען
אדורכגעפאלן מיט אנטויסעמיר-
טישער העצע און אנטויידישע
ארויסרעדענען, די מלחמה גופא
וואלט באדייט די שרעקלעכסטע
קאטאסטראפע פארן יידישן פאלק.

דאס אלץ מוז זען יעדער יידי-
שער פראנט-קעמפער. ער טאר
נישט פארמאכן די אויגן קעגנא-
כער די געפארן, מיר, וואס האבן
זיך געשלאגן אויף די שלאכט-פאל-
דער קעגן פאשיוס און אנטויסעמיר-
טיס, דארפן קענען זען ווי דער
שונא איז, כדי אים ווירקטאמער צו
קענען באקעמפן.

דער שונא, דאס איז — דער
קריג. די שלאכט פאר שלום
איז די דעזיגנאציעסע שלאכט,
וואס עס פירט איצט די מענטש-
הייט. פון אט דער שלאכט איז
אפהענגיק אונזער לעבן, אונזער
צוקונפט.

מיר מוזן דעריבער זיין אין די
ערשטע רייען פון אט דער היילי-
קער שלאכט פאר שלום. אומאפהע-
ניג פון אונזערע פאליטישע איבער-
צייגונגען, אומאפהענגיק צו וועל-
כער ריכטונג יעדער פון אונז זאל
נישט געהערן, מוזן מיר זיין פאריי-
ניקט אין דער גראנדיעזער שלאכט
פאר פרידן. אונזער ערשטער גרוי-
סער צושטייער אין אט דער
שלאכט, איז דער קאמף קעגן
געפערלעכסטן עלעמענט — דעם
אנטויסעמירטיזם.

עס איז דעריבער קלאר, פאר-
וואס אונזער פארבאנד האט זיך
אנגעשלאסן אין דער „אנאוועגונג
קעגן אנטויסעמירטיזם און פאר-
שלום“ און פארוואס מיר וועלן אלץ
מון צו פארנעמען אין אט דער
באוועגונג דאס ערשטראנגיקע ארט,
צו וועלכן עס פארפליכטעט אונז
דער נאמען אונזערער: יידישע
פראנט-קעמפער.

אבער אין דער זעלכער צייט דער
ריי, אז די מערהער פון אונזערע
ברידער זאלן ווערן געמאכט אומד-
שעלעך און זאלן נישט קענען בא-
נייען זייערע פארברעכנס.

עס איז גענוג צו ברענגען דעם
ביישפיל פון מופטי, וועלכער האט
געשפילט אזא שענדלעכע ראל אין
אויסמארדן מיליאנען יידן בעתן
קריג. וואלט דער מופטי ארעסטירט

פון ג. קעניג

געווארן אלס קריגספארברעכער און
באשטראפט געווארן, וואלט עס
געווען אי א גערעכטער אקט, אי
א ווארענונג פאר זיינע נאכפאלגער.
געשען איז אבער דאס פארקערטע.
בעווייז האט אים גענומען אין שוין
די אנטויסעמירטיזם אומעטום האבן
באקומען א דערמוטיקונג: זעט
פאר מארדן יידן טשעפעט מען
אפילו נישט... און דער עיקר: דער
זעלכער מופטי האט גלייך גענומען
אויפסניי העצן קעגן די יידן און
צוגרייטן דעם קריג קעגן ישראל,
וואס האט געקאסט אזויפיל טוי-
זענטער יידישע קרבנות.

מיר זענען דעריבער, אז אזוי
לאנג ווי די אנטויסעמירטיזשע
פאשיוסטישע עלעמענטן וועלן נישט
געמאכט ווערן אומשעלעך, איז
אונזער פאלק באדרעט פון זיי. נאכ-
מער: עס האנדלט זיך, ווי זיי
אליין זאגן עס, אין „רעגולירן“ א
חשבון, און זיי האלטן, אז עס
קומט שוין אן דער מאמענט דעם
דאזיקן רעכענונג צו מאכן קעגן
אונזער פאלק. דער דאזיקער מא-
מענט, דאס איז א נייער קריג.

דערפאר טארן מיר זיך נישט
מאכן קיין שום אלוועיס: א נייער
קריג וועט קודם כל זיין געוואנדן

„מיר האבן נאך א חשבון מיט
די יידן, — האט לעצטנס געשריבן
איינע פון די אנטויסעמירטישע ציי-
טונגען, וואס דערשיינען איצט אזוי
צאלרייך אין פראנקרייך, די „אספע
דע לא פראנט“.

די דאזיקע צייטונגען, וועלכע
שטאלצירן דערמיט, וואס זייערע
ארויסגעבער האבן צוזאמענגעאר-
בעט מיט די דייטשן און פאדערן
צו באפרייען אלע מיליציאנערן,
יידן-מערדער און קאלאבאראטארן,
וועלכע געפינען זיך נאך אין תפ-
סה, האלטן, אז מען דארף זיך נאך
אפגעבענען מיט די יידן. ווי
שטעלן חוצפהדיק פעסט, אז די
יידן אין פראנקרייך, פון וועלכע
120 טויזנט זענען דערשאסן און
אומגעבראכט געווארן אויף דער
פארטאציעס, האבן נישט כלום
קיינ שום רעכט צו פאדערן דאס
באשטראפן די שולדיקע, נאך אז זיי,
די יידן, וואס זענען געבליבן לעבן,
זענען נאך די שולדיקע...

פון וואס זענען נעמט זי זיך, אט די
פארשטאנדענע אנטויסעמירטישע הע-
צע? ווי אזוי געשעט עס, וואס קום
עטלעכע יאר נאכן זיג איבער היט-
לערן און ווישי, זענען די פאשיס-
טישע און אנטויסעמירטישע עלעמענט-
טען אזוי האפערדיק און פול מיט
חוצפה?

עס נעמט זיך דערפון, וואס אט
די עלעמענטן גלייבן, אז עס קומט
ווידער זייער צייט. זיי גלייבן, אז
אין די פיהרעדיקע צוגרייטונגען,
וואס ווערן איצט געמאכט צו א
נייער מלחמה, האבן זיי צו שפילן
א גרויסע ראל.

זיי זענען ווי ביי די גרענעצן פון
פראנקרייך, און מער-דייטשלאנד
פארנעמען זייערע פריינט, די נא-
צים, און וויכטיקסטע פאסטנס. זיי
שטעלן פעסט, אז די אילזע קאכס
און עלעכע יידן-מערדער, ווערן
באנגעדיקט און באדעקט מיט כבוד.
זיי שאצן אפ, אז א נייער קריג,
אויב ער זאל אויסברעכן, וועט מוזן
האבן אלס „אידעאלאגישע“ און
„פסיכאלאגישע“ צוגרייטונג —
דעם אנטויסעמירטיזם. שטייען זיי
דעריבער אין גרויסן, די ספעציעל-
ליסטן אויף אנטויסעמירטיזשן גיפט
און אויף אנטויידישע האנדלונגען.

*

ווען א מערהער ווערט ארעס-
טירט און אומשעלעך געמאכט,
געשעט דאן נישט כלום א גערעכ-
טיקייט לגבי דעם קריג. עס ווערט
גלייכצייטיק דערמיט פארהיטן נייע
מערדערייען.

ווען מיר קעמפן פאר אומשער-
לעך מאכן די שולדיקע אינעם
אומקום פון אונזערע 6 מיליאן ברי-
דער, איז אונזער קאמף פון מאפיל-
טען באדייט: עס גייט קודם-אל-
אין דעם, אז דאס פאלק זאל נישט
דריטל פון אונזער פאלק זאל נישט
בלייבן אומבאשטראפט, עס גייט

אונזערע הארציקסטע גליק-וונטשן
דער פאמיליע **האסבערג**
צום געבורט פון זייער טעכטערל
ראלא
קלארא און אזוי בלום
א הארציגן מול-טוב
דעם חבר **האסבערג און פרוי**
צום געבורט פון זייער טעכטערל
ראלא
פאמיליע שרייפער

די יידיש
אין די פראנצויזיש-דייטשע
מלחמות
אין 1870 און 1914

אורן פאר שלום

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

קאמבאטאנט-קארטע

מיר זיינען צופרידן צו מעלדן אונז זענען מיטגלידער, און אונזער אינטער-וועב האט געגעבן א געהעריקן רע-זולטאט, און אז פון היינט אן, קען די מעטריקע ווערן פארטראפן דורך א קאפי פון נאטוראליזאציע-דעקלעט אדער פאר אויסלענדער דורך א קאפי פון זייער קארטראינדאטאנטע.

ביי דער געלעגנהייט וועלן מיר גאט-אמאל דערמאנען וועגן דער וויכטי-קייט פון דער קאמבאטאנט-קארטע, ספעציעל פאר די פרייוויליגע, און אז עס איז אין זייער אייגענעם אינטערעס זיך אפצושטעלן צווישן צווישן דאסע.

ווי עס איז באקאנט, האט מען ביז איצט געפאדערט ביים אנגעבן די ביטע אויף דער קאמבאטאנט-קארטע, צווישן אנדערע פאפירן אויך א געבורט-שיין. דער גרעסטער טייל אויסלענדער האט זיך געפונען פאר גרויסע שוועריקייטן, נישט קענענדיק צושטעלן דעם דאזיקן דאקומענט. איינער פארבאנד צוואמען מיטן „אונזערער“ האט זיך דעריבער גע-וואנדן צום מיניסטער פון געוועזענע קאמבאטאנטן, אים אויפגעקלערט וועגן די שוועריקייטן, וועלכע די אויסלענדער האבן, ארויסצובאקומען א געבורט-שיין און געבעטן, אז אן אנדער דאקומענט זאל אים קענען פארטראפן.

קארטע דע ראפארטירע

די קריגס-געפאנגענע וואס האבן פארלוירן זייער „קארטע דע ראפארטירע“ קענען קיין דאזיקע נישט באקומען. זיי קענען אבער באקומען א באשטע-טיקונג וועגן דער געפאנגענשאפט, ווענדנדיק זיך אין מיניסטעריום 16 רי דארטא, דער איינציקער ארבע-נימ וואס איז באמולמעכטיקט אזעלכע שיינען ארויסצוגעבן.

וויכטיק פאר קריגס-געפאנגענע

א קארטע-טעקע פון הונ-דערטער טויזנטער מעדיצינישע פישן פון די געוועזענע קריגס-געפאנגענע אין דייטשלאנד איז געפונען געווארן אין די קעלערס פון אדוועני פאש.

ליודע מיליטער

מיר דערמאנען אונזערע חברים, די וואס האבן נישט קיין מיליטעריש ביכל, אז זיי קענען דעם דאזיקן וויכטיקן דאקומענט באקומען דורך אונזער אר-באניזאציע.

עס איז נויטיק ארויסצוברענגען אין בירא פון פארבאנד א לעגאליזאציע קאפי פון „פיש דע דעמאביליזאציע“.

פראנצויזישער

מעדאל פון קריג

1939-1945

אונזערע מיטגלידער איז שוין בא-קאנט, אז יעדער איינער וואס איז אין דער לעצטער מלחמה געווען א סאלדאט אין פראנקרייך האט דאס רעכט צו טראגן דעם אייכנערמאנען מעדאל.

עס איז גענוג צו קענען באווייזן (ביי אן עווענטועלער קאנטראלע) דעם פיש דע דעמאביליזאציע אדער דאס מיליטערישע ביכל.

אונזער פארבאנד האט באקומען פאר הונדערטער מיטגלידער א ספע-ציעלן דיפלאם, וואס ווערט ארויסגע-געבן פון סידע-בלאנשע און וואס גיט רעכט צו טראגן דעם מעדאל אן שום אנדערע באווייזן.

וועגן אלע אויסקונפטן אין דער דא-זיקער פראגע קענען זיך אונזערע חברים ווענדן אויף די פערמאנענצן אין די ארגאניזאציע אדער אין בירא פון פארבאנד, 18 רי דע מעסאזשערי.

פאר די קעמפער

אין נארוועגיע

אן אויסצייכענענדיג פאר די געוועזענע קאמבאטאנטן אין נארוועגיע

די פרייוויליגע פון פראנקרייך וואס האבן אנטיילגענומען אין די קאמפן פון נארוועגיע, וועלן באקומען דעם ריכטיקן פון דער נארוועגישער רעגירונג.

וועגן

קריגס-פענסיעס

אפמאך צווישן פראנקרייך און טשעכאסלאוואקיע וועגן קריגס-פענסיעס

די נאציאנאלע פארזאמלונג האט דעם 21סטן יאנואר אפגעשטימט א געזעץ וואס לויטעט:

„דער מליכה-פרעזידענט איז בא-פולמעכטיקט צו ראטיפיצירן דעם אפ-מאך בנוגע דאס אויסצאלן פון פענס-יעס פאר די קריגס-קרבנות, וואס איז געשלאסן געווארן דעם 1טן דעצעמבער 1947 צווישן פראנקרייך און טשעכא-סלאוואקיע.“

פיל נחת אייך
סאשא און ראשעל האסבערג
צום געבורט פון אייער טעכטער
ראלף
פאמיליע ארפוס



אין אינפירמערי

טארל ווערט אין כעס: „וואס זאל דאס באדייטן?“ זאגט אמאן: „איך בין דאך נישט קראנק, נאר דער פוס, זאל ער דעריבער, איינעמען דעם אספירין.“

דאס דאקטארל האט זיך אזוי אויפגעגעבן, אז די שטימע האט זיך ביי אים פארהאקט, נישט אז הוי און נישט אהער... אמאנען האט מען געשטעלט צום ראפארט.

„מע קוריע“

צו שלעפן שווערער קאסטנס מיט אמוניציע אויף די פלייצעס איז בער די באקאנטער זאמער גע-הערט נישט צו די לייכטע ארבעטן. היינט איז די רייע פון די בריר דער פיסלעוויטש. זיי שלעפן ווער קאסטן אויפגעהאנגען אויף א לאנ-גען שטיק האלץ איבער די אקסי-לען.

די פיס מיט די צעריסענע שיך פארגראבן זיך אין זאמער. מען שלעפט זיך, אבער מען קומט אן. צען אויגער איז פויער. מיינט מען פאר דער סעקציע א „קאס-קרוט“, איין שאכטל פארדינען מיט ברויט פאר זעכצן מאן. ווען בירדער בירדער פיסלעוויטש אויפן זאמער, לעבן דעם בראון גרא-בען סערושאנט, עסן ווער סאר-דינדל און ווישן זיך דעם שווייס פון שטערן.

שפאצירט זיך ארום דער קאפי-טאן, דער מיט די שווארצע וואג-סעס מיט דעם קורצן שטעקער לע אונטער דער האנט, נאך איינער פון די, וואס האלטן נישט שטארק פון די „וואלאנטער זשויוו“. גייט ער פארביי די בירדער פיס-לעוויטש, פארדרייט דאס מאל מיט זיין איראניש שטייכלע און זאגט: „ס'איז שווער, וואס? אויב איר ווילט, קען איך אייך העלפן מען זאל אייך באפרייען פון דאזען.“ ענטפערט אים דער יונגער פון די בירדער:

„א, דאנק, קאפיטען, אבער מיר האבן זיך נישט אנגאזירט מען זאל אייך באפרייען...“ דער גראבער סערושאנט קוועלט פון נחת. דער קאפיטאן קלאפט מיט טען שטעקעלע איבער זיינע שטייול, ער גייט לאנגזאם אוועק און רעדט צו זיך אליין: „סע קיריע...“ עס שטימט ביי אים עפעס נישט אין זיין השבון.

אילעקס בעללער

מאך, און די פינף דאקטוירים זע-נען מיטעלפערס (הויפטזעכלעך ביים אויסקערן די באראקן). אין דער גאנצער אפטיק פון לאנדער געפינען זיך נאך אספירין, פאסטילן, אויף וואס פאר א קראנקהייט מען זאל זיך נישט בא-קלאגן, באקומט מען אספירין. האמאן, דער טערקישער יודע, האט זיך ביים מארשירן אפגעריבן

פון דעם לעצטן באראק, וואס ליגט לינקס פונם וועג, פונקט היי-טער די קלאזעטן, האט מען גע-מאכט אן אינפערמער פאר קראנ-קע. אנגעפירט איז די אינפערמער פון א יונג פראנצויזיש דאקטאר, וואס האט קוים אנדערטהאלבן האר אונטער דער נאז. אין באראקעס זענען דא ארום



א פוס, קומט ער א קאמער אין אינ-פערמער. נאכן באהאנדלען, גיט מען אים, ווי געוויינלעך, צוויי פאסטילן אס-פירין. איז דאך אבער אמאן א „עכטער טערק“, וועט ער זיך אוועק אויף דער ערד פאר דעם דאקטארל אין די אויגן און שלעפט אראפ א שוץ פונם קראנקן פוס, לייגט אריין די פאסטילן אספירין און שלעפט צוריק ארויף דעם שוץ. דאס דאק-טאר

צוויי הונדערט פרייוויליגע דאק-טוירים, אויכענשולטע, דיפלא-מירטע, מיט פראקטיק. נאך פינף פון זיי איז דורך אק-ראבאטישע קונשטיק געלונגען „זיך ארוינצוכאפן“ אין דער אינ-פירמער. דער קאלאנעל פון 22-טן רעגיסטער האלט אז „מען דארף זי נישט געבן קיין דאקטוירים, מען דארף סאלדאטן.“ איז דאס דאקטארל, דער דאק-טאר

ד' אוואנטורעס פון 'אנקל וואלאנטער



פיר פיש מיט איין שאט

געטראפן? - יא מיין לייטענאנט,

בוט 1

112 (15) Fevrier 1948 (3)

דעזאָלוציע פון „אופאק” וועגן שלום

דער אלגעמיינער פארבאנד פון די פראנצויזישע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס, פארזאמלט אויפן קאנגרעס וואס איז אפגעהאלטן געווארן דעם 5טן און 6טן פעברואר.

אויסדריקנדיק די געפילן און אספיראציעס פון זיינע צוויי און א האלב מיליאן מיטגלידער, געוועזענע קאמבאטאנטן און קריגס-קרבנות פון די צוויי וועלט-מלחמות,

טריי דער אקציע, וואס ער האט נישט אויפגעהערט צו פירן לשכות דער פארטיידיקונג און דער ארגאניזירונג פון שלום.

אויסערסט באאומרוואקט צוליב דער אינטערנאציאנאלער לאגע, אין וועלכער קום 4 יאר נאך דער ענדע פון קריג, הערשן איבערגעטריבענע גאציאנאליזמען, וואס זענען גורם די נייע קאנפליקטן, אומזיכערקייט און מלחמות,

שטרייכט ווידער אונטער זיין צוגעבונדנקייט צו די פרינציפן, אויסגערעכנטע אין טשארטער פון די פארייניקטע פעלקער, וואס דארפן ווערן רעספעקטירט פון אלע רעגירונגען, וואס האבן זיי פרייוויליק און איינערלעך אונטערגעשריבן,

באשליסט:

1. צו באקעמפן די אידיע פון פאטאליקייט פון קריג, מיט קראפט און ברוטאליקייט קען גישט געלייזט ווערן קיין שום פראבלעם, נאר פארקערט: זיי אנטהאלטן אין זיך זיכער פון נייע קאנפליקטן.

2. צו דעמאנסטרירן און העלפן פארייניקטן דעם קינסטלעך-געשאפענעם קריגס-פסיכאז, וואס ווערט אויסגעהאלטן מיט פארעכטיקע צילן אין אלע לענדער דורך א ליגנ-פראפאגאנדע, וואס שטעלט מיט זיך פאר אן אנטגרייך אויף דער פרייהייט פון געדאנק.

3. קעגנצווירלן מיט אלע כוחות קעגן דער פארטירונג פון אנטאר-גאנטישע בלאקן, וואס פירט אומפארמיידלעך צו מלחמה, צוגעגרייט דורך א געיעג פאר באוואפענונג.

פארלאנגט ביי דער פראנצויזישער רעגירונג:

(א) צו פארוואירטן און אונטערגעמען ערנסטע שריט פאר א פאר-שטענדיקונג, דערנענטערונג און פארבעסערונג אין די אינטערנאציאנאלע באציאונגען און נעמלעך צווישן די פארייניקטע שטאטן און דעם ראטן פארבאנד.

(ב) פארצוועגן די באמאונגען צו שליסן רעגיאנאלע פאקטן, פארויס-געזענע אין דער טשארטער פון די פארייניקטע נאציעס, אונטערן בא-דינג, אז זיי זאלן דינגען דער אלגעמיינער אנטערנענונג, וועלכע שטרעבן אויסצומיידן יעדע צעשפליטערונג פון דער אינטערנאציאנאלער בעמישטאפט, און וועלכער זאל נישט ארויפלייגן אויף פראנקרייך התיבות, וועלכע שטייגן איבער אירע כוחות און מעגלעכקייטן.

דער „אופאק” פראקלאמירט, אז די קאלעקטיווע זיכערקייט, מיט וועלכער עס איז פארבונדן און פון וועלכער עס איז אפהענגיק די זיכערקייט פון יעדן פאלק, דארף נישט זיין בלויז געזיכערט דורך מילי-טערישע מיטלען, נאר דארף הויפטזעכלעך זיך באזירן אויפן פראגרעסיוון פארשוונדן פון די סאציאלע, עקאנאמישע און פינאנציעלע סיבות וואס שטויסן צו קריג, דערמעגלעכנדיק אזוי ארום די פאנאנדערבליאונג פון דער מענטשלעכער פערזאן און די אנטוויקלונג פון קאאפעראציע צווישן די פעלקער, רעספעקטירנדיק די פאליטישע אומאפהענגיקייט פון יעדן לאנד, די אויטאנאמיע פון זיין זשעני און די רעכט פון יעדן פאלק צו זיין זעלבסטבאשטיממונגרעכט.

פארלאנגט, אז אין אלע לענדער פון די פארייניקטע נאציעס, זאלן דערפערזעטאטיווע פארשטייער פון געוועזענע קאמבאטאנטן אנטילעג-מען אין די דעלעגאציעס פון די אינטערנאציאנאלע קאנפערענצן און זאלן זיך אפיציעל מיטבאטייליקן אין אלגעמיינעם ווערק פאר שלום. מיטן באוויסטיגן, אז די וואס האבן געליטן מער ווי ווער עס איז, וועלן קענען געפיען א פארשטענדיקונג-באדן וואס וועט דערמעגלעכן צו ראטעווען די מענטשהייט.

דיקט אויס דער „אופאק” זיין ווילן צו קעמפן פאר אן אינטער-נאציאנאלע קערפערשאפט פון ארגאניזאציעס פון געוועזענע קאמבא-טאנטן און פארויכערט זיין מיטהילף אלע ארגאניזאציעס וואס זענען אדורכגעדרונגען מיט די זעלבע געפילן פון רעספעקטירן די גרויסע פרינציפן פון פרייהייט און פון מענטשלעכער ווירדע, און וועלכע זענען אנטשלאסן צו רעאליזירן די זעלבע אידעאלן, די אידעאלן פון שלום, גערעכטיקייט און פרייהייט.

אן אנאנס
ברענגט א זיכערן רעזולטאט
נוצט אויס די געלעגנהייט!

איינער רעקלאמע וועט דורך אונזער צייטונג צוקומען צו מיינער און מיינער קליענטן פון פאריז און פון דער פראווינץ.

ביליקער טאריף!

יורידישע ביורא
S. SKORNICKI
26, Rue Beaubourg - PARIS-III
Tél.: ARC. 55-72
אלע יורידישע אקטן, פראצעסן, פיסקאלע, עקספערטירן און אלע אדמיניסטראטיווע אנגעלעגנהייטן
נעמט אן יעדן מאגן פון 5 ביז 7

דוד גארינטיין
DAVID GORINTIN
Chirurgien-Dentiste
80, Rue de Rivoli
Métro: Hôtel-de-Ville et Châtelet
Tél.: ARC. 69-82
האט געקענט זיין קאבינעט נעמט אויף יעדן טאג פון 9 ביז 12 און פון 2 ביז 7

געלונגענער באנקעט אין 18-טן אראנדיסטאז

צו באזוכן די פערמאנענצן, ווו עס ווערן דערליידיקט אלע ענינים, נע ארטיסטישע כוחות, וואס זיין וואס אינטערעסירן די קאמבאט-טאנטן.

ה' איזי בלום שטעלט זיך אפ, אין א קורץ ווארט, נאך באזונדערס וועגן די געפארן פון א נייער מלחמה און ווייזט אן, אז דער קריג קען אויסגעמיטן ווערן, אויב אלע די, וואס ווילן שלום, זאלן זיין אר-גאנצירט און קעגנשטעלן זיך די ניואציע פון באנקעט.



שיקט איינער באשטייערונג פאר די פרייוויליקע פון פראנקרייך אין ישראל

זונטיק, דעם 20-טן פעברואר, האט די סעקציע פון 18-טן פונעם פארבאנד פון די יידישע פראנצ-זעמפער, איינגעארדנט א צוזאמענ-טרעף, ביי א גלעזל טי, פון די יידי-שע קאמבאטאנטן מיט זייערע פא-מיליעס.

אין א פולגעפאסטן זאל, האבן חברים, וואס האבן צוזאמען גע-קעמפט, צוזאמען געליטן, פאר-ברענגט עטלעכע שעה אין א גאר געהויענער שטימונג.

זעלכע צוזאמנטרעפן גיבן א געלעגנהייט זיך צו טרעפן צווישן אמאליקע קאמפס-חברים, וועלכע צוליב די טאגטעגלעכע דאגות, זען זיך נישט קיין לאנגע מאנאטן און אפטמאל יארן.

די אונטערנעמונג האט געעפנט ה' געטשינסקי, באגריסנדיק די פארזאמלטע, און גיט איבער דעם פארזיך דעם פרעזידענט פונם פאר-באנד, ה' ארפוס.

אין פרעזידיום זענען איינגע-לאדן ה' איזי בלום, אפעל, די פארזאמלטע, און גיט איבער דעם ציע און די געסט פון די אנדערע ארגאניזאציעס, צווישן אנדערע די ה' אפעלקיר, אפאטאווסי, קאן.

ה' ארפוס גיט איבער אין א פאר-ווערטער וועגן דער ראף, וואס דער פארבאנד שפילט היינט אין יידישן לעבן, וועגן זיינע אלץ מער וואסנ-דיסט איינפלוסן און וועגן אלע דער-גריכונגען אויפן געביט פון פאר-טיידיקן די אינטערעסן פון די יידי-שע פראנטקעמפער און אין קאמף קעגן אנטיסעמיטיזם און פאר-שלום.

ח' ניימאן גיט אפ א קורצן בא-ריכט וועגן דער טעטיקייט פון דער סעקציע און רופט אלע מיטגלידער

THEATRE DES BOUFFES-DU-NORD

209, rue du Faubourg-saint-Denis Métro: La Chapelle

יידישער קונסט-מעאמער „ייקוט”

שבת, ד. 26-טן פעברואר 9 אוונט פריערלעכע פרעמיערע דעם שמידי'ס קינדער

מוזיקאלישע קאמעדיע אין 3 אקטן
פון **פריץ הירשביין**

באארבעט און רעזשיסירט פון מ' קינמאן
מוזיק **ה. קאהן**
דעקאראציעס **א. שיינער**
פארשטעלונגען יעדן שבת. זונטיק און מאנטיק 9 אוונט

עקסקורסיע קיין ישראל אויף פסח צו זייער מעסיקע פרייוו.

אפפאר 6-טן אפריל
Europa 46, Rue de Rivoli - PARIS-IV
Tél.: ARC. 21-21 Métro: Hôtel-de-Ville
TUR. 69-09
אפיצ. אנגעט AIR-FRANCE
פארשרייבט זיך אפאדארט.
צאל פלעצער באגרענעצט
ספעציעלע הנחות פאר גרופן
אינדיווידועלע ריזעס מיט שיף — אויפן
שיפ-קארטן נאך זיך און נאך-אמערקע

אכטונג מאדשאנעס פון פאריז און פראווינץ
איר באקומט א גרויסן אויסוואל פון
אמפערמעאבל פאר דאמען, מענער און קינדער
צו זייער אינטערעסאנטע פרייוו אין פאבריק
RACHE 7, Rue du Moulin-Joiey PARIS-XI
קומט און איבערצייגט אייך
און איר וועט בלייבן אונזער קליענט אויף שמענדיק

מאריס
זיכערס פון פאריז און פראווינץ
איר געפונט א גרויסן אויסוואל
פון מענער-קאנפעקציע
קאמפלעס און הייזן
צו מעסיקע פרייוו
MAURICE
240, rue de Courcelles
PARIS-17
(Métro Péreire) Tél.: GAL. 58-23

די בעסטע שטאפן
און אלע צוואגן ביי
ZAJDEL
89, Rue d'Aboukir
Métro: Saint-Denis, Réaumur
et Sentier
Tél.: GUT. 78-87
באמערקונג: קאמפליק אפן

לויט, אויסגערעכונגען און
איבערפירן פון פראווינץ
און אויסוואל
קויף פון ערד און קאוואס
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nozareth
PARIS (3e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

Les meubles DANIC
פראמיטירט
פון אויזער
גרויסן אויסוואל
פון די
שטענדיג, געשטענ-
מעבל
11 rue Ferdinand-Duval - 51 PAUL Tél. TUR 8138

Nº2(15) Février 1949 (4)

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 3 (16) — Mensuel — Mars 1949

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

Nouveau point névralgique : Akaba

Il y a à peine quinze jours, le petit port d'Akaba, pauvre village arabe de 400 âmes, situé dans le territoire transjordanien, à 5 kilomètres à l'est de la frontière d'Israël et dans une région déserte entre le golfe et les pentes escarpées du Mont Ounnazilla, comptait encore parmi les points les plus ignorés du globe. Depuis, par la volonté de la Grande-Bretagne, ce point obscur est devenu un centre d'actualité mondiale.

En effet, des nouvelles alarmantes nous parviennent de là-bas. Faisant suite à un communiqué du Foreign Office, aussi faux que tendancieux, alléguant que les Forces juives avanceraient vers la Mer Rouge, en vue de s'emparer d'Akaba, et en s'appuyant sur le pacte d'assistance liant la Grande-Bretagne à la Transjordanie, les troupes anglaises ont débarqué en force dans ce port. Les renforts en hommes et matériel ne cessent d'arriver depuis. Akaba est en train de devenir une place d'armes britannique d'une importance considérable dans le Moyen-Orient.

Quelles sont les raisons de ce débarquement et du déplacement des forces britanniques dans la région d'Akaba ?

Il suffit de suivre les événements en et autour d'Israël depuis quelques semaines, pour trouver les raisons qui ont amené la Grande-Bretagne à ce nouvel acte de paterfamilias.

D'une part, c'est l'évidence même que l'armistice israélo-égyptien, ainsi que celui qui vient d'être signé avec le Liban, ne peuvent nullement être considérés comme des victoires de la diplomatie anglaise. Depuis, d'autres pourparlers ayant pour but de négocier un armistice avec la Transjordanie et la Syrie se poursuivent.

Or, l'éventualité d'un règlement pacifique des litiges territoriaux entre les pays intéressés et l'établissement d'une paix durable dans cette partie du monde, traitée et conclue en dehors de la présence britannique, est considérée par l'Angleterre comme allant à l'encontre de ses intérêts. En effet, le Foreign Office se rend parfaitement compte qu'au cas où un traité de paix serait signé entre Israël et ses voisins il devrait renoncer à enlever à Israël le Neguev (qu'il confierait, en attendant, à Abdallah), afin d'y installer des bases militaires pour les troupes britanniques que l'Egypte cherche à chasser de son territoire et que l'Angleterre estime devoir maintenir à proximité du canal de Suez. Le Foreign Office sait qu'il lui serait impossible également de réaliser son plan, consistant à percer un autre canal reliant la Mer Rouge à la Méditerranée, à travers le Néguev, dans le cas où le canal de Suez n'offrirait plus les garanties de sécurité.

D'autre part, la conclusion de l'armistice avec l'Egypte a donné la possibilité aux forces israéliennes d'occuper la côte d'Eilat, avec la cité biblique de Etzion-Gaver, qui est le point le plus septentrional du golfe d'Akaba, et l'on sait que le territoire, ainsi que le littoral, s'étendant respectivement sur 9 kilomètres à l'est et au sud-ouest de ce point, jusqu'à la frontière égyptienne, font partie des limites d'Israël, conformément à la décision de l'O.N.U. du 29 novembre 1947.

Les troupes israéliennes, en occupant ce territoire, sont donc restées à l'intérieur de leurs frontières, n'ayant aucune visée sur le village d'Akaba, et il est clair que le communiqué du Foreign Office a cherché à dessiner à créer une

confusion entre le village d'Akaba et le golfe du même nom.

Avec l'occupation de la côte d'Eilat, que les forces israéliennes tiennent fortement entre leurs mains, les chances britanniques d'arracher le Neguev à Israël deviennent de plus en plus minimes.

par

J. ORFUS

Mais l'enjeu est trop important pour que l'Angleterre se déclare déjà vaincue sur ce point. Il faut donc s'attendre à de nouvelles surprises de sa part, dont les moindres seront un raidissement de la délégation transjordanienne à Rhodes; mais ce qui est plus grave, c'est que d'ores et déjà les patrouilles transjordanienues qui étaient postées le long de la frontière viennent d'être relevées par des troupes britanniques.

Mais si l'enjeu est important pour la Grande-Bretagne, il ne l'est pas moins pour Israël, car sans un débouché dans la Mer Rouge les routes du Neguev ne seraient plus que d'une utilité secondaire.

L'étoile de David flottant sur le golfe d'Akaba, où, bientôt, des nouvelles colonies juives seront créées, c'est pour Israël le double accès à la Méditerranée et à la Mer Rouge, condition qui ouvre au jeune Etat, sur des plans divers, des perspectives de développement dont l'importance n'échappe à personne, et qui rend à Israël ses frontières naturelles des temps bibliques.

Il n'y aura donc pas de surprises à Akaba !

Les forces israéliennes, conscientes de leur mission historique et de la légitimité de leur présence au golfe d'Akaba, y resteront, malgré les intrigues et les menaces du Foreign Office... et elles y resteront pour toujours.

Le texte de la carte que le MOUVEMENT CONTRE L'ANTISÉMITISME le Racisme et pour la Paix diffuse parmi la population juive

Je jure de rester fidèle à la mémoire des 6 millions de nos frères fusillés, tués au champ de bataille, exterminés dans les chambres à gaz et les fours crématoires.

Je réaffirme mon serment de ne jamais oublier les crimes commis par les assassins fascistes et leurs complices, collaborateurs et agents vichystes de la Gestapo.

Je réaffirme mon attachement aux alliances et aux forces de la Résistance, qui sauveront de l'extermination totale les deux tiers du peuple juif.

Je jure de lutter contre l'antisémitisme et pour la paix et de n'accepter jamais de me trouver dans le même camp que les bourreaux nazis.

Contre l'Antisémitisme Pour la Paix

par G. KÖENIG

Notre Union a adhéré, comme l'on sait, au Mouvement contre l'antisémitisme, le racisme et pour la paix.

Il va de soi qu'une autre décision eût été inconcevable. Car, qui aurait un devoir plus impérieux que nous, qui, dès les premiers jours de la guerre, sommes partis comme volontaires pour offrir notre sang dans la lutte pour l'indépendance de la France, pour la liberté, et contre le nazisme. Qui, plus que nous, aurait le devoir d'être à l'avant-garde du combat

librement. Nous sommes témoins de la diffusion dans toute la France de dizaines de journaux antisémites et fascistes qui excitent à la haine contre les Juifs et contre Israël, et qui écrivent que les Juifs ont encore « des comptes à rendre », comme si c'était aux victimes, et non aux bourreaux, de payer... Le tortionnaire Hennequin se trou-

Derrière le Communisme il y a - le JUIF!

LA TRADUCTION DU COMMUNISME FUT COMPOSÉE EN 1947 PAR LA SUITE KARL MARX (HISTORIQUE)

« révolution Communiste en Russie en octobre 1917 »

« tout progrès par un gouvernement de la classe ouvrière »

« Titre d'un tract antisémite importé de Suède »

contre l'antisémitisme, contre le racisme, et pour le maintien de la paix ?

Nous avions tous espéré qu'au lendemain de la victoire sur l'hitlérisme qui a exterminé six millions de nos frères, le problème de la lutte contre l'antisémitisme ne se poserait plus. Nous étions convaincus que la destruction de l'hitlérisme en tant que puissance militaire s'accompagnerait partout de l'extermination de l'arme la plus dangereuse du nazisme : le racisme et l'antisémitisme. Nous étions imbus de la volonté profonde — volonté qui animait également des millions de soldats et de résistants — de préparer à travers cette guerre atroce, une ère de paix durable pour tous les peuples.

Malheureusement, nous constatons avec inquiétude et colère que l'antisémitisme et le racisme sont loin d'être morts.

C'est que les antisémites et racistes, assassins de nos frères, n'ont pas été châtiés et ont, au contraire, la possibilité de poursuivre librement leurs agissements. Nous avons vu avec indignation que « la chienne de Buchenwald », Ilse Koch, qui a fait confectionner avec la peau des femmes juives des abats-jour pour sa villa, a été graciée. Nous voyons qu'à Paris même, une autre « chienne », Schimanska, de Maidanek, se promène

ve en liberté, le même Hennequin qui s'est vanté, lorsque la Gestapo lui demandait 500 Juifs, d'avoir livré 1.500 Juifs le lendemain matin à 10 heures.

« Aspects de la France » se félicite de la condamnation dont le tribunal de Lille a frappé le préfet du Nord qui avait interdit la diffusion publique de cette feuille antisémite.

Et, comme si tout cela n'était pas suffisant, l'antisémitisme est importé encore en France de l'étranger, ainsi que nous le prouvent les deux ignobles appels, dignes d'un Goebbels, et dont nos lecteurs trouveront un fac-similé ailleurs. Il y est dit que « l'antisémitisme c'est la légitime défense des individus et des nations »; on peut y lire tous les mensonges bien connus concernant « le protocole des sages de Sion », tous les slogans antisémites, tels que : « Derrière le communisme, il y a le Juif », « Pour la Patrie, contre le Judaïsme », et les auteurs font savoir généreusement que « tous ceux qui désirent réimprimer ce tract ont le droit de le faire ».

Nous avons là affaire à une organisation antisémite internationale, qui travaille dans certains pays, et à l'échelle mondiale. Ces agitateurs espèrent, grâce à l'antisémitisme, pouvoir renouveler Auschwitz et Maidanek; ils cherchent, grâce au poison de l'antisémitisme, à remettre sur pied le fascisme et à précipiter le monde dans une nouvelle tuerie sanglante.

Ils veulent la revanche de Hitler, la revanche de Goebbels et Streicher !

Nous savons que le peuple français condamne ces sentiments canibales. Nous savons que dans l'âme du peuple français sont profondément ancrées les glorieuses traditions démocratiques des Droits de l'homme et de Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous sommes donc certains que notre lutte contre l'antisémitisme rencontrera la plus entière sympathie et aide de la part de l'opinion publique française qui informée et avertie, comprendra l'étroite liaison entre le combat contre l'antisémitisme et le racisme, et celui pour le maintien de la Paix.

C'est là la tâche du M.R.A.P., qui groupe des dizaines d'organisations et associations juives des tendances les plus diverses.

Nous, les Anciens Combattants Juifs, devons être et serons le groupe le plus actif de cette importante campagne.

Vous viendrez tous à notre grand Festival des variétés qui aura lieu le 10 AVRIL 1949, à 20 h. 30 AU PALAIS DE CHAILLOT

Sous la présidence de M. Maurice FISCHER, Représentant du Gouvernement d'Israël en France

AU PROGRAMME :

POPS et LOUIE The Three Just Men Lobo - Kilroy Harry Fox

SPRING SHOW

Revue noire en 2 actes et 8 tableaux avec

20 CHANTEURS, DANSEURS ET COMEDIENS

et

Rex Stewart

Bill Coleman

Dom Byas

HUBERT ROSTAING et son Orchestre

Dora Kalinowna Chansons yddish et hébreux

Ruth Bergner Danses folkloriques

Réservez vos places dès à présent au siège de notre organisation, 18, Rue des Messageries

CONSEILS JURIDIQUES

EN GUISE D'INTRODUCTION

L'Association des Anciens Combattants Juifs m'a fait l'honneur de me confier la rubrique juridique de *Notre Volonté*. Dans ce premier article, qui constitue une prise de contact avec les lecteurs, je voudrais surtout exposer les buts que poursuit une rubrique juridique dans une publication telle que *Notre Volonté* et les méthodes par lesquelles ces buts devront être atteints.

Il est bien certain que notre rubrique doit être utilitaire. Il ne s'agit nullement d'y faire des dissertations littéraires ou juridiques d'un caractère général et abstrait. Au contraire, il faut y répondre aux préoccupations des lecteurs, des anciens combattants juifs, de façon à les aider dans la défense individuelle et collective de leurs droits et intérêts.

A cet effet, je pense procéder de deux façons liées et complémentaires.

Premièrement, en répondant aux questions que les lecteurs, les anciens combattants, voudront bien poser.

Deuxièmement, en analysant, chaque fois que ce sera nécessaire, les nouvelles lois ou autres dispositions légales.

Je dois toutefois indiquer que les « consultations par correspon-

dance » n'ont pas la prétention de remplacer, ni de supprimer l'action personnelle des professionnels de la branche judiciaire. Les petits conseils médicaux de la presse ne remplacent pas le médecin traitant.

Les « consultations » de *Notre Volonté* ont un objet beaucoup plus modeste et, par là, plus utile, celui d'attirer l'attention des lecteurs sur leurs droits et de les guider dans la bonne voie si une action de caractère juridique s'impose.

Dans notre rubrique, la plus large place sera naturellement faite aux questions spécifiquement « ancien combattant » : carte de combattant, pensions, décorations, etc... Mais les anciens combattants sont aussi des citoyens, c'est-à-dire des contribuables, des usagers, des locataires. De nombreux problèmes juridiques peuvent surgir, auxquels il faudra bien consacrer une place souvent importante.

Pour conclure, je prie les lecteurs de contribuer nombreux à rendre la rubrique juridique vivante et intéressante en adressant questions, suggestions et critiques à la rédaction de *Notre Volonté*, rubrique juridique.

Remarques et Réponses

1° Anciens combattants étrangers. — Les anciens combattants juifs de nationalité étrangère négligent assez souvent les droits que leur combat pour la France leur a conférés et, en particulier, leurs droits pécuniaires.

Il est vrai qu'à l'origine ces droits étaient assez minimes, les combattants étrangers et leurs familles ne bénéficiant pas dans la majorité des cas, des réparations allouées pour maladies, infirmités ou décès. (Parmi les exceptions, il faut citer en particulier la réparation des infirmités résultant directement d'un fait de résistance.)

Toutefois, ces dernières années, les droits des anciens combattants étrangers ont été notablement élargis par toute une série de conventions internationales. C'est ainsi qu'il existe une convention franco-polonaise et, plus récemment, une convention franco-tchécoslovaque. Par exemple, la convention franco-polonaise accorde les pensions militaires françaises de décès et d'invalidité aux Polonais :

1. Qui ont servi dans l'armée française à titre étranger;

2. Qui ont fait partie des F.F.I.;

3. Qui ont fait partie de la Résistance française ou de la Résistance polonaise en France;

4. Qui ont fait partie de l'armée nationale polonaise en France.

Conclusion. — Anciens combattants juifs de nationalité étrangère, renseignez-vous sur vos droits.

2° question. — Ma famille se compose de quatre personnes et habite un logement de deux pièces. Un ami, qui a l'intention de partir à l'étranger dans quelques mois, veut dès maintenant me céder son appartement de quatre pièces. Or, son propriétaire s'y oppose. Que faire ?

Réponse. — Un procédé commode pour avoir un logement de quatre pièces consiste à faire un échange en vertu de l'article 79 de la loi du 1er septembre 1948.

Les échangistes avertissent leur propriétaire de leur volonté d'échanger par pli recommandé avec accusé de réception, ou par huissier. Si le propriétaire ne porte pas l'affaire en justice dans les quinze jours, il est forcé et

l'échange peut s'effectuer. Le seul motif valable pour s'opposer à un échange est le manque d'honorabilité ou de solvabilité de l'échangiste. Comme c'est le propriétaire qui doit en apporter la preuve, il hésitera beaucoup à engager une action en justice.

Pour garantir entièrement vos droits, votre ami devra, au moins dans la forme, prendre possession de votre ancien logement. S'il l'abandonne plus tard, cela ne peut vous porter aucun préjudice, car la loi ne prévoit aucun délai obligatoire d'occupation.

E. KENIG.

En souvenir des 24 martyrs du groupe Manouchian

Ils étaient venus de pays différents, d'origines différentes, mais ayant tous un même idéal : le droit, la liberté, la justice.

Lorsque la France fut envahie par les hordes nazies, ils mêlèrent la cause du droit, de la liberté et de la justice avec la cause même du pays qui les avait accueillis. Ils avaient conscience de leur devoir.

Ils engagèrent la lutte aux côtés des patriotes français. Aucun doute ne vint troubler leur résolution. Ils prirent des armes à l'ennemi et surent s'en bien servir. Par la suite, les 24 devaient fournir mille preuves d'héroïsme, de sang-froid, d'abnégation. Ils risquèrent quotidiennement leur vie, s'attaquant aux S.S., aux « ourreaux monoclés qui aimaient, tout à la fois, le champagne et le sang français.

Ils abattirent, entre autres, Von Schaumburg, commandant du grand Paris, et le négrier Ritter. Ils exécutèrent des criminels; ils tuèrent des tueurs. La presse nazie les appela « métèques », alors qu'ils étaient parmi les meilleurs patriotes; patriotes de France et de leur propre pays.

Les 24 furent jugés par un tribunal militaire allemand, 23 d'entre eux furent fusillés le 21 février 1944. La vingt-quatrième, Olga Bancic, fut décapitée à la hache à Stuttgart. Leur courage devant la mort fut digne de toute leur vie.

Le Comité français pour la Défense Immigrés a organisé, le 25 février, à la Salle Pleyel, une soirée commémorative en hommage de ces 24 héros.

C'est devant une salle archicomble que M. Justin Godard, président du Comité français pour la Défense des Immigrés, ouvrit la soirée. Pendant qu'il nommait les martyrs, un par un, toute la salle demeurait debout. Dans l'atmosphère on sentait ce pieux hommage que suscite l'évocation de la mort des hommes purs qui ont su mourir pour un idéal que tous ceux qui sont attachés à la liberté serviront jusqu'à leur dernier jour. Après le discours du président, des orateurs représentant toute l'opinion ont pris la parole.

Les orateurs ont éclairé sous tous les angles le grave danger qu'entraînent les campagnes xénophobes et antisémites. Ils ont démontré que de tels agissements ne sauraient être l'œuvre de Français dignes de ce nom, puisque la France se déshonorerait en pourchassant ceux-là mêmes qui ont spontanément accepté tous les risques pour la défense, pendant souvent leur santé dans la bataille pour la libération; quand ce n'était leur vie, comme les Manouchian-Bocsov.

L'un après l'autre, les orateurs ont pris l'engagement ferme de peser de toute leur autorité et de lutter de toutes leurs forces pour sauvegarder les grands principes qui caractérisent la France : reconnaissance des droits de l'homme,

POUR VOS LOISIRS

THÉÂTRE

"Hamlet" à Marigny

La compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault, s'assurant de la collaboration des plus grands artistes, joue, en alternance, cinq pièces, à savoir : *Partage du Midi*, de Paul Claudel; *Occupé*, de d'Amélie, de Georges Feydeau; *Hamlet*, de Shakespeare; et *La Seconde Surprise de l'amour*, de Marivaux; ainsi que *Les Fourberies de Scapin*, de Molière.

Shakespeare, dont on n'a jamais su exactement la véritable personnalité, est certainement, de loin, l'auteur théâtral qui a déchaîné les plus grandes passions dans le monde. Des recherches très poussées furent entreprises pour savoir quel fut l'homme qui se cacha sous le pseudonyme de Shakespeare.

De toutes ses pièces, *Hamlet* est la plus goûtée. Parmi les traductions françaises, celle de M. André Gide me paraît la plus près du véritable Shakespeare. Jean-Louis

Barrault est un *Hamlet* inoubliable d'hésitations, de volonté tantôt passive, tantôt ferme, inébranlable dans sa calme résolution. La Comédie-Française a honoré Jean-Louis Barrault, en l'acceptant parmi ses sociétaires. Maintenant, Jean-Louis Barrault honore l'art français. André Brunot est un *Pollonius* incomparable. Jean Desailly campe magistralement *Horatio*. Gabriel Cattand est un *Laerte* digne de ses partenaires. Marie-Hélène Darté, dans le rôle de *Gertrude*, montre une fois de plus un talent réel et un art consommé. *Eléonore Hirt* est frêle à souhait dans le rôle d'*Ophélie*. La musique de scène d'Arthur Honegger est excellente. Les costumes et décors d'André Masson rendent magnifiquement l'atmosphère shakespearienne et sont un régal pour les yeux.

Une très belle soirée.

CINEMA

L'HONORABLE ANGÉLINA (Studio de l'Etoile)

Il y a une école italienne en cinéma. Son style réel, ses moyens directs, sa façon de remplacer les richesses pécuniaires par celles, infiniment préférables, de l'art dans la simplicité, font de cette école plus qu'une promesse pour l'avenir, un véritable espoir. Luigi Zampa est un grand metteur en scène. Il sait choisir aussi bien les moyens de la bonne réalisation que les interprètes. Anna Magnani a eu le premier prix d'interprétation à la Biennale de Venise, en 1947. Elle mérite d'être classée hors concours. Emouvante, trépidante, tour à tour ordinaire ou sublime, elle est mieux que la vedette de ce film, elle est la personnification de toutes les mères qui subissent sans broncher les pires misères, mais qui deviennent des lionnes pour défendre ceux qu'elles aiment. On rit d'un bout à l'autre, et on sent toute la profondeur de la tragédie des profiteurs contre les pauvres. Que l'on ne nous dise point que le cinéma contemporain n'est pas meilleur que celui d'avant guerre; s'il y a beaucoup de navets, un film comme celui-ci nous compense largement des tentatives infructueuses.

René MATYAS.

AU POSEUR DE LINOS
LINOLEUM - BALATUMS
Toiles Cirées - Papiers Peints, etc.
MAURICE WAIS

98, Boulevard de Ménilmontant
PARIS-XX*
Téléphone : OBERkampf 12-55
Métro : Père-Lachaise
Même maison : 40, rue de Rivoli, PARIS-4*

BERNARD PONS
TAILLEUR POUR HOMMES
239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC 43-94

NOTRE CAMARADE GLEB, ARTISTE-PEINTRE BIEN CONNU, OBTIENT LE PREMIER PRIX DANS UN CONCOURS DE FRESQUES



L'Association des Artistes Polonais à Paris a organisé un concours au sujet d'une fresque destinée à décorer le local de l'organisation de jeunesse « Grunwald ». Le thème de cette fresque devait être choisi dans le domaine du sport.

Gleb peint des joueurs de football, parce que, nous a-t-il confié, ce sujet lui permettait d'exprimer le dynamisme de la jeunesse et d'utiliser une riche gamme de couleurs.

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...

Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11

PARIS-IV*

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13

Maison de confiance

Le médecin vous parle

LE P. A. S.

Trois lettres magiques, nouvel espoir pour guérir la tuberculose récente et surtout ses formes les plus meurtrières, la granulie (forme suraiguë de la tuberculose) et la méningite tuberculeuse.

Le P.A.S. (acide para-amino-salicylique) est le dernier venu des médicaments dits antibiotiques, c'est-à-dire des substances qui arrêtent la croissance des microbes, comme la pénicilline ou la streptomycine; mais au lieu d'être des extraits de champignons, comme les deux médicaments précités, le P.A.S. est un corps chimique synthétique préparé au laboratoire.

Les expériences chimiques faites surtout en France, à l'hôpital Bichat, dans le service du docteur Jean Paraf, ainsi qu'à l'étranger (en Suède et en Angleterre), ont montré la grande activité de ce médicament contre le bacille Koch (bacille de la tuberculose).

Les résultats obtenus à ce jour sont très encourageants, et les plus grands espoirs sont permis.

C'est un médicament très peu toxique, il donne au plus quelques troubles digestifs ou urinaires, et rares sont les cas où on a été obligé d'arrêter le traitement.

Dans la plupart des cas de tuberculose pulmonaire soignée par le P.A.S., la fièvre a baissé rapidement, les sueurs ont disparues et l'appétit est revenu.

Ce sont les formes évolutives et les formes récentes qui bénéficient surtout du traitement par le P.A.S. C'est dans les tuberculoses aiguës, sur-

tout dans la granulie et la méningite tuberculeuse qu'on a obtenu les plus beaux résultats par l'emploi du P.A.S. associé à la streptomycine.

C'est dans des maladies considérées à juste titre comme presque mortelles, où la streptomycine sur laquelle on a fondé beaucoup d'espoirs, n'a pas donné des résultats satisfaisants, que l'association streptomycine-P.A.S. a permis d'obtenir des résultats très heureux.

Avec l'introduction du P. A.S. dans le traitement de la tuberculose pulmonaire, un nouvel espoir est né en ce qui concerne la guérison de cette maladie si répandue et dont le traitement médicamenteux a été si souvent décevant.

Dr I. GOROVIT.

LA VIE DE NOS SECTIONS

* METZ *

Notre section obtient l'interdiction d'Oliver Twist, à Metz

Le cinéma Vox, à Metz, ayant annoncé la projection du film Oliver Twist, dont le caractère antisémite est notoire, la population juive messine s'en est fortement émue.

Les démarches auprès des autorités administratives, préfecture et municipalité, ayant été vaines, l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, soutenue par les autres organisations, a décidé de saisir le président du Tribunal civil, par voie de référé, pour obtenir l'interdiction de la projection du film, dont les con-

séquences pouvaient être lourdes pour la population juive messine.

Le débat fut porté devant M. le président du Tribunal civil, par vote de référé, par Mes Zachary et Kraemer, à Metz, et fut plaidé à l'audience du 7 mars 1949 par M^e Kraemer, avocat du Barreau de Metz, devant M. Bengel, juge, faisant fonction de président.

Après avoir projeté le film en séance privée, en présence de plusieurs experts du monde de la presse et de l'enseignement, et après une magistrale plaidoirie de M^e Kraemer, M. Bengel rendit, le 9 mars 1949, une ordonnance interdisant la projection d'Oliver Twist. Il nous plaît de souligner l'attitude courageuse du magistrat et les attendus remarquables de sa décision, parfaitement fondée tant en droit qu'en fait.

Ainsi, grâce à l'impulsion des organisations juives locales, des manifestations et troubles qui étaient à prévoir devant l'attitude de la jeunesse juive, ont pu être évités.

* LYON *

NOTRE SECTION A LYON prend l'initiative de créer le MOUVEMENT CONTRE L'ANTISEMITISME, ET POUR LA PAIX

Le jeudi 3 mars, nos camarades de Lyon ont convoqué une conférence en vue de la création du Mouvement contre l'Antisémitisme, le Racisme et pour la Paix.

Plusieurs organisations ont répondu à l'appel des anciens combattants et ont envoyé leurs délégués.

M. Isi Blum, au nom du mouvement, a exposé, dans son discours, les dangers de guerre et la recrudescence de l'antisémitisme, et a souligné l'importance de l'union de toutes les forces susceptibles d'agir pour la sauvegarde de la paix.

Après une discussion à laquelle ont participé de nombreux délégués, un comité local a été élu.

Notre camarade Schachtenberg assure la présidence de ce mouvement.

Les « Fauves du Néguev »

L'annonce de l'invasion arabe du 15 mai fut pour nous, les hommes du Néguev, un coup dur. Nos forces, dans le Néguev, étaient petites, dispersées sur cette large terre, éparpillées, surtout servant à garder les convois et les conduites d'eau.

Une semaine auparavant, nous devions commencer des opérations d'envergure dont le but était de conquérir les villages arabes environnants, ainsi que la ville de Bersheba. Nous pensions que la lutte dans le Néguev se terminerait par cette opération. Mais voici qu'apparut l'ombre menaçante de l'invasion.

La veille, on nous annonça que les Etats arabes préparaient leur invasion, l'invasion d'une armée régulière: celle-ci était déjà concentrée à nos frontières. On nous annonça également qu'aucun espoir de recevoir du renfort, tant en hommes qu'en matériel, n'était à envisager. Il fallait tenir avec

ce qu'il y avait. Nous n'étions même pas tous munis de fusils!

Le compte était des plus simples. Il était clair que c'était la fin dans le Néguev de tout homme qui vivait en solitude. Comment pouvions-nous tenir contre une armée régulière? Et avec quoi? Nous étions certains que nous tiendrions autant que nous le pourrions. Nous ne fûmes pas pris de panique ou de défaitisme, nous espérâmes des miracles qui nous sauveraient, mais nous ne savions pas d'où ils viendraient. La seule ombre d'espoir était qu'avec l'invasion, nous commencerions à recevoir de l'étranger des avions et des armes lourdes. Le problème était donc de tenir jusqu'à ce que ceux-là arriveraient. Et, entre temps, éviter toute action décisive.

A la veille du 15 mai, plusieurs opérations furent examinées, et il fut décidé de faire sauter un pont aux environs de Bersheba. L'avis général était que la Légion arabe attaquerait à la fois Hébron et Bersheba. Aussi était-il important de couper les voies de communication. Nous n'avions que peu d'explosifs. Ceux-ci, arme principale des groupes de guérilla, étaient presque introuvables à l'époque. Pratiquement, tous les explosifs qui étaient encore à notre disposition furent investis dans le sabotage de ce pont.

Nous sortîmes la nuit, arrivâmes au pont en question. Dans les piliers de béton nous découvrîmes des trous creusés par l'armée britannique. Lorsque la situation avait été critiquée, au temps d'El-Alamein, ils furent sur le point de faire sauter ce pont. Notre tâche fut donc facilitée ainsi. Cela nous épargna du travail et des explosifs. Aussi le pont fut-il complètement détruit.

A l'aube, en revenant, nous eûmes un avant-goût du 15 mai. Au loin nous aperçûmes des avions ennemis. Ils survolaient toutes les colonies juives et jetaient des tracts. Ceux-ci étaient écrits en hébreu et en anglais et ils nous demandaient de capituler. Après cette nuit épuisante, nous nous couchâmes pour dormir. Mais le lendemain matin, les avions ennemis bombardèrent les colonies du Néguev. Et nous n'avions pas de quoi les combattre.

Le sentiment est étrange. Nous nous disons: « Attendons et voyons ce que le jour nous apportera, d'où viendra l'ennemi; nous fixerons notre plan d'après cela. »

Les premières nouvelles nous arrivèrent: Les Egyptiens avaient attaqué Nirim et Kfar-Darom. Ils avaient des canons, ils avaient des avions, et nous, nous sommes dispersés dans cet immense Néguev désert, avec peu d'hommes, peu d'armes et dans quelques positions.

Sans armes adaptées à la situation, nous ne pouvions les combattre, nous sortions au combat seulement la nuit. Et le jour fut nuit pour nous. Le jour nous devions reprendre des forces, et la nuit nous étions éveillés et prêts, et nous partions au loin. Nous revenions à notre base à l'aube, et nous nous couchions, mais l'ennemi se mettait alors à bombar-

der, et il était alors impossible de dormir.

Les Egyptiens s'avancèrent vers le Nord, vers le cœur du pays.

Yad-Mordechai, située sur la route des envahisseurs, servit de première cible à une grande attaque concentrée. Durant six jours, la colonie fut assiégée et attaquée sans interruption. Quelques dizaines de combattants en face de milliers.

La dernière nuit de l'attaque sur Yad-Mordechai, nous nous préparâmes à forcer le blocus au moyen d'une compagnie et de renforcer le village dont les forces faiblissaient. Nous nous fîmes un passage entre deux redoutes égyptiennes, entre l'armée logée en face de la colonie et sa base de Dir-Sanéd.

Nous pensions que nous pourrions frapper l'ennemi de dos, et affaiblir ainsi le siège. Nous sortîmes de Gvaram avec dix vieux blindés, et voulûmes traverser une hauteur où se trouvait un camp militaire abandonné. Mais les Egyptiens s'en emparèrent et nous firent face. Ils avaient aperçu des mouvements suspects déjà depuis quelques nuits et s'étaient doutés de ce que nous préparions.

Ils nous attaquèrent avec des canons, des Piat et des mitrailleuses. Pas plus de 50 mètres nous séparaient d'eux. Trois de nos blindés réussirent à passer sous le feu ennemi. Les autres restèrent en arrière, ceux qui avaient percé continuèrent leur route jusqu'à la chaussée de Gaza-Midjal qui était à peine éloignée de 300 mètres de l'enceinte de la colonie.

A deux, nous descendîmes du blindé et cherchâmes dans l'obscurité une route vers l'enceinte. Autour de nous le silence. Le combat s'était apaisé cette nuit. Il n'y avait aucun signe de lumière dans le village. Les Egyptiens, eux aussi, étaient silencieux, ils les avaient harcelés toute la nuit, mais cette nuit c'était le silence avant l'assaut. Peut-être les Egyptiens se trouvaient-ils déjà à l'intérieur? Peut-être la colonie avait-elle été vaincue. Nous tâtonnâmes, prêtâmes l'oreille, le silence était étrange. Les Egyptiens savaient que nous avions réussi à percer, nous préparaient-ils quelque surprise?

(Suite en page 4.)

Le Comité du X^e est constitué

Le jeudi 17 mars, à la Salle Lancry, a eu lieu une réunion de nos adhérents du X^e et du IX^e arrondissements.

Le secrétaire de notre Union a rendu compte de l'activité de l'organisation dans tous les domaines: défense de nos droits, lutte contre l'antisémitisme et pour la paix, etc...

Après une brève discussion, un comité fut élu, dont voici la composition:

Krul, président; Rasch et Epstein, secrétaires; Schaschniak, Fogel, Fridman, Cochman, Spirglas, Opatowski, Apteker, Laruch et Wajsbert.

Une permanence aura lieu tous les dimanches, à 10 heures, au 31, rue de Trévise.

Menuiserie Ebénisterie

INSTALLATION GENERALE DE MAGASINS
EBENISTERIE - VERNISSAGE
Prix modérés - Travail soigné

ÉTABLISSEMENT

KREMSKI

S.A.R.L. au capital de 100.000 fr.
Remise de 5 % aux membres de l'Union
9, rue Victor-Letalle
PARIS-20^e
Métro: Mémilmontant
Tél.: MEN. 79-96

LE PAPRIKA

Restaurant hongrois

Angle 14, rue Chauchat et 28, r. de la Grange-Batelière
Métro: Richelieu-Drouot
Tél.: PRO. 19-01

Déjeuners d'affaires à des prix très étudiés
Tous les soirs à partir de 20 h., musique tzigane avec la célèbre violoniste RUTH ROZSI et son orchestre au cymbalom Michel VILLAS.

NATURALISATIONS

Les camarades de notre « Union » dont les noms suivent viennent d'être naturalisés français. Nous leur adressons, à cette occasion, nos fraternelles salutations

ARFA Chaïm
BAUMS Joseph
CUKIERMAN Icko
DAWIDOWICZ Abraham
FRIMORGUEN Max
FATER Richard
FREUND Abraham
GOLDMINE Szlama
GOLDSZTEJN Sraul
JEDWAB Nurchem

JANKEIELEWICZ Hersz
KALMAN Godela
Mme KAC
KOHN François
LUSTIGMAN Mordeka
de Metz
MENDELBAUM Sraul
ROZENBERG Usser
ROZENBERG Jankiel

RIESENBERG Salomon
STUPP Gabriel
SEIDERMAN Mojsz
SAHLMANN Rudolf
STIAHSNIE Frédéric
WENZEL Benjamin
WEITZENBAUM Oscar
ZALBERG Moszek
ZYLBERGERC Israël

De ci - de là...

L'U. G. E. V. R. E. avant son Congrès National

Le Comité directeur de l'U.G.E.V.R.E. a tenu, le jeudi 10 mars, une réunion à la salle Lancry, où ont été invités les Comités directeurs des Amicales de la Région Parisienne.

Notre camarade Laroche, secrétaire général, a donné, sous une forme condensée, lecture du rapport moral qu'il présentera au Congrès, le 23 avril.

A part quelques renseignements, aucune suggestion n'a été donnée. Félicitons notre camarade Laroche de l'excellence de son rapport qui a su rallier d'emblée nos suffrages.

Il y développait l'importance qu'a prise l'U.G.E.V.R.E., tant par des résultats obtenus grâce à son activité, que par la notoriété qu'elle a acquise dans les milieux officiels. Une large part de l'exposé du secrétaire était consacrée aux Congrès national et international organisés par l'U.G.E.V.R.E. les 22, 23 et 24 avril, à la Maison de la Chimie.

Ce Congrès réunira pour la première fois les anciens combattants de tous les pays des Nations Unies, afin de prendre position pour la paix et de s'engager à combattre par tous les moyens les dangers de guerre.

La Fédération des amputés de guerre de France

...tiendra son Congrès annuel les 3, 4 et 5 juin, à Paris. A cette occasion, une soirée artistique sera organisée le samedi 4 juin au Cercle Militaire.

Pour clôturer le Congrès, un banquet réunira tous les délégués le dimanche 6 juin.

La Fédération des Amputés de Guerre de France demande instamment à tous les camarades qui pourraient loger un délégué de province les 3 et 4 juin, de bien vouloir envoyer leurs adresses à M. Delporte, secrétaire général de la F.A.G.F., 74, boulevard Haussmann, Paris-VIII^e. Merci d'avance.

ISRAËL
Amérique du Nord
Amérique du Sud
AVION - BATEAU
CHEMIN DE FER
pour toutes destinations

par

LLOYD OUTREMER
3, rue des Mathurins, PARIS (IX^e)
(OPERA) OPE. 87-33 et 98-10

Chauffage Central
et travaux de
Plomberie
pour logements, magasins, etc.
à des conditions
très avantageuses

HATLAND 125, bd de la Villette
BOT. 06-82 (Métro Jaurès)

Grand choix de CUIRS

pour Maroquins, Tapissiers,
Fabricants de Chaussures
et de Manteaux de Cuir

WILLY RICKNER

7, Rue Taylor - PARIS-X^e
(Anc. 10 ter, Rue Bisson)
Tél.: BOT. 47-43

Ce que vous devez savoir

Déportés et internés

Voici quelques articles particulièrement importants du statut des déportés et internés.

Art. 7. — Les déportés et internés bénéficient de grades d'assimilation attribués par l'autorité militaire et des soldes et accessoires de soldes correspondants, conformément à la réglementation appliquée aux membres des Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur (F.F.C.I.) et de la Résistance Intérieure Française (R.I.F.). Lorsque les déportés résistants sont décédés en déportation, la prime de déportation sera payée aux ascendants, à défaut d'autres ayants cause, sans aucune condition d'âge.

Art. 8. — En ce qui concerne les déportés résistants, le temps passé en détention et en déportation est compté comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante et donne droit au bénéfice de la campagne double jusqu'au jour du rapatriement, augmenté de six mois.

Pour les internés résistants, la

détention et l'internement sont comptés comme service actif et donnent droit au bénéfice de la campagne simple jusqu'au jour de leur libération.

Pourront, néanmoins, être admis au bénéfice des dispositions du premier alinéa, les internés qui justifieront, devant une commission spéciale, dont la composition devra être fixée par décret et conformément à l'article 14 ci-après, d'un préjudice permanent résultant, pour leur santé, des mauvais traitements subis et ayant donné lieu à octroi d'une pension d'au moins 50 %.

Les services considérés compteront, notamment, pour l'avancement de classe et de grade, les décorations et la retraite.

Voies de recours

Les requêtes en Commission spéciale de Cassation des pensions près du Conseil d'Etat, dirigées contre les décisions des Cours régionales, des Tribunaux des pensions ou des décisions de la Commission supérieure de révision des pensions, doivent être formulées dans le délai de deux mois faisant suite à la signification de la décision.

Ces requêtes doivent également être rédigées sur papier timbré ;

— signées par le requérant ;
— enregistrées en double au bureau d'enregistrement du domicile ;
— contenir l'exposé des motifs invoqués à l'appui du pourvoi.

Il y a lieu, en outre, de joindre à l'appui de la requête la décision attaquée.

En cas de rejet de la requête, la somme à payer par le requérant sera de 2.900 francs environ.

Mention

« Mort pour la France »

Pour l'attribution de la mention « Mort pour la France » et pour la période dite d'armistice, seuls sont considérés comme accomplis en temps de guerre, comme services militaires les services effectués dans les Forces Françaises de l'Intérieur et les Forces Françaises Libres. Ceux accomplis dans l'armée dite d'armistice ne sont pas considérés comme accomplis en temps de guerre et les décès survenus pendant cette période soit en service, soit de suites de maladies contractées ne donnent pas droit à la mention « Mort pour la France ».

Le Certificat d'appartenance aux F.F.I.

Qu'est-ce que le certificat d'appartenance aux F.F.I. ?

— C'est un imprimé, délivré par le général commandant la région militaire (celle où l'on a combattu dans la Résistance) et qui indique, par deux dates, la durée des services dans les F.F.I., et rien que la durée (pas de grade), ainsi que l'unité à laquelle on appartenait.

— Seul est pris en considération le certificat d'appartenance aux F.F.I. « modèle national » (c'est écrit sur le certificat). C'est la seule pièce officielle à l'aide de laquelle chaque F.F.I. peut prouver la durée de ses services militaires dans les F.F.I.

Que peut-on obtenir à l'aide de ce certificat ?

— Une aide matérielle de l'Office du combattant.

— Des réductions de temps de service militaire.

— De l'avancement dans certaines administrations, recul de limite d'âge pour

passer un examen, etc... La durée des services F.F.I. étant considérée comme service militaire.

— La carte du combattant 1939-1945 ; la carte du combattant volontaire de la Résistance ; la reconnaissance de la qualité de « déporté ou interné de la Résistance » s'obtiendront à l'aide du certificat F.F.I.

— Pour les invalides de la Résistance, les veuves et parents des Résistants morts pour la France, il permet d'obtenir une pension.

— Pour les déportés, internés ou leurs ayants cause, la solde de captivité de 14.400 francs par an.

— Il en est tenu compte pour les naturalisations.

Imp. S.I.P.N., 14, rue de Paradis

AGENCE DE VOYAGES pour toutes destinations

« OCEANIA »

4, rue de Castellane - PARIS-VIII^e

(Métro : Havre-Caumartin)

Tél. : ANJou 16-33 et 16-34

— par avion

— chemin de fer

— bateau

Départs fréquents pour

la Palestine

et l'Amérique du Sud

Exonération ou réduction de la taxe radiophonique

Sont exonérés de la taxe les pensionnés dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 100 % et les pensionnés pour surdité.

Une réduction de moitié est accordée sur demande aux personnes qui bénéficient des prestations prévues par l'ordonnance du 2 février 1945 sur les allocations aux vieux travailleurs salariés, ainsi qu'aux catégories sociales économiquement faibles.

Les demandeurs devront justifier qu'ils remplissent les conditions requises pour bénéficier des exonérations fiscales.

Les demandes doivent être adressées, sous peine de forclusion, dans les 45 jours qui suivent la date d'échéance de la redevance.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de poste le plus près de votre domicile.

Remboursement des frais avant la reconnaissance du droit à pension de certaines victimes civiles de la guerre

Une circulaire du ministère des Anciens Combattants, du 22 janvier 1949, sous le numéro 1560, indique à qui incombe le remboursement des frais exposés avant la reconnaissance du droit à pension de victime civile pour les personnes accidentées du fait des troupes alliées ou ennemies.

Le remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques ou hospitaliers, de même que des frais de sépulture sont de la compétence exclusive du ministère de la Santé publique et de la Population, Direction Générale de la Santé, Direction de l'Ent'aide spéciale, 5^e Bureau.

Toutes demandes de cette nature devront être transmises par l'intermédiaire du préfet du lieu de résidence.

En ce qui concerne les dégâts matériels résultant éventuellement des mêmes accidents, ceux-ci constituent un dommage de guerre.

Les demandes de ce genre doivent être adressées, par l'intermédiaire du préfet au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Aux jeunes gens de la classe 49

Les jeunes gens recensés avec la classe 1949 ou les ajournés des classes antérieures reconnus aptes au service par le conseil de révision de la classe 1949, appartenant aux catégories suivantes : père d'un ou plusieurs enfants ; aîné d'orphelins de père et mère ; fils de veuve non remariée, sont invités à faire connaître d'urgence et par écrit leur situation de famille au directeur régional du recrutement et des statistiques dont ils dépendent. Les intéressés devront joindre à leur lettre toutes pièces justificatives utiles, bulletins de naissance des enfants, bulletins de décès, certificats de vie des frères et sœurs, certificat de non-remariage de la mère.

CONFECTION pour Hommes et Dames SPECIALITE DE GABARDINES

ETABLISSEMENTS CHARLES SPORT

CYFERMAN

13, rue de Sévigné, PARIS-4^e
Tél. : TUR. 60-86

Affaires fiscales, juridiques, commerciales, artisanales, rédaction actes sociétés, fonds de commerce, gérance, baux, registres du Commerce, des Métiers, déclarations fiscales, etc...

Simon FELDMAN

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL

132, Rue Montmartre - PARIS-2^e

Tél. : CENTral 27-68

Consultations tous les jours, sauf dimanche, de 18 h. à 19 h. 30
Samedi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

LE PREMIER CONTACT

Extraits du roman de B. Schlewine :

« Les Juifs de Belleville »

(Suite)

La mitrailleuse dont Jacqui était le chef était servie par le petit Portugais Ribero et par Martinez, son ami Martinez. Les tranchées étaient creusées en forme de croix et d'étroits passages en relieaient les différentes parties ; les canons des mitrailleuses étaient braqués vers la route nationale. Le soir l'intensité du tir d'artillerie diminuait quelque peu, et un calme étrange s'établissait. Ni la cuisine roulante, ni les chenillettes à munitions, n'étaient arrivées. On distribuait des conserves et des biscuits, et presque tous s'attachèrent à leur ration de réserve... à laquelle il ne fallait toucher qu'en cas d'urgence. Les hommes, accroupis dans les tranchées, calmèrent la faim qui les tenaillait. La peur qu'ils éprouvaient était toujours mêlée de curiosité. Cette fois, ils n'avaient pas menagé leurs efforts pour que les tranchées soient aussi profondes que possible ; ils les avaient consolidées, camouflées avec des touffes

et, à moitié couché, il parlait à Jacqui dans son langage ardent et lyrique de méridional, au sujet de Carmensita, une jeune fille d'un village près de Teruel.

— Jacquo ! dit-il, en abandonnant un instant sa mitrailleuse, crois-tu qu'elle m'attendra ? Elle me l'a pourtant promis... Mais, si non — et il se redressa d'un mouvement brusque, tel un poisson qui saute sur le sable — chez nous, on tranche ces questions au couteau...

La nuit était silencieuse et le ciel étoilé. Il devait être minuit, lorsque Martinez eut cet entretien avec son ami, et, à l'aube, une balle perdue allemande lui troua la tête. Dans l'obscurité, Jacqui toucha le filet de sang chaud, étendit son ami dans un coin de la tranchée et le recouvrit de sa propre capote.

Le temps pressa, car l'attaque ne devait plus tarder. Déjà, pendant toute la nuit, un bruit lointain s'était fait entendre, le bruit



Un groupe de volontaires juifs à Barcarès

d'herbes, et ils profitaient des instants d'accalmie pour s'assoupir un peu.

Maintenant, les ponts étaient coupés ; il n'y avait plus de retour en arrière. Alors il fallait se défendre jusqu'à l'arrivée des renforts promis. La dernière fois, les hommes s'étaient rasés, dans cette petite ville propre d'Alsace, et, maintenant, après dix jours de marche, ils n'étaient plus reconnaissables. Le visage de Jacqui était orné d'une barbe blonde, et le menton du rouquin Espagnol Martinez se couvrait de poils couleur de cuivre. Dans tout son visage, on ne voyait plus que ses yeux. Il serrait la gâchette de son « Hotchkiss », la mitrailleuse dont il connaissait admirablement le maniement depuis le temps déjà lointain de la guerre d'Espagne,

de véhicules en marche ; et dès qu'une première clarté apparut au-dessus des cimes des arbres, les mitrailleuses se mirent à aboyer, comme une meute de chiens. De derrière les remparts de terre, on vit distinctement, de l'autre côté de la chaussée, des silhouettes qui accoururent. Jacqui les reconnut bien vite au casque, profondément enfoncé sur la tête. De loin, il comprit les commandements brefs, poussés en allemand, d'une voix rauque. Fièrement, il se précipita lui-même sur sa mitrailleuse, dont il baissa le canon de quelques degrés, jusqu'à ce qu'il fut presque horizontal. Il n'entendit même pas l'ordre donné par l'adjudant Lolsen, qui alla de tranchée en tranchée et commanda d'une voix sèche : « Feu ! ».

(Fin)

Les " Fauves du Neguev "

(Suite de la page 3)

Nous continuâmes à avancer prudemment et fîmes miroiter des signaux convenus entre nous et la colonie. Nous arrivâmes à l'enceinte et appelâmes la sentinelle. Pas de réponse. C'est étrange. Se sont-ils endormis, ou quoi ?

Du côté égyptien plane un silence menaçant.

Mais on nous répond finalement. Des lumières commencent à parler. Une trouée est faite dans l'enceinte et nous entrons. Nous marchons dans la cour, passons des tranchées partiellement détruites ; malgré l'obscurité, on distingue la destruction. Le terrain est recouvert d'éclats d'obus, une forte odeur de cadavres nous monte à la tête et nous cause des nausées.

Dans les tranchées, nous rencontrons les hommes armés, nous étions sans doute les premiers qui étions venus de l'extérieur et la rencontre avec nous était pleine d'attente. Qu'y aura-t-il ? Et quelqu'un me tire par la manche et demande : « Qu'y aura-t-il ? Les renforts viennent-ils ? »

Nous sentions que les hommes étaient complètement épuisés, c'était une guerre de désespérés.

Nous nous déplaçâmes dans les tranchées, visitâmes les abris. Les hommes y sont serrés, une chaleur étouffante qui ne permet pas de respirer, une puanteur de blessures et de bandages. Nous arrivâmes à l'abri du quartier général. Là aussi régnait une chaleur et un air étouffants.

Nous sortîmes à l'air, nous nous étendîmes près d'une tranchée. De temps à autre, un obus de mortier éclata. Nous continuons à discuter.

Je m'en souviendrai, à peine étions-nous assis, que deux femmes nous apportèrent à boire ; elles s'occupaient de nous, tout comme si c'était nous et pas eux qui avaient passé six jours d'enfer. Ces femmes se déplaçaient dans l'obscurité et symbolisaient l'entêtement de la bravoure, la volonté de vivre, le soin maternel et la volonté d'airain, le contraire du défaitisme et de l'impuissance.

(À suivre.)

Le gérant : S. APPEL.

אונזער וואך

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליקע און פראנט-קעמפער

קומט אלע אויף אונזער
פערסנליכע
דעם 10-טן אפריל, 8.30 אונט
אין „פאלע דע שאַו“

רוף צו די יידן אין פראנקרייך

פונעם ארגאניזירט-קאמיטעט פון דער באוועגונג
קעגן אנטיסעמיטיזם און פאר שווארץ

די פארשטייער פון עמלעכע צענדליק יידישע ארגאניזאציעס, אינסטיטוציעס און געזעלשאפטן, אויסדריקנדיק די אהבה פון דער גאנצער יידישער באפעלקערונג אין פראנקרייך אין אהבה פון דער דאזיקער מלחמה-געפאר און פון דער פארשטאנדער אנטמיסעמיטישער העצע, האבן גענומען די איניציאטיוו צוזאם מענצורופן א

לאנד-קאנגרעס קעגן אנטיסעמיטיזם

און פאר שווארץ

אויפן 22-טן מאי אין ציריך דזשווער

אויף דעם קאנגרעס, מירי דעם אהבה און דער צוואה פון 6 מיליאן פון אונזערע ברידער און שוועסטער, געשאפענע געפאלענע אויפן שלאכט-פערד, דערפארדעמט אין די גאנצע מער און קרעמאציעס אדער אומגעקומענע אויף דעפארטאציע וועלן מיר באנייען אונזער שבוה קיינמאל נישט צו פארנעםן נישט די פאשיסטישע מערדער, נישט זייערע פארברעכנס און נישט זייערע שותפים, קאלאבאראטארן און ווייט-אגענטן פון דער געשטאפער מיר וועלן אויף דעם קאנגרעס פראקלאמירן אונזער צוגעבונדנקייט צו די כוחות פון ווידער-שטאנד, וואס האבן געראטעוועט צוויי דריטל פון יידישן פאלק פון פולשטענדיקן אומקום.

איר אלע, וואס האט געליטן פיוזש און מאראליש, איר וועט אויף דעם קאנגרעס לאזן הערן די שמים וואס איז דאס געשרי פון דער מענטשהייט, איר וועט מאניפעסטירן אייער אנטשלאס-מענהייט קיינמאל נישט צו דערלאזן א נייע שחיטה, ווי עס דארפן שפילן די הויפט-ראל די אהבה-און בארעכערן פון דער לעצטער מלחמה. קיינמאל וועלן די קרבנות זיך נישט געפינען אין איין לאגער מיט די תלנים, וואס ארגאניזירן שוין ווידער נייע אנטמיסעמיטישע פארפאלגונגען און וואס חלומען צוריקגעבען זייער פלאץ פון א „הערצאכטע“.

דער קאנגרעס אין ציריך דזשווער וועט צוגעבן זיין וויכטיקן ביישטייער דער מענטשיקער באוועגונג אין פראנקרייך און אין דער העלט, דעם הייפארשן געראנגל פאר שווארץ און פאלקער-פארברעכער.

איר, וואס האט געפאטעמט דעם ריח און געזען די פלאמען פון די קרעמאציעס,

איר, וואס זענט געווען עדות ווי מען פירט מיליאנען מענטשן צו זייער פארניכטונג,

איר, וואס האט געגלויבט נאך דער באפרייאונג, אז די קליקע פון די נאצישע הענקער איז פארשטאמט אויף אייביק, און וואס זעט איצט ווידער די מערדער ארויסשווימען אויף דער אויבערפלאך,

איר, וואס ווילט, ווי אלע מוטערס און פאטערס און דער וועלט, פארזיכערן די צוקונפט און פארמיידן דאס לעבן פון אייערע קינדער,

איר, וואס ווילט נישט דערלאזן, אז דער געפירטער קאמף אין ווידערשטאנד, אין די געמאס און פון אונזערע העלדישע ברידער אין ישראל פאר זייער פרייהייט און אומאפהענגיקייט זאל גיין לאיבד, דערמאנט אייך דאס געשרי, וואס האט זיך ווי אן עכצן איבער דער וועלט.

שמר את פאר די פארברעכער!
מער קיינמאל נישט קיין מאסן-מארד פון אומשוולדיקע!
קיינמאל נישט אין איין לאגער מיט די נאצים!

פארייניקט אייד אין דער באוועגונג

קעגן אנטיסעמיטיזם און פאר שווארץ

ארגאניזירט-קאמיטעט פון דער באוועגונג

קעגן אנטיסעמיטיזם און פאר שווארץ

דייטשער אנטיסעמיטיזם

א נייע געפאר

קיין באראקער פון א ראדיקאלן ווענדעפונקט וואס זאל לענקען די דייטשע מאסן אויף אנדערע וועגן. עס באקומט זיך גיכער דער איינ-דרוק, אז פון דער איינזיגער אהבה-הנטיקייט וועט זיך אויסבויען א ווידער-געבוירענער מיטאס וועל מענטש אונטערשלאס וועט ווידער זיין א ברענענדיקער היטשער רע-וואלוציאן צו דער גאנצער וועלט און ספעציעל צו יידן, א נייע גע-פאר פאר דער מענטשהייט.

ערנסטע מאטיוון צו אזעלכע מיינונגען האט דאך געגעבן דער ראפארט פון גענעראל קלען, דער שעה פון דער אנטערשלאס-בא-וועגונג-אומקום אין דייטשלאנד, וועלכער האט קלאר באשטעטיקט, אז אין דייטשלאנד וואסס דער אנטיסעמיטיזם, אז אנטיסעמיטישע געשעענישן זענען אפסט דערשיי-נונגען און ער זעט נישט ווי אזוי עס וועט זיין מעגלעך צו באקעמפן די שגאה צו יידן.

אויב דאס איז דער רעוולוציאן פון 4-יאריקער אקופאציע און אי-בערעציוונג פון די דייטשן, מא-וואס וועט געשען ווען די אקופאצ-יע וועט זיך ענדיקן און די דייטשן וועלן ווערן די באלעכאטנים ביי זיך? שוין היינט ווייסן ווי זייער גוט אויסצונוצן דעם דעוואקאד פון די געוועזענע אליאירטע, און זיי דערווארטן נאך א סך מער ווען די דעוואקאדן וועלן זיך מער פאר-טיפן, שוין איצט ווייסט יעדער דייטש, אז די חלוקידעות פון די אמאליקע פארבינדעטע וועט שנעל דערפירן צו זייער אייגענער וועלכטשטענדיקייט, מא פאר-וואס נישט צוריקומען צו דער נעכטיקער גרויסקייט, און טאקע צו דעם מיטל, דורך וועלכן די גרויסמאכט איז געקומען — דער יידן-האס.

מיר דערנענטערן זיך מיט שנעלע טריט צו דעם מאקענט ווען דייטש-לאנד דעציווע וועט ווערן אויס-פראבלעם פאר אנדערע. דעמאלט וועט די דייטשע רעאקציע זיך מאניפעסטירן אלס רעאלער פאקט, אלס א געפערלעכער כוח. פאר אונז שטעלט זיך דעריבער די פראגע, וואס וועט זיין מיט די יידן, וואס וועלן נאך דעמאלט בלייבן אין דייטשלאנד, וועלכע ער-נען די מיטלען וואס וועלן באשיצן זייער לעבן און זייער באזיג? ביי יידן איז שוין לאנג אנגענו-מען די מיינונג, אז קיין איין ייד (סוף אויף זייט 8)

דאס דייטשלאנד וואס האט גע-דארפט זיך דעמאקראטיזירן און הומאניזירן האט אויפסניי דער-פילט איר שליחות אין באנייען דעם פעלער-האס און איר ערשטע זאג איז, אן אויפגעפרישטע שגאה

פון ה. שליכער

צו דעם יידישן פאלק, אנטקעגן וועלכן זיי האבן אויף אייביק זיך פארשולדיקט. ווי זענען די הרמז-געפילן פאר די וויסעט מאסן-מערדערייען, וואס

פון א גאנצע רייע לענדער ברענ-נען די צייטונגען ריעות וועגן דעם שטיינדיקן וואס פון אנטיסעמי-טיזם, וועגן די נייע מעטאדן פון זיין ארגאניזירונג און פארשפריי-טונג, און וועגן זיין אלץ חוצפה דיקערן דערשיינען אין אפגע-פארם קעגן יחידים ווי קעגן יידן בכלל.

ס'איז געווען צו הערווארטן ביי די איצטיקע שטימונגען, ווען די היטלעריסטישע מארד-טאטן ווערן וואס שנעלער פארגעסן, ווען קאלא-בארטאגאן און נאצי-משרתים ווערן לייכט ריינגעוואשן און מוואנטער, צענדליקער טויזנטער קריגס-פאר-ברעכער ווערן אפילו נישט גע-

logique du mot, les ou.

les et les serments pas tenus non plu.

JS AVOIR CONFIANCE EN UN JUIF MAINTL.

LES JUIFS SONT LES ENFANTS DU DEMON
D'APRES L'EVANGILE DE ST. JEAN 8: 44

Le Communisme est Judaique

ALORS:

POUR LA PATRIE — CONTRE LE JUDAISME.

Editeur: Einar Aberg, Norrviken, Suède

L'antisemitisme n'est ni une doctrine de persécution, ni une doctrine de haine contre les juifs. L'antisemitisme c'est la légitime défense des individus et des nations.



Tous ceux qui désirent réimprimer ce tract ont droit de la faire.

פאקסימיל פון טראקט אריינגעשיקט פון שווערן.

דאס נייע דייטשלאנד דארף ארויסווייזן? ווי איז דער תשובה-פסיכאן, וואס האט געוואלט ארומנעמען דאס דייטשע פאלק פאר דעם צוועלף-יעריקן בלוט און מארד-פעריאד, ווען דער נאציונאליזם האט געוועלטיקט אין נאמען פון דעם וועלכן פאלק? ווי איז די באוועגונג וואס זאל פארראמען די נעכטיקע שווארץ-פינגערטער פארגאנגענהייט, וועלכע מענטשן שפורן זענען נאך דייטלעך ביי יעדן דייטש און במרמ ביי יעדן ס.ס. און געוועזענעם נאצי-מיטגליד?

וועלכער איז דער ענטפער פון דעם נייעם דייטשלאנד אויף די פארברעכנס קעגן דער מענטש-הייט, וואס זענען ערשט אט וואס אפגעטאן געווארן פון זייערע מאכט-האבערס אין נאמען פון דער העכערער גערמאנישער ראסע? אזעלכע געדאנקען זענען בכלל נישט געקומען צום אויסדרוק אין דייטשלאנד. די געהאפטע דעמא-קראמירונג איז אפילו נישט קיין אויבנאויפיקע, וועלכע זאל בלויז מרשט מאכן דעם אנטשעל פאר דער וועלט, אז דאס היינטיקע — און באזונדער דאס מארגנדיקע דייטש-לאנד — וועט זיין באוויקט פון אנדערע, שטערע אידעען.

די אומבאדייטנדיקע פאליטישע ענדערונגען וואס זענען פארגעק-מען אין דייטשלאנד נאך דעם הימ-לערישן צוזאמענברוך, דאגן נישט

שטעלט צום משפט, אז ביי אזעל-כע באדינגונגען וועלן די שגאה-טרייבער ווידער זיך באווייזן אויף דער אויבערפלאך און צעטראגן זייער גיפטיקן האס מיט א נייעם טעמפל, מיט א נייעם מוט. זענען מיר טאקע ווי לויט א גוט ארגאניזירטן סיסטעם, ווערט גע-פירט א געפערלעכע אנטיסעמיטי-שע פראפאגאנדע, מיט פאר אונז שוין גוט באקאנטע פרטים. ווידער ווערן ארויסגעברענגט די אלטע ארגומענטן, אז: יידן ווילן קריג, יידן זענען קאמוניסטן, יידן ווילן באהערשן די וועלט א.א.וו. און דערפאר ווערט גערופן צו יידן-הע-צערניען, צו יידן-מארדן, צו א פרי-שער פארטיליקונג.

ס'איז נאך בלויז געביטן דער אדרעס. אנטשטאט וואס אמאל פלעגט די קוועלע זיין די נאענטע שווייץ, קומט עס היינט פון דעם נייטראלן און ראיקן שוועדן. אבער מיר ווייסן דאך, אז דער ריכטיקער מקור איז דייטשלאנד, נאך אנטשטאט ווי אמאל בערלין — איז עס היינט האמבורג, ווי עס גע-פינט זיך די צענטראלע לינגט און הער-מאכדיק און פון וואנען עס ציען זיך די פערדים פון די ארגא-ניזירטע פילאלעס איבער לענדער און קאנטינענטן.

ס'איז באראקטעריסטיש פאר דער היינטיקער צייט וואס דייטש-לאנד, דאס באזונטע און אקופירטע, דאס צעבראכענע און באהערשטע,

איר וועט אלע
קומען אויפן
גרויסן פערסנליכע
אויפגעארדנט דורך
אונזער פארבאנד

זונטיק, דעם 10-טן אפריל אין פאלע דע שאַו
למובת די פרייוויליקע פון פראנקרייך אין ישראל

אונטערן פארויז פון מארים פישער, פארמערטער פון ישראל אין פראנקרייך

אין פראגראם:

SPRING SHOW

גענערירטע איין 2 אקטן און 8 בילדער 20 זינגער און מענצער

מיט דער באטייליקונג פון די וועלט-בארימטע וועדעמא:

Rex Stewart - Bill Coleman - Don Byas

et Hubert Rostaing et son orchestre

רות בערגער

אין פאלקלאר-מענען

באזארגט אייך מיט בילעטן

דאז קאליוואגא

אין יידישע און העברעאישע

און א גרויסער סינדרין

יידישע גבורה דער געשיכטע

מתתיהו

גערונגט פארמלונג אין 3-טן און 4-טן אר.

פרייטיק, דעם 25-טן מערץ האט דער קאמיטעט פון 3-טן און 4-טן אר. ארגאניזירט א געווענליכע פארמלונג פון די יידישע פארגאנגענהייט וואס ווילן אין די פארשידענע סיבות — נישט קיין מעגליכקייט צו קומען וונטליק אויף דער פארמלונג.

אז דער געדאנק פון קאמיטעט איז געווען א ריכטיקער האט מען גע' קענט משפטן לויט דעם פול גע' פאסטן וואס פון חברים, וואס דעם קאמיטעט איז ווירקלעך אויסגעקור' מען זיך צוזאמענרעדן צום ערשטן מאל.

ביי א געהויבענער שטימונג עפנט דער פארוויצער פון קאמיטעט, חבר גראנאט די פארמלונג. ער דאנקט די חברים קאמפאטאנטן פאר זייער צאָרלייכן באזוך און גיט איבער דאָס וואָרט דעם חבר שעכטער, וויצע-פאָרוויצער און אגב אויך מיטגליד פון צענטראַליזאָר' מיטעל, אָפּצוגעבן א באריכט פון דער אָפּגעטאָנענער אַרבעט און אויך צו באַקענען די פאַרזאַמלטע מיט דעם פלאַן פון קאמיטעט פאר זיין צוקונפטיקער טעטיקייט. אין כמעט א שעה צייט, געלינגט ווונג' דערבאר דעם חבר שעכטער, נישט נאָר אָפּצוגעבן א ריכטן באריכט פון דער אָפּגעטאָנענער אַרבעט, נאָר אויך אויפצוקלערן די חברים ווי וויכטיק און דריטער עס איז ביי היינטיקן טאָג פאר יעדן יידישן פאָרגאנגענעם, זיך אַקטיוו צו באַטייליקן אין דער סאָלידאַריטעט פאר ישראל און אין קאמף פאר שלום און קעגן אַנטיסעמיטיזם.

עס באַקומט דאָן דאָס וואָרט חבר גאָרל, מיטגליד פון קאמיטעט. ער רופט אַלע חברים, זיך גרופירן ארום אונזער פאַרבאַנד, וועלכער האָט שטענדיק און אומעסום מיט דערפאַלג פאַרמיידיקט — און וועט אויך ווויטער פאַרטייליקן — די מיט אונזער בלוט אויסגעקעמפט רעכט אויף נאַטוראַליזאַציע, פענס' יעס און קאמפאטאנטן-קארטע און פאַרשידענע אנדערע פאָדערונגען.

נאָך די רעדעס אַנטוויקלט זיך אַן אינטערעסאַנטע און זאַכלעכע דיסקוסיע.

נאָך דער דיסקוסיע נעמט נאָך א וואָרט דער חבר א. עקמאן.

ער זאָגט, אַז דער קאמיטעט וועט זיך באַמיען די אַרבעט נאָך בעסער צו פירן ווי ביז איצט און רופט אַלע חברים צו קומען וואָס מערע און אָפּטער אין קאנטאַקט מיטן קאמיטעט און זיין פערמאנענץ און מיטן פאַרבאַנד, כדי אים צו געבן די גרויסע מאַראַלישע אונטערשטיצ' צונג, אין וועלכער ער נויטיקט זיך, כדי צו קענען מיט דערפאַלג פאַר' זעצן זיין נוצלעכע אַרבעט פאַרן יידישן פאָרגאנגענעם, ווי פאר אַלע יידן אין פראַנקרייך.

חבר גראנאט דאנקט אַלע חברים און רעדנער, ווי אויך חבר אַרגאַנא' וויטש, וועלכער האָט פיל מיטגע' האָלפן איינצואַרדענען די געלונגענע פאַרזאַמלונג.

אינזש. א. עקמאן

די יודיעה וועגן דעם אויפשטאנד. יידן שמידן געווער, שטראָמען מאַסנווייז אין די בערג און שטעלן זיך צו פאַרפּינגען צו מתתיהו מיט זיינע זין. יעדן פריש אָנגעקומענ' נעם וואָרנט מתתיהו, אַז עס וועט אויסקומען פירן א שווערן און בלוטיקן קאמף און יעדער זאָל זיין גרייט אָפּגעבן דאָס לעבן פאַר דער הייליקער זאך, און אויב דער שונא וועט באַפאַלן אים שבת, זאָל קען זיך אַפילו נישט רעכענען מיט דעם הייליקן טאָג און זיך פאַרטייל' דיןן מיט געווער.

צום אָנהויב פירט מתתיהו אַ פאַרזיכטיקן קאמף מיט דעם שונא — ער מאַכט פון אַ לויטונג איר בערפאַלן אויף קלענערע גרופעס און פאַרזיכטעט זיי. שפעטער הויבט ער אָן ווערן דריטער, זיין ענדיק גוט באַקאַנט מיט יעדן ווינקלעל פון לאַנד, מאַכט ער שנע' לע אָנפאַלן אויף שטעט און שטעט' לע, צעשטערט די אַלמאַרן, צע' ברעכט די געטער און באַשטראָפּט די גריכן און די יידן, וועלכע האַלטן פאַר דעם שונא, און פאַר' שווינדט צוריק אין די בערג. אַנטייכט האָט גיך דערפילט די גרויסע פאַלגן פון די דאָזיקע איר בערפאַלן און שיקט אַרויס קעגן די אויפשטענדיקע אַ גרויסע שטראָף — עקספּעדיציע. מתתיהו ווערט דאָן מיט אַמאָל נעלם און רייסט איבער אויף אַ צייט זיין מעטיקייט. אַזאָ טאָקטיק האָט גע' קענט פאַרמאַטערן די שטאַרקסטע אַרמיי.

די אויפשטענדיקער אַרמיי ווערט מיט יעדן טאָג אַלץ שטאַרקער און דערפאַרענער און מתתיהו טראָגט זיך שוין אַרום מיט דעם געדאַנק וועגן אַרויסטריטן אין אַן אָפּענעם קאַמף מיט דעם אָפּפאַנגט און באַפרייען דאָס פאַטערלאַנד. דער מוים האָט אָבער געשטערט דעם אַלטן מתתיהו אויספירן דעם דאָ' זיין פלאַן, וועלכער עס האָט מיט אַ קורצער צייט שפעטער פאַר' ווירקלעכט זיין זון יהודה המכבי.

וועגן מתתיהו האָט געהאַלטן ביים שטאַרבן האָט ער באַשטימט זיין עלטסטן זון שמעון פאַר אַ ראַטגעבער אין דעם יינגערן יהודה אַלס מיליטערישן אָנפירער פון דעם אויפשטאנד.

פאַר דעם מוים האָט ער געזאָגט צו זיינע זין: „קומט נישט אויף אייער לעבן און מוים און ביז דעם לעצטן טראָפן בלוט קעמפט פאַר אייער נאָט און פאַטערלאַנד.“

דאָס בוך פון דיאָריא מישאַ "וועגן יידישע פאַרמלונג" פאַרמלונג

געפונט זיך אין פאַרקויף אין אונזער פאַרבאַנד אין אונזער פאַרבאַנד פאַרן פרייז פון 75 פר.

18 די דע מעסאָזשערי

די דאָרטיקע יידן, זיי זאָלן דינען די גריכישע געטער. דעם ערשטן האָבן זיי אויפגעפאַדערט דעם אַלטן מתתיהו, אַלס דעם אָנגעזענסטן און אויטאָריטאַטיוון מענטשן, ער זאָל ווירן אַ ביישפּיל פון גע' האַרצאָמקייט. מתתיהו האָט זיך אַנטזאָגט און האָט דערקלערט, אַז ווען אַפילו אַלע פּעלעקער פון סוריא וועלן זיך אַנטזאָגן פון זייער גלויבן, וועט ער, זיינע זין און ברודער בלויבן ווייטער טריי וויער אַמונה. איינער פון די איינוווינער פון מודעית האָט געוואָלט געפּעלן דעם סורישן באַמטן און זיך דערגענט צום מוכה אויף מקריב צו זיין אַ קרבן פאַר דעם גאָט צעאָס. מתתיהו האָט דעם יידן, און די זין וואָר' פען זיך מיט מעסערס אויף דעם

פון אינזשינער מ. גילדענמאן דיאָריא מישאַ

באַמטן מיט זיינע סאָלאַדאָטן, שחטן זיי אַויס און צעברעכן דעם אַלמאַר. דאָס דאָזיקע געשעעניש איז געווען ווי אַ סיגנאַל פאַר אַלע נאַציאָנאַליסטן צום אויפשטאַנד. באַלד נאָכדעם האָט מתתיהו אַרויס' געלאָזט אַן אויפּרוף: „ווער עס וויל נאָמח נעמען פאַר דער תּורה און אַמונה זאָל קומען צו מיר.“ אַלע איינוווינער פון שטאָט און אומגעגנט קומען אויף דעם רוף, און מתתיהו גייט מיט זיי אַוועק אין די בערג פון אפרים. גיך פאַרשפרייט זיך איבער דעם לאַנד

פילן קענען נישט שלום מאַכן מיט דעם דאָזיקן געדאַנק, און ער זאָגט צו זיינע זין: „יהודה איז איינ' געשלאָפּן, טאָ צו וואָס מוין אונז דאָס לעבן?“ און ער באַשליסט, צוזאַמען מיט זיינע זין, זיך נישט באַהאַלטן מערער אין די היילן פון די בערג, נאָר אַרויסטרעטן אין קאַמף, בכדי צו ראַטעווען דאָס פאַלק, אָדער שטאַרבן פאַר דעם הייליקן אידעאַל.*

סורישע באַמטע זענען געקומען אין שטעטל מודעית, צו צווינגען

גומע גומערמאן

אין אַ הויז אויפן בוידעם

אין אַ הויז אויפן בוידעם, פאַרקניולט אין באַגניען, האָבן דייַמטן באַהאַלטענע יידן געפונען.

דערגרייכט מיט די שפּיץ דורך סנאָפּס פאַרלייגט, געשלעפט פון די ווינקלען, געשלידערט פון לייטער.

און צווישן יללות, געשרייען, געוואָלדן האָט אַ מאַמע איר קינד צווישן סנאָפּס באַהאַלטן.

דאָס קינד איז געבליבן פאַרדעקט מיט דער שרעק; עס ווינען די דייַמטן פון בוידעס אַוועק.

און שטיל איז געוואָרן: קיין ריר און קיין שאַרף. דאָס קינד האָט דעם אייגענעם אַטעם געהאַרט, געוויגן די שטרויען, געוויינט אין דער שטיל, מיט אַ ראַטעווען שפּראַך זיך געפרייט און געשפּילט.

די בלויקייט פון מאַג דורך אַ שפּאַרע געטרונקען; ביינאַכט האָט אַ שטערן געלאַכט און געווינקען.

איז עמעץ אַרויף אין דער הויך און געוואָלט געפונען ס'באַהאַלטענע יידישע גאָלד.

געווכט און גענישטערט, צום סנאָפּ זיך פאַרגונגט, דערטאַפּט אַ פאַרזיכט, קינדעריש אויג. —

עס האָט זיך אין מילער אַ שטעמטשע צעזידט; אין דעם הויז אַיפן בוידעס: ייד! אַ ייד!

דריי דייַמטן, דריי זעלנער מיט ביקסן באַהאַנגען ווינען צו דער שטרויענער טעכט צוגעגאַנגען.

דאָס קינד האָט פאַרהויבן ס'געקרויזלטע קעפל — ס'האָט דעמלט געפלאַכטן פון שטראָלן אַ צעפל.

אין לאַפּעס פאַרקלעמט קרעכצט אַ קינדערשער אַרעם! אַ קינד פליט אין ווינט צו דער גאַס, צו דעם שטורעם!

אַ סלופ האָט מיט בלוט זיך פאַרשפּריצט, און עס האָט פון דער ווייט אָפּגעצייטערט דער טעלעגראַף-דראַט.

עס וואַנען אויף שטיינער די קינדערשע קניען; פאַרגאַכט קומען שטאַמעווייז פּויל צו פליען

און קושן די הויט, דעם פאַרטרונקנען ביי און פליען אַוועק מיט אַ פּוילעליש געוויין.

די אַנטיסעמיטן באַנוצן אין זייער ווילדער העצע קעגן די יידן די באַשולדיקונג, אַז דאָס יידישע פאַלק איז אַ פאַלק פון פּחאָדס, פון נישט קריגס-פעאיקע און באַ' זיצן נישט דאָס געפיל פון פאַטריאָ' מיום און דאָנקבאַרקייט צו די פּעל' קער און לענדער צווישן וועלכע זיי וווינען.

ווען מען פאַלגט נאָך די יידישע געשיכטע, קען מען זען ווי פאַלש און נישט באַגרינדעט עס זענען די דאָזיקע באַהויפטונגען, אָנהויבנדיק פון די גאָר אַלטע צייטן, ביז אונז' זער עפאַכע. האָט דאָס יידישע פאַלק אַרויסגעגעבן פיל מענטשן מיט זעלטענעם מוט, גבורה און העלדנטום. מיר באַגעגענען די דאָ' זייער העלדן ביים פאַרטיילדיקן און פאַרגעסערן די גרענעצן פון אונז' זער אַלמער מלוכה יהודה, מיר טרעפן זיי אין די שפּעטערדיקע יאָרן, נאָכן פאַרלירן אונזער זעלבסט' שטענדיקע מלוכה, אין די ריינע פון אַלע אַרמיען, וועלכע קעמ' פען פאַר פרייהייט און גלייכהייט, מיר האָבן זיי געזען אין די וואָר' שווער און ביאָליסטאָקער געטאָס, אין דער פאַרזיכטע, און לעצ' טענס, בעת דעם באַפרייען אונז' זער מדינה ישראל, אין דער העל' ידשער הגנה. ווי אַ גאָלדענער פאַ' דים גייען דורך אין אונזער פיל' מיינזאָליקער געשיכטע, ווונדער' באַרע געשטאַלטן פון ווירדיקע יידן, וועלכע האָבן נישט געוואָלט בויגן זייערע שטאַלע קעפּ פאַר די פאַלג' פאַלגער; אָן אונטערשייד, צי דאָרט זענען געווען די גריכישע געצנדיקער, וועלכע האָבן געוואָלט צווינגען די יידן זיך אָפּוואַגן פון זייער גלויבן, צי דאָס זענען געווען די רוימישע זיגער, צי די היט' לערס פון אַלע צייטן וועלכע האָבן געוואָלט פאַרניכטן דאָס יידישע פאַלק. אין אַלע עפאַכעס האָבן זיך געפונען מוטיקע אויפשטענדי' לער, וועלכע האָבן מיט וויער העל' דעננטום באַגרייכטערט און מיטגע' ריסן די פאַלקס-מאַסן צום קאַמף ביז דעם נצחון, אָדער ביז דעם מוים. דאָס זענען געווען מענטשן, וועלכע האָבן בעסער נאָוויסגעקליבן דעם מוים מיט געווער אין דער האַנט, מענטשן, ביי וועלכע דער נאַציאָנאַלער כבוד און די פליכט לגבי זייער פאַלק און דער מענטש' הייט איז געווען שטאַרקער ווי די שרעס פאַרן מוים.

אין אַ רייע אַרטיקלען, וועלכע אַיך וועל זיך באַמיען געבן אין אַ פאַבולערער פאַרם און אין אַ מער ווייניקער כאַנאַנאַלישער אַרדע' נונג, וועל איך שילדערן פאַר אונז' זענען ליינער טיפן פון יידישע אויפשטענדיקער אין אַלע עפאַכעס. אַלס ערשטן וועל איך פאַר' שטעלן דעם אַלטן מתתיהו, וועלכן איך וואָלט לויט זיין טאָקטיק און זיינע קאמפס-מעטאָדן אָנגערופן דער פראָמאָטיפ פון היינטיקע פאַרזיכטע.

*

אונזער פארבאנד מיט די יידישע דעפארטירטע קלאנו אן איז געריכט «אספע דע לא פראנס»

אַנטוואָרטלעכע פון דער לעצטער מלחמה מיט אַלע אירע פאַלגן. די דאָזיקע צייטונג האָט אין איינעם פון אירע גיפּט-אַרטיקלען געשריבן, אַז „די יידן דאַרפן נאָך אָפּגעבן א רעכענונג.“

אונזער פאַרבאַנד האָט צוזאַמען מיטן פאַרבאַנד פון די דעפאַרטירטע אָנגעקלאַגט פאַרן נעריכט אַט אינטיסעמיטישע צייטונג פאַר איר כסדרדיקער קאמפאניע קעגן יידן.

דער פראָצעס וועט זיכער פאַרקור' מען אין חורש מאי.

ווי עס איז שוין באַקאַנט אונזער רע מיטגלידער, פירן אַ גאַנצע רייע וואָכנ-צייטונגען אַ סיסטעמאַטישע אַנטיסעמיטישע פראָפאַגאַנדע, וואָס שוידעט זיך שוין מיט גאַרנישט אַפּ פון די גענעלס-אויסגאַבעס אין דער פראַנצויזישער שפּראַך בעת די טרויעריקע יאָרן פון דער היטלער-אַקאָפּאציע.

נאָר באַזונדער העסלעך אין דער דאָזיקער פראָפאַגאַנדע אין דאָס וואָכנלאַט „אספע דע לא פראנס“, וואָס באַשולדיקט די יידן אין אַלע אומגליקן, און ספּעציעל אַלס פאַר-

1103 (15) Mars 1949 (2)

קאלאנעל רשף און קאפיטאן יצחק

פון דער ישראל-ארמיי

צו נאכט ביי אונז אין פארבאנד

פון די פארשידענע הנהגות פון זייער פארוואנדלונג אין אן אמתער צומי, וועלכע האט שוין היינט איר אינפאנטער, און ארטיילעריע און א יונגע אוואיציע.

נאכן קאלאנעלס דעפערט, וואס איז זייער אפלאדירט געווארן דורך די אונטערדיקע, גיט איבער דער יונגער קאפיטאן יצחק, און פשוטע ווערטער, די איינצלהייט פון דעם קאמף וואס האט גורם געווען דעם אדורכברוך פונעם וועג צו ירושלים.

די פארטראג, וועלכע האבן גע- טראגן א ריין טעכנישן מיליטעריש-סטראטעגישן באראקטער, האבן ביז גאר פאראינטערעסירט אונז ווערע קאמבאטאנטן, וועלכע האבן געדאנקט די אנפירונג פאר דער איינציאטיאוו.

מיר דריקן אויס

אונזערע טיפסטע מיטגעפילן

אונזער חבר ע ק מ א צו פארלוסט פון זיין ברודער צענטראלעקאמיטעט פון פארב. פון די יידישע פראגמ-קעמפער

אד מיין זאגט איינהייט

און מיין שפאלטונג

עס איז נישט קיין ווונדער, אז מען האט געקענט הערן פון מויל פון געוויסע שפאלטער, און דווקא פון אזעלכע, וואס געפינען זיך אין שפיץ פון ארגאניזאציעס מיט א גרויסער מערהייט יידן, ווי עס איז דער אומקאפ פון 22 טן, אז געוויסע אויסלעגער (געמיינט יידן), האבן זיך אנגאזשירט, בכדי צו באקומען א מיליטעריש ביכל, אדער די נאך טראפאליזאציע.

עס איז באמת סקאנדאליז צו הערן אזעלכע קעגנאפאכישע און אנטיסעמיטישע ריידן פון מענטשן, וואס שטעלן זיך נאך פאר אלס "פארטייליקער" פון די אויסלעגער-שע קאמבאטאנטן.

די געוועזענע פרייוויליקע קערן זיך מיט עקל אפ פון די דאזיקע עלעמענטן און זייער ענטפער וועט זיין: נאך ענגער זיך גרופירן ארום דער געאייניקטער ארגאניזאציע פון די אויסלעגערשע קאמבאטאנטן, וועלכע דארף פארזעצן איר קאמף פאר דער פארטייליקונג פון אונזערע רעכטן, איר קאמף קעגן אינטימער מיטוים און קעגנאפאכישע און פאר שלום.

איז בלום

אט דער קאטעגאריע איינגעוואנדער-טע א נייע צומי פאר א נייער מל-חמה.

עס איז פארשטענדלעך, אז די דאזיקע דערקלערונג האט ארויס- גערופן אן אלגעמיינע דערשטור-נונג.

די אויסלעגער, די געוועזענע פרייוויליקע, אויב זיי האבן אזוי העלדיש געקעמפט פאר פראנצויזן, איז עס געווען דערפאר, וואס קעמ- פענדיש פארן לאנד, וואס האט זיי אזוי פריינטלעך אויפגענומען, האבן זיי געהאט דעם באווסטזין, אז זיי קעמפן פאר דעמאקראטיע, פאר פרייהייט און פאר דער פארניכטונג פון היטלעריזם.

שבת דעם 19-טן מערץ האט ה' נאזאראגא, פארויזער פון פאר- באנד פון געוועזענע לעגיאנערן פון דער פארלעצטער מלחמה, צו נויפגערופן א קאנפערענץ פון פאר- שטייער פון אלע ארגאניזאציעס פון געוועזענע פרייוויליקע און פראגמ- קעמפער פון דעם לעצטן סריג.

ער האט אין זיין אריינפיר- ווארט איבערגעגעבן אז דער ציל פון דער באראטונג איז צו שאפן א גרויסע פערזאנליכע, צו וועלכער עס זאלן צושטיין אלע עקזיסטירנד- דיקע ארגאניזאציעס פון פרייוויר- ליקע קעמפער.

די פראג, וואס זענען געקומען פון די אנוועזנדיקע וועגן פראגראם און די צילן פון דער קערפערשאפט, וואס עס ווערט פראיעקטירט, זענען געבליבן אן אן ענטפער.

עס אנטוויקלט זיך א לעבנאפטע- דיסקוסיע ארום דעם פראבלעם - איינהייט.

די פארשטייער פון "אזשע- ווער" (פארבאנד פון געוועזענע אויסלעגערשע פרייוויליקע און ווי- דערשטענדלעך), האבן אויסגעדריקט זייער פארוואנדערונג וועגן דער איינציאטיאוו, אין דער צייט, וואס אזא פארבאנד עקזיסטירט שוין און נעמט ארום די ווייטערעסטע צאל ארגאניזאציעס.

זיי ווייזן אן אויף זייער אקטיר- ווייטעט און אויף די דערגרייכונגען אין קאמף פאר פארטייליקע די רעכ- טען פון די פרייוויליקע און זיין קאמף קעגן אנטיסעמיטיזם און סענאפאכישע און פאר שלום. די פארשטייער פון "אזשעווער" האל- טען אז אויב די איינציאטיאוו האבן באמת אין זינען די איינהייט פון אט דער קאטעגאריע איינגעוואנד- דערטע, דארפן זיי אלץ טאן, אז זיי ארגאניזאציעס, וואס געפינען זיך נאך אויסער דעם פארבאנד, זאלן זיך אין אים אנטשליסן, אפילו פארן פרייז, ווען מען זאל דארפן ענדערן די סטאטוטן, אויסארבעטן א גע- מיינזאמע ארייננאמע א. א. ו. ו. יעדנפאלס, אלץ טאן, אז די ברייט- סטע איינהייט זאל באמת געשאפן ווערן.

אויב ביז אין א געוויסן מאמענט האט זיך אין דער דיסקוסיע געפילט א קאנפליקט און אומקלארקייט צו- ליב דעם, וואס די איינציאטיאוו האבן נישט געבראכט קיין פראג- ראם, האט דער קאמאנדאנט לאב- רוס מיט זיין אינטערווענץ באלויב- טען און ברומאל אנטפלעקט דעם הויפטציל פון דער דאזיקער פאר- זאמלונג. ער האט דערקלערט: "לאך מיר נישט פארלירן קיין צייט מיט נארישע דיסקוסיעס, לאמיר דער- הייבן די רעבאטע, עס גייט וועגן פראגמטיק, מיר דארפן געבן פראגמ- טיק 120,000 מאן".

דא איז דער ענין מיט איינמאל פאר אלעמען געווארן קלאר, עס האנדלט זיך שוין נישט מער וועגן אן איינהייט, וואס זאל דארפן פאר- טיילדיקן די רעכטן פון די, וואס האבן נעכטן אויף די שלאכטפעל- דער געקעמפט קעגן פאשיזם, עס האנדלט זיך נישט וועגן אן איי- היט, וואס זאל היינט באקעמפן דעם אויפואכאדירטן אנטיסעמיטיזם און קעגנאפאכישע, נאך עס גייט גאנץ פשוט וועגן צוגרייטן צווישן

* ווייסט מיר נא... ? *

ליזערע מיליטער

מיר דערמאנען אונזערע חברים, די וואס האבן נישט קיין מיליטעריש- טיפן דאקומענט באקומען דורך אונזער ארגאניזאציע.

עס איז גויטיק אריינצוברענגען אין ביורא פון פארבאנד א לעגאליזירטע קאפיע פון "פיש דע דעמאביליזאציע".

ייגעלייט פון קלאס 1949

די ייגעלייט וואס זענען פארגעסן טריט געווארן מיטן קלאס 1949, וואס זענען געווארן אנערקענט אלס דינסט- פעאיק דורך דער רעוויזאנט-קאמיטע- און וואס געהערן צו פאלגנדיקע קאטע- גאריעס: דער עלטסטער פון יתומים און אן עלטערן, זון פון אן אלמנה (נישט געהייראט), דארפן דרינגענד מעלדן שריפטלעך וועגן זייער פאמילי- יענלאגע צום רעזשיאנאלן דירעקטאר פון רעקרויטירונג און סטעיטיסטיק פון זייער ווייזארג.

ווי אזוי באקומען א באשטעטיקונג פון פ.פ.א.

(מאדעל נאסיאנאל)

ווי עס איז באקאנט דארפן די גע- וועזענע ווידערשטענדלעך, אויב זיי ווילן אנגעבן אויף דער קאמבאטאנטן- קארטע, ביילייגן צו זייער דאסיע א באשטעטיקונג פון אנגעוועזענע צו פ.פ.א.

האט איד שוין אנגעגעבן די ביטע אויף אייער קאמבאטאנט- קארטע ?

זינט עטלעכע חדשים ווערן אנגענו- מען די ביטעס אויף דער קאמבאטאנטן- קארטע. מיר האבן שוין אין אלע אונזערע צייטונגען געשריבן וועגן דער וויכטיקייט פאר יעדן געוועזענע קעמ- פער, און גאר באזונדער פאר די גע- וועזענע פרייוויליקע, נאטוראליזירטע אדער נישט, פון דעם דאזיקן דאקומענט.



Pupilles de la Nation

וואס פאר פאפירן דארף מען צושטעלן ביים אנגעבן די ביטע ?

- 1) סערטיפיקאט דע נאסיאנאליטעט פאר יעדן קינד;
- 2) א ביטע אויסגעפילט און אוי- טערגעשריבן דורך יעדן קינד;
- 3) צוויי טויטשיינען פון פאטער;
- 4) א קאפיע פון דער ענטגילטיקער פאטער-באשטעטיקונג;
- 5) פאר די יתומים פון פאטער און מוטער, אן אויסצוג פון די באשלוסן פון פאמיליענ-דראט;
- 6) צוויי קאפיעס פון מאדעל "מ".

1. אויב איר האט א באשטעטיקונג אריינגעגעבן פון דער מיליטעריש-מאכט אבער נישט פון "מאדעל נאסיאנאל", שיקט איבער א לעגאליזירטע קאפיע צו אייער "רעזשיאן מיליטער", פאדער- דיק דעם נאציאנאלן מאדעל.
2. אויב איר האט איינגאנצן נישט קיין באשטעטיקונג:

א) קענט איר זי באקומען ביי אייער געוועזענעם שפך וואס איז אמוויר- ניקסטנס האמאלאגירט מיטן גראד פון לייטענאנט.

ב) פילט אויס א ביטע (ספעציעלער פארמולאט).

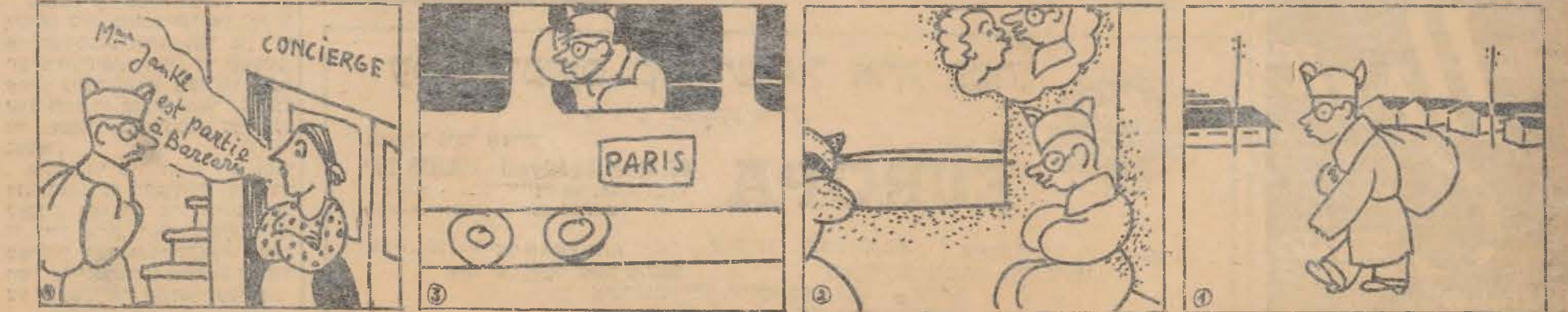
ג) לייגט ביי קאפיעס פון אלע אג- דערע פאפירן וואס איר פארמאגט.

ד) שיקט איבער די גאנצע דאסיע צו דער דעפארטאמענט-קאמיטע פון האמאלאגאציע אדער צום גענעראל קאמאנדאנט פון אייער רעזשיאן (דארט ווו איר האט געקעמפט).

מאכט אייער ביטע פארן 15טן יוני. נאך דער אנגעוועזענער דאסיע וועלן די גרעסטע צאל ביטעס פון די קאטע- גאריעס פון ווידערשטענדלעך נישט מער אנגענומען ווערן.

פון 22-טן ר. מ. ו. ע. געפאלן דעם 18-טן יוני 1940 וואס ווילערס-קאר- באנעל, וועמענס קערפער איז גע- בראכט געווארן קיין פאריז דעם 18-טן יאנואר.

די אונטערעס פון 'אנקל וואלאנטער



יאנקל באקומט א "פערמיסאן" פון 3 טעג ער חלומט וועגן מאדאם יאנקל אט דערנענטערט ער זיך קיין פאריז

110 3 (15) Mars 1949 (3)

די בערווידער סעקציע האט אויסגעוויילט א נייעם קאמיטעט

שאפן „מאדענען“ פאר די 4 טויזנט
פראנצויזישע פרויוויליקע אין
ישראל.

דער חבר אפערקיר, סעקערטאר,
גייט אן ציפערן פון ווערביסע מיט
גלידער, די צאל פערמאנענצן, אק-
ציעס, זאמלונגען און פארענדיקט
זיין באריכט, אויפוווינדק די פאך-
פולערקייט פון קאמיטעט און די עק-
זיסטענץ בארעכטיקונג פון אונזער
סעקציע. דער ח' מילער דערגעצט
געוויסע איינצלהייטן צו די בא-
ריכטן. דער ח' דוד גרינפיש, אין
נאמען פון דער רעווייריקאמיע,
באשטעטיקט דעם קאסע-באריכט.
דער ח' ליפסקי, אין נאמען פון
צענטראליזאציע, באגרייבט די
פארזאמלונג און גייט אן איבערבליק
פון פארבאנד זייט זיין אנטשטיי-
אונג.

א געוויסע צאל חברים נעמען אָנ-
טייל אין דער דיסקוסיע איבער די
באריכטן. נאכן אָנעמען איינשטיי-
מיס אַ רעזאָלוציע, וועלכע דריקט
אויס אָנערקענונג דעם אָפּטרעטן
דיקן קאָמיטעט פאר זיין איבערגע-
געבענער אַרבעט, ווערט געוויילט א
קאָמיטעט פון פאַלגנדיקע חברים:
סער שאַרף, פאַרוויצער, מילער
דוד, וויצע-פאַרוויצער, קאַן ראובן,
סעקערטאר, שטאַטמאַן, וויצע-סעק-
רעטאר, טענענבוים, קאסירער, גרינ-
שפאן דוד, הערשקאוויטש שלמה,
אפערקיר. קאָמיטעט באַד סאַציאָ-
לער שוץ: קאַראַס יוסף, זשעזשער,
אויזערשטיין יאָסל, דינערמאַן, פיי-
לדאָוויץ. רעווייריקאָמיטעט: ליפסקי,
קרוק, שיינבוים. מילער און גרינ-
שפאן זענען באַשטימט געוואָרן
אַלס פאַרשטייער אין לאָקאַלן קאָ-
מיטעט קעגן אַנטיסעמיטיזם און
פאַר שלום.

נאך די וואָלן פון קאָמיטעט, באַ-
קומט דאָס שלוס-וואָרט דער חבר
אייזי בלום, וועלכער שמעלט זיך
לענגער אָפּ אויף דער מלחמה-היגד
פאַר אָנזיידנדיק די ראלע, וואָס
עס האָט צו שפּילן דער פאַרבאַנד
פון די יידישע פראַנטקעמפער אין
קאַמף קעגן אינטעמיטיזם און פאַר
שלום. דער נייגעוויילטער קאָמי-
טעט דאַרף איצט מער ווי אַלעמאַל,
שטיין אויף דער וואַך פאַר דער
פאַרמידיקונג פון געוועזענעם
יידישן פראַנטקעמפער, אויף דער
באזע פון אונזער גרויסן אַראַנזי-
מאַן.

ש. סער
א מענער-שניידער, מיטגליד
פון אונזער פאַרבאַנד, זוכט אַ
פּלאַץ צו אַרבעטן.
זיך ווענדן אין ביורא פון
פאַרבאַנד.

די בעסטע שטאפן
און אלע צוראטן ביי
ZAJDEL
89, Rue d'Aboukir
Métro : Saint-Denis, Réaumur
et Sentier
Tél. : GUT. 78-87
באַמערקונג: יאָגאָנטיס אָפּן

Les meubles PANIC
פראנצויזישע
גרויסע אויסוואל
שטובע-געשטע
מעבל
11 rue Ferdinand-Duval - 11 PAUL - TUR 218

באָרקארעטער מ'ע ש'ו ר'ז א באַמאלער מעות

ארום איבער דעם בעלגער פאנדאן.
זיי זאגן, אז דאָס איז אַ דייטשער
פאשיסט...
האָט פאסירט, אז נעכטן אָונט
ווען אין לאַגער איז שוין געווען גוט
פינצטער, פונקט ווען מען האָט
געבליבן צום אפּעל, האָבן זיי זיך
באַהאַלטן אונטער אַ באַראַס מיט אַ
פלאַש אין האַנט און אָפּגעוואָרט
פאנדאנען.

פונקט שליוול, האָט זיך פאנדאן
פארהאַלטן און דאָס „ליטווישע
יידל“ מיט זיינע שנעלע טריטעלעך
האָט אים איבערגעפאַנגען. סאַנטאָס
האָט זיך טועה געווען און דער-
לאַנגט מיט דער פלאַש איבערן קאָפּ
דעם „ליטווישן יידל“.
„ווען זיי האָבן מיר דערלאַנגט
איבערן קאָפּ — דערציילט דאָס
ליטווישע יידל — איז אַ פּיער מיר
געפלאָגן פאַר די אויגן און ב'בין
אָוועקגעפאַלן. אָבער וואָס אמת איז,
ווען סאַנטאָס און פאַנטאָס האָבן
דערווען, אז זיי האָבן זיך טועה גע-
ווען, האָבן זיי מיר שנעל געכאַפט
אויף די פלייצעס און מיר געטראָגן
אין אינפערמערן.“

די מיר פון דערגעבן שטייענדיק
באַראַס האָט זיך ברויט געעפנט, דער
לאַנגער סאַנטאָס איז אַרויס, אויס-
געטאָן האַלב-נאַכט, קנאַקנדיק
מיט די פינגער, זינגט ער אַ פּריילעך
שפאַניש לידל. הינטער אים קומט
נאָך פאַנטאָס, צופויקנדיק אין אַ
בלעכערער פושקע צום טאַקט.

אילעקס בעלער

חיים „פלאַשער“ דערציילט, אז
די פאַריקע נאכט האָט ער זיך גע-
לייגט שלאָפן אין באַראַס נר. 23
און האָט זיך אינדערפרי אויפגע-
הויבן אין באַראַס נר. 24. דאָס האָט
בען די פליי אים אַהין ביינאַכט פאַר-
שלעפט...
אין מיטן דער מעשה, קומט אָן
דאָס „ליטווישע יידל“, אויפן קאָפּ
האָט ער נישט קיין „קאַלאַ“, נאָר אַ



באַנאַזש. דער נאָנצער קאָפּ איז
אים באַנאַזשירט, ביו די אויגן.
— וואָס איז געשען? — פרעגט
נישט, זאגט ער.
ער זעצט זיך לאַנגזאַם אָוועק
אויפן זאַמל און קרעכט מיט אַפּ.
— איר קענט דאָך די צוויי
שפאַניער סאַנטאָס מיט פאַנטאָס,
די צוויי לאַנגע יונגען מיט די שפּיר
זיקע אויגן. זיי זענען דווקא זייער
בראַווע יונגען. סאַנטאָס זינגט אַ
גאַנצן מאָג שפאַנישע לידלעך און
פאַנטאָס פויקט אים צו אויף אַ
בלעכערער פושקע.

זיי הרגענען זיך אָבער כסדר

באַראַרעס האָט זיך פון צייט
צו צייט דערמאַנט, אז נאָך אַלעם
געהערט עס דאָך צו ווידעראַנקרייך
און עס פאַסט נישט אזוי כסדר צו
מאַרדעווען מענטשן מיט אַזעלכע
שרעקלעכע וועטערן.
דעמאָלט האָבן זיך די פראַנסטיקע
ווינטן אָפּגעשטעלט, דער ים האָט
זיך באַרואיגט און די זון האָט אויפ-
געשיינט, אַן אמתע גאָלדענע זון,



אויף אַ לויטערן, בלאָען הימל, ווי
אין מיטן זומער.
זענען סאַלדאַטן אַרויסגעקראָכן
פון די באַראַסן, זיך אויסגעזעצט
אויפן זאַמל, פאַנאַנדערגעקנעפלט
אַלע שמאַטעס און זיך מחיה געווען
מיט אַ ביסל וואַרעמקייט.
מיט די פלייצעס אָנגעשפאַרט אין
די ברעטער פון באַראַס, מיטן פנים
צו דער זון, איז געלעגן אַ „ידיש
רעדל“, זיך געשוויקט מיטן ביסל
זון, ווי אינדערהיים, מיט אַ גוטער
שווייבאָך.
— איי — זאגט יאָסל „גאָ-
ליציאָנע“ — אַ מחיה, ווען אונ-
זער „פאַרזאָרגער“ וואָלט דאָס
געוואָלט, וואָלט זיי באַדאָי דעם
הימל מיט שמאַטעס פאַרהאַנגען,
אַבי מיר זאָלן נישט האָבן קיין פאַר-
גענגן.
דער „שוואַרצער“ יאָנקל קלאָגט
זיך, אז „ווי עס ווערט נאָר אַביסל
וואַרעמער, ווערן די פליי דרייט-
טער“.

דייטשער
אנטיסעמיטיזם
(סוף פון זייט 1)

מאָר נישט בלייבן אויף דער שמר
ציקער דייטשער ערד און נאָר גע-
וויסע פאַנטאַרן האָבן דערפירט
דעריצו, אז געזונטענערהייט האָבן
זיך דאָך דאָרט געשאפן צייטוויי-
ליקע צענטערן פון יידישע דורכ-
וואַנדערער. עס איז אָבער שווער
שלום צו מאַכן מיטן געדאַנק, אז
עס קענען דאָך — ביי דער איצט
גענערטער לאַגע — ווען ישראל
איז אַפּן פאַר יידישע איינוואַנ-
דערונג, זאָלן נאָך בלייבן גרופן
יידן וואָס זאָלן נישט וועלן שנעל
פאַרלאָזן דאָס טריפהנע לאַנד.

די דאָזיקע יידן מוזן אַליין זיך
באַטראַכטן, אין וואָס פאַר אַ
קאָמפּליצירטע לאַגע זיי וועלן זיך
פאַרווילקלען.
מאָדאַליש פאַרשוואַרצט ביים
יידן כלל, מאַטעריעל און פיזיש
אויסגעשטעלט אויפן חסד פון די
וועלט-מערדער, וועלן זיי שפּעטער
אַפילו נישט קענען אפּעלירן נאָך
שוין קעגן די סכנות, פאַר וועלכע
זיי זענען באַצייטנט געוואָרנט
געוואָרן.
פונקט ווי מיר האָבן ביז אַהער
געפאָדערט צו ליקווידירן די יידן
לאַגערן, פאָדערן מיר איצט פון
די יידן אַליין, וואָס שנעלער צו
פאַרלאָזן דאָס טומאה-לאַנד, וואָס
האָט אַריינגעשריבן אַזויפיל שוואַר-
צע בלעמער אין אונזער געשיכטע.

ה. שליפער

THEATRE DES BOUFFES DU NORD
209, rue du Faubourg Saint-Denis Métro : La Chapelle
יידישער קונסט-טאָמער
"ייקוט"
לעצטע פאַרשטעלונגען
פון
**דעם שוויידישן
קינדער**
מוזיקאלישע קאָמעדיע אין 3 אַקטן
פון פּרין הרשביין

באַרבעט און רעזשיסירט פון מ. קינמאַן
מוזיק. ה. קאַהן
דעקאָראַציעס א. שיינער

אַכטונג מאַרשאַנעס פון פאַרין און פראַווינץ
איר באַקומט אַ גרויסן אויסוואַל פון
אַמפּערמאַכאַל פאַר דאַמען, מענער און קינדער
צו זייער אינטערעסאַנטע פרייזן אין פאַבריק
RACHE 7, Rue du Moulin-Joly PARIS-XI
קומט און איבערצייגט אייך
און איר וועט בלייבן אונזער קליענט אויף שמענדיק

מאַרשאַנעס
זוכרים פון פאַרין און פראַווינץ
איר געפינט אַ גרויסן אויסוואַל
פון מענער-קאַנפּעקציע
קאַמפּלעס און הייזן
צו מעסיקע פרייזן
MAURICE
240, rue de Courcelles
PARIS-17
(Métro Péreire) Tél. : GAL. 58-23

יורדישע ביורא
S. SKORNICKI
26, Rue Beaubourg - PARIS-III
Tél. : ARC. 55-72
אַלע יורדישע אַקטן, פראַצעסן,
פּיסקאַלע, עקספּערמיזן
און אַלע אַדמיניסטראַטיווע
אַנגעלעגנהייטן
נעמט אָן יעדן מאָג פון 5 ביז 7

לויט, אויסגראַבונגען און
איבערפירן פון פראַווינץ
און אויסלאַנד
קויף פון ערד און קאָוואַס
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nozereth
PARIS (3e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

עקסקורסיעס קיין ישראל אויף פסח
צו זייער מעסיקע פרייזן.
אַפּפאַר טיטן אַפּריל
EUROPA 46, Rue de Rivoli - PARIS-IV
Tél. : ARC. 21-21 Métro :
TUR. 89-09 Hôtel-de-Ville
אַפּצו. אַנגענט **AIR-FRANCE**
צאָל פּלעצער באַגערענעצט
אינדווידועלע ריזעס מיט שיף — אַוויאָן
שיפ-קאַרטן נאָך זייד און נאָר-אַמעריקע



שיף און לופט קאַמפּ. פאַרשרייבט זיך זאַפּאַרט.
ספּעציעלע הנחות פאַר גרופן
אינדווידועלע ריזעס מיט שיף — אַוויאָן
שיפ-קאַרטן נאָך זייד און נאָר-אַמעריקע

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 4 (17) — Mensuel — Avril-Mai 1949

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

PREMIER ANNIVERSAIRE D'ISRAËL

NOUS voilà au seuil du premier anniversaire de l'Etat d'Israël. Le 4 mai (5 Iyar), le monde juif tout entier célébra solennellement cette fête d'indépendance, attendue depuis deux mille ans et partageant cette joie immense avec nos frères d'Israël.

Cette allégresse est d'autant plus justifiée que les réalisations accomplies depuis douze mois, en dépit des plus grandes difficultés, doivent apparaître aux yeux de tous, croyants ou non, comme un étonnant miracle rendu possible par l'héroïsme des défenseurs et bâtisseurs du jeune Etat d'Israël.

Les historiens de l'avenir retiendront de cette première année de l'existence de l'Israël deux faits dominants :

La guerre imposée à Israël, non seulement par ses voisins d'aujourd'hui et de demain, et qui pourtant auraient tout intérêt à vivre en paix avec lui, mais aussi par les forces obscures de l'impérialisme anglais qui avait tout mis en œuvre pour menacer l'existence même du jeune Etat d'Israël dès sa naissance ; ensuite, le retour massif vers la mère-patrie des centaines de milliers de ses enfants dispersés à travers le monde entier, retour qui réalise l'espoir et le vœu millénaires du peuple juif.

Ces deux faits n'ont pas d'égal dans l'histoire, et ils ont représenté pour le Yichouv une épreuve dont il est sorti victorieux et agrandi.

Six armées arabes ont envahi Israël. Le matériel moderne fourni par l'Angleterre devait leur permettre de détruire le Yichouv en quelques jours.

Les résultats sont connus : Une victoire complète sur tous les agresseurs, l'armistice signé avec l'Égypte, la Transjordanie et le Liban, les frontières rectifiées au profit d'Israël ; le Neguev entier, jusqu'au golfe d'Akaba de la mer Rouge, la Galilée tout entière, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, la nouvelle ville de Jérusalem et ses environs, ainsi qu'une route Tel-Aviv-Jérusalem se trouvent entre les mains sûres de la glorieuse armée d'Israël.

Les camps de Chypre sont liquidés. Cinq cent mille Arabes ont eu la malchance de suivre le conseil de leurs protecteurs britanniques et ont quitté le territoire d'Israël. Cinquante-deux nations ont déjà reconnu Israël et demain le jeune Etat siègera au Conseil des Nations Unies.

Pendant ce temps et mal-

gré l'état de guerre et les énormes difficultés qu'il créait, près de deux cent cinquante mille Juifs sont entrés en Israël, augmentant ainsi en une seule année d'un tiers la population juive du pays.

Si tous ces faits expliquent largement notre joie et notre fierté, nous n'avons pas le

par

J. ORFUS

droit d'oublier un seul instant les lourdes tâches qui attendent Israël et le devoir qui en découle pour le judaïsme tout entier. Il faut construire en hâte des maisons pour ceux qui sont déjà arrivés, comme pour ceux qui s'apprêtent à rejoindre le pays. Il faut coloniser le Neguev, développer

l'industrie, le commerce et l'agriculture dans toutes les parties du pays, créant ainsi des possibilités de travail et des bases économiques pour les nouveaux immigrants.

Le Yichouv d'Israël a déjà payé son tribut de sang sur l'autel de la liberté. C'est maintenant au peuple juif tout entier d'apporter sa contribution complète à ces énormes tâches. Et c'est seulement en remplissant son devoir qu'on acquiert le droit moral de se réjouir à la fête de l'Indépendance Nationale d'Israël.

Et auront acquis le droit moral de se réjouir à la fête de l'Indépendance Nationale d'Israël seulement ceux qui auront rempli leur devoir, devoir auquel aucun de nos camarades ne pourrait se soustraire.

Une curiosité nécessaire

Où en est l'attribution de la carte du combattant 1939-45

Par ces temps de vitesse supersonique ou interstellaire, les faits suivent le rythme des bolides et semblent disparaître aussitôt qu'apparus.

C'est ainsi qu'on peut se demander si, dans les sphères officielles, on se souvient encore que, le 5 mai dernier — il n'y a pas un an — le « Journal officiel » publiait un certain arrêté du 4 mai fixant les conditions d'attribution de la Carte du Combattant 1939-1945 et que, le 16 août, partait de l'Office national une circulaire d'application.

Les intéressés ont rempli un peu partout le questionnaire très détaillé qui leur a été remis et, depuis, comme la célèbre sœur Anne... ils ne voient plus rien venir.

Certes, nous n'ignorons pas que l'arrêté du 4 mai a été l'objet d'un pourvoi en annulation au Conseil d'Etat et que, tirant argument de cette situation, le ministre des Anciens Combattants a donné des instructions pour que, jusqu'à la publication de l'arrêt de la Haute Assemblée, il soit sursis à tout règlement de dossier.

Le résultat est, qu'à l'heure actuelle, les offices départementaux sont fort proprement embouteillés et, qu'à notre connaissance, sur des millions de demandes, PAS UNE SEULE décision n'a été prise.

Sans méconnaître la valeur des mobiles qui ont déterminé « le coup d'arrêt » du ministre et même, jusqu'à un certain point, en nous l'expliquant, il paraît cependant exagéré et surtout par trop systématique, d'avoir ainsi stoppé dans son ensemble l'instruction de dossiers dont l'énorme majorité s'applique à des cas tellement indiscutables que les éventuelles décisions de justice ne sauraient les concerner.

En effet, suivant la claire formule de Foch, de quoi s'agit-il ?

Nul n'ignore que le pourvoi en cours vise avant tout le cas prévu par les alinéas 2° et 3° de l'article 4 de l'arrêté du 4 mai qui accordent la carte, sous certaines conditions de durée de séjour dans les camps, aux prisonniers N'AYANT PAS APPARTENU A UNE UNITE COMBATTANTE.

En dehors de cette catégorie particulière et nettement limitée d'ayants droit, sauf erreur de notre part, il n'y a pas

de contestation sur les autres dispositions de l'arrêté, la révision du nombre exigé de parachutages étant mise à part.

Dès lors, on se demande vraiment les raisons pour lesquelles l'on fait ainsi marquer le pas à des hommes tels, par exemple, que les prisonniers, les blessés ou malades des UNITES COMBATTANTES dont la situation est tellement facile à établir et à contrôler, qu'aucune erreur n'est à redouter.

Pourquoi donc ne pas, TOUT DE SUITE, donner une priorité aux dossiers des camarades des catégories que nous venons de rappeler, sans attendre une décision qui, quelle qu'elle puisse être, ne les atteindra certainement pas ?

Serait-ce, par hasard, que le fameux « temps du mépris », devenu familier aux combattants de 1914-1918, projeterait déjà son ombre sur ceux de 1939-1945 ?

Bien que, comme nous le disions au début de cet article, les choses aillent terriblement grand train dans les jours que nous vivons, nous n'osons cependant pas croire qu'une telle vitesse soit déjà atteinte ?

Si le ministre des Anciens Combattants adoptait notre point de vue, d'une part, il préparerait la décongestion de ses services en liquidation, dès maintenant, un nombre très important de dossiers et, d'autre part, ce qui serait encore beaucoup mieux, il donnerait une satisfaction immédiate à des camarades qui éprouvent une impatience légitime à posséder ce titre de noblesse qu'est la Carte du Combattant, quelles que soient la ou les guerres dont puisse se réclamer le titulaire.

Mais voici précisément qu'un fait nouveau, très important, vient de se produire, qui appuie notre thèse d'une autorité sans réplique.

Dans l'une de ses toutes dernières séances, l'Assemblée nationale a adopté, SANS DEBAT ET A L'UNANIMITE, une proposition de résolution de nos amis Vincent Badie et Albert Forcinal, ancien président et président actuel de la Commission des Pensions, tendant à inviter « le gouvernement à attribuer, DES A PRESENT, la Carte du Combattant à tous ceux qui ont acquis des titres au cours de la campagne 1939-1945, CONFORMEMENT AU DECRET DU 1er JUILLET 1930 ».

Nos camarades de 1939-45 qui raviveront la Flamme, ce 9 mai, avec ceux de 1914-18, et qui maintiendront par la suite cette tradition lorsque leurs « aînés » n'y seront plus », savent déjà pourquoi ce jour a été accordé aux anciens combattants volontaires juifs. Il s'agit bien de commémorer la bataille de Carancy, mais il paraît utile de rappeler ce qu'elle a signifié pour eux d'avantage encore que pour leurs camarades de combat.

Le 9 mai 1915, écrivions-nous dans « le Volontaire Juif », à dix heures du matin précises, le 3^e bataillon du Régiment de Marche du 1^{er} Etranger portait une première vague à l'assaut des lignes allemandes, en face de Neuville-Saint-Vaast. Les autres bataillons suivaient en vagues successives, chacune à trois minutes d'intervalle. En deux heures et demie, toute la première ligne ennemie était emportée, la deuxième submergée : il n'y avait plus rien devant nos troupes qui auraient pu avancer et marcher sur Lille, sur Cambrai. Le front allemand était rompu. Notre commandement avait prévu vingt-quatre heures pour la prise des fameux Ouvrages-Blancs, alors que quelques minutes avaient suffi pour les franchir.

Mais, rapporte le général Blondlat qui commandait la Division marocaine, « nos voisins n'avaient pu réaliser des progrès aussi considérables que les nôtres : la division qui opérait à notre gauche n'avait progressé que d'environ 2.000 mètres ; mon flanc gauche était donc découvert, mais de ce côté le terrain se prêtait à des mesures de protection. Par contre, la division qui opérait à notre droite n'avait pu dépasser La Targette, à près de 4 kilomètres en arrière de notre aile droite... ». La progression était arrêtée.

« La Division marocaine, poursuivait le général Blondlat, avait éprouvé des

PAR

Maurice VANIKOFF

pertes cruelles. Dans chacun des 1^{er} Etranger et 7^e Tirailleurs, elles s'élevaient, en chiffres ronds, à 50 officiers et 2.000 hommes. »

Cette bataille a été sans conteste la plus belle fait d'armes de la guerre. Sans doute il y en a eu, avant la Marne, et après Verdun. Mais entre l'immense multiplicité des faits de la première qui, par sa grandeur même échappe à la perception de simples troupiers, et l'héroïsme continu et collectif, pour ainsi dire, du second, la première bataille d'Artois a sa place particulière qui la fera briller toujours d'un éclat inaccoutumé, ce fut un exemple de courage humain, condensé dans une troupe disciplinée où les vertus passives de l'abnégation et de l'esprit de sacrifice se confondaient avec les vertus actives d'une énergie indomptable, d'un élan irrésistible, d'un superbe mépris de la mort.

Le régiment de la Légion qui a fait preuve de ces vertus exceptionnelles, uniques, dignes d'une vieille race guerrière, était composé, dans une énorme proportion, de Juifs.

Si nos camarades fêtent ce jour par une commémoration sensationnelle, c'est d'abord pour honorer nos morts ; c'est aussi pour se rappeler, pour ne jamais oublier la révélation qu'ils eurent d'ex-mêmes.

Dans un magnifique élan d'enthousiasme nous nous étions engagés. Le geste, normal pour les autres, revêtait, fait par nous, une singulière ampleur. Les autres s'engageaient afin de se battre pour leur pays. Quant à nous, la France fut, depuis des siècles innombrables, la première nation qui méritât que, de tout cœur, nous souhaiions sa victoire. Nous nous sommes engagés pour la défendre. « La sincérité des convictions, a dit Péguy, se mesure à la grandeur des sacrifices que l'on fait pour elles. »

Hélas, des millénaires de persécutions avaient ratatiné notre âme au point qu'on fond de nous-mêmes nous nous sommes mis à douter de notre force, de notre courage et de notre faculté de les hisser à la hauteur de notre enthousiasme initial.

L'épreuve de la première attaque, de la seule qui compte, malgré les dizaines d'autres que nous avons faites depuis, nous a donné la pleine conscience de nous-mêmes. L'irrésistible élan de notre charge était le parfait prolongement du premier élan qui nous avait porté en août 1914 aux Invalides et, avec cette particularité, que notre courage n'avait pas, comme celui des Français de France, l'appui du sentiment d'avoir été, trois fois en un siècle, envahi par le même ennemi. Notre mépris de la mort, prouvé par l'avance foudroyante, sans égard pour ceux qui tombaient, était celui d'une race de vieille, de très vieille civilisation, mais toujours jeune par son cœur. En vérité, la vieille parole biblique est vraie : LE LION DE JUDA...

Malgré les souillures des ghettos, les Juifs ont montré aux autres, ils l'ont prouvé à eux-mêmes, que c'est toujours

(Suite en page 2.)

Le 2^e Congrès national de l'U.G.E.V.R.E. aura lieu les 17, 18 et 19 juin prochains

Afin d'assurer au 2^e Congrès national de l'U.G.E.V.R.E. le succès le plus complet, le Comité directeur a décidé de l'organiser les 17, 18 et 19 juin, ce qui permettra une meilleure préparation.

Des conférences régionales sont prévues dans toute la France.

Nos sections de province participeront à ces conférences et contribueront à leur réussite.

A propos de notre monument

L'érection du monument à la mémoire des soldats juifs morts pour la France, pendant la guerre 1939-1945 est d'une telle importance, et sa signification symbolique si profonde qu'il nous semble utile d'en reparler, tant en ce qui concerne sa valeur artistique qu'en ce qui concerne sa portée morale incontestée.

Rarement on a pu constater (comme c'est le cas de ce monument) qu'une œuvre d'art noble et pure corresponde aux aspirations des masses, tout en étant en même temps l'objet des jugements favorables des plus éminents critiques d'art.

Notre Union, désirant conférer une haute valeur artistique à ce monument, qui devait symboliser l'héroïsme et l'espoir qui animaient les combattants juifs sur tous les champs de bataille de la guerre, aussi bien que dans les rangs de la Résistance et dans le Néguev, eut nécessaire l'organisation d'un concours de tous les sculpteurs juifs de France.

Nous ne contestons pas qu'il y ait parmi les sculpteurs juifs de Paris de grands artistes, et certaines maquettes présentées à nos deux concours, étaient d'une valeur artistique incontestable.

Les maquettes de MM. Zudenberg et Lucramski obtenaient le deuxième et le troisième prix du premier concours, et celles présentées par le jeune sculpteur Luzczynski, enlevaient le deuxième et troisième prix du second concours. Le premier prix, qui comportait l'exécution ne fut pas décerné.

Dans l'ensemble, toutes les maquettes présentées n'exprimaient pas les idées qu'elles auraient dû symboliser.

Après l'échec du deuxième concours, nous nous sommes adressés à tous les sculpteurs juifs, par l'intermédiaire du président des artistes juifs, M. Perelman, en leur demandant, sans aucun engagement préalable de notre part de nous présenter d'autres projets.

Ainsi, la maquette présentée par le statuaire Nathan Rapoport, (le créateur du grand monument de Varsovie) après avis d'éminents sculpteurs et critiques d'art, a obtenu l'adhésion unanime de notre comité.

Aujourd'hui, après l'inauguration solennelle de notre monument, nous pouvons constater que l'admiration générale de nos camarades concorde parfaitement avec les jugements des critiques d'art juifs et français, dont nous vous soumettons quelques exemples :

« ARTS »

du 3 décembre 1948

... Nous retrouvâmes cette émotion dans l'œuvre de Rapoport, découverte à la bifurcation d'un chemin au cimetière de Bagneux, grand mur de pierres, à la fois liure sacré ouvert et ailes du garçon armé qui se dresse et qui témoigne : Honneur et Gloire.

C'était en plein brouillard. Dans les branches dansait, quand nous marchions, un petit soleil rouge. Dimanche, on inaugure.

« TRIBUNE DES NATIONS »

du 10 décembre 1948

... ce n'est pas une plainte que ce monument. C'est un jeune homme d'une admirable beauté, telle que la mort le peut facilement faucher d'un coup, mais d'une si grande force de vie et de courage, sa tête musclée, tendue en avant, se dégageant si brusquement de la pierre qu'on ne voit plus que cette tête qui exprime l'être humain à la plénitude de son intelligence et de sa foi. L'œuvre de Rapoport arrive à cette même plénitude, son talent grandit, dépouillé de tout ornement, il se dirige vers la grande statuaire où il ne fait que commencer à donner toute sa mesure dont nous assistons déjà à la rare importance.

« LE MONDE »

du 7 décembre 1948

... La statue qui les glorifie s'élève sur un caveau où reposent soixante-six corps que l'on put faire revenir. Elle représente un jeune homme debout, drapé, poitrine au vent, qui dresse la tête dans une attitude de défi. Derrière lui, grandie, la double stèle des cimetières juifs s'élève comme un

mur d'exécution, ou mieux comme des tables de la Loi, de justice et de liberté, idéal pour quoi ces hommes sont venus lutter et mourir.

« L'ÉROQUE »

du 1er décembre 1948

... C'est une figure de jeune combattant à l'attitude fière et nerveuse, calme, toutefois, bleue, au savant, souple et harmonieux drapé; ce corps juvénile, noble, d'une force qui anime visiblement l'idée, l'idéal, semble conçu pour faire épanouir comme une fleur sur sa tige vigoureuse, une tête fine, ardente, magnifique, illuminée par le feu intérieur de l'âme.

Sylvain BRIOTTE.

« L'AUBE »

Du 9 décembre 1948 :

... Adossé aux Tables de la Loi, le combattant juif, dont le visage est illuminé par la foi, fait front à l'assailant.

Œuvre puissante, d'une belle simplicité.

« TERRE RETROUVÉE »

Du 15 décembre 1948 :

... Contrairement à trop de monuments aux morts de proportions érigées ou exagérées colossales, celui de Rapoport est à la mesure de l'homme, ou plutôt à la taille du héros. Il est d'une échelle heureuse, d'une exécution large et libre. La tête petite et noble, au profil incisif, est d'un très beau type, le corps vigoureux, traité avec énergie et dynamisme. Nathan Rapoport est un élève de Saupicque, qui s'est imprégné du grand statuaire français. Il a déjà donné sa mesure en exécutant à Varsovie, le monument « Aux héros du ghetto » qui s'élève au milieu d'un paysage hallucinant de ruines et de déblais. Les frises violentes et pathétiques de ce grand ensemble rappellent à la fois les meilleures œuvres de Bourdelle et l'élan des reliefs du Grand Autel hellénistique de Pergame... Marianne COLIN.

L'intervention de Maurice de Barral au Congrès Mondial des Partisans de la Paix

Au nom des organisations françaises d'anciens combattants, de prisonniers, de déportés et victimes de la guerre représentées au congrès, M. Maurice de Barral, dit combien ils ont de joie et de fierté de participer à ce rassemblement pour la Paix. Il rend un solennel hommage à tous ceux qui sont tombés, quel que soit le drapeau sous lequel ils s'étaient rangés pour la cause de la Liberté. Les Anciens Combattants, dit-il, sont imbus de l'esprit de Paix. Ils chantent la Paix comme ils respirent. Ils s'associeront à tout effort réaliste pour la Paix du Monde.

Et M. Maurice de Barral donne lecture des motions de l'U.F.A.C. qui affirment l'opposition des Anciens Combattants à la psychose de guerre et à toute alliance à caractère agressif. (Applaudissements).

Notre participation au Congrès Mondial des Partisans de la Paix

Nos camarades Isi Blum, Schleifer, Appel, Herskowitz, Gorgiel, Falinover, Wolfman et Pons, ont été délégués pour représenter notre Union au Congrès Mondial des Partisans de la Paix qui s'est tenu à Paris du 20 au 25 avril dernier.

Nos adhérents ayant changé d'adresse sont priés de communiquer leur nouvelle adresse à notre siège :

U. E. V. A. C. J.
18, rue des Messageries
PARIS-X

CONSEILS JURIDIQUES

Où en est aujourd'hui la législation des pensions

La législation des pensions militaires, avait, avec celle des loyers, le triste privilège de compter parmi les plus compliquées du droit français. Seul un juriste spécialisé, arrivait à s'y reconnaître. Un simple mortel se perdait dans un dédale de lois, décrets, et circulaires se chevauchant, et parfois se contredisant. Depuis longtemps, les organisations d'Anciens Combattants réclamaient une refonte complète et une simplification de tout le système. Une première satisfaction, assez faible leur fut accordée par une loi du 6 août 1947 et un décret du 20 octobre 1947. Ces textes réunissaient en un seul code de 137 articles, plus de 60 lois et décrets en vigueur, et dont les plus anciens dataient de 1831.

Mais la montée du coût de la vie allait rendre bientôt insuffisantes les pensions fixées dans le code. L'action des Anciens Combattants obligea le gouvernement à apporter aux taux de 1947 une série d'augmentations et de modifications.

Où en sommes-nous donc avec les pensions actuellement ?

Pour ne pas compliquer outre mesure l'exposé, je prendrai comme point de départ, le taux des pensions en vigueur au 1er juillet 1948. Ce taux, en effet, a été relativement stable, et a été effectivement touché par les bénéficiaires.

Un décret du 19 janvier 1949 accorde à partir du 1er septembre 1948, une indemnité de cherté

de vie aux pensionnés. Cette indemnité, qui s'ajoute aux pensions et allocations antérieurement touchées, varie entre 460 et 12.000 francs, selon la catégorie. Le mode de calcul adopté aboutissait à désavantager les

pensionnés, veuves et orphelins, dont la pension annuelle est inférieure à 115.000 francs. Le tableau ci-dessous donne le montant approximatif des indemnités allouées pour un certain nombre de catégories :

PENSIONS D'INVALIDITÉ

Degré d'invalidité	Pension au 1-7-48	Montant de l'indemnité	Total général à toucher à partir du 1-9-48
10 %	4.390	461	4.851
20 %	8.780	922	9.702
25 %	10.975	1.153	12.128
30 %	13.170	1.383	14.553
40 %	17.560	1.844	19.404
50 %	21.950	2.294	24.244
60 %	26.340	2.755	29.095
70 %	30.730	3.217	33.947
75 %	32.925	3.447	36.372
80 %	35.120	3.678	38.798
90 % n°2	57.610	6.036	63.646
100 % (1)		12.000	

(1) Pour les invalides 100 %, l'indemnité est uniformément de 12.000 fr.

A ma connaissance, les indemnités de cherté de vie ainsi fixées n'ont pas encore été touchées par les pensionnés, les agents payeurs n'ayant pas reçu d'instructions.

Le système que je viens d'exposer fut vivement critiqué par les Anciens Combattants, tant à cause de son injustice qu'à cause de la faiblesse de la somme globale allouée aux victimes de la guerre. Le 12 avril 1949, l'Assemblée Nationale vota une proposition Aubry, portant le crédit global de

2 milliards à 3 milliards 600 millions de francs, ce qui permettra de majorer toutes les pensions de 15 % à partir du premier janvier. Il est bien entendu que cette augmentation de 15 % porte sur le taux antérieur au 1er septembre 1948, donc non compris l'indemnité de vie chère, et qu'elle supprime et remplace la dite indemnité.

1° : Pour la période 1er septembre 1948-1er janvier 1949, la pension de juillet 1948 + l'indemnité fixée par le décret du 19-1-49.

2° : Pour la période débutant au 1er janvier 1949, la pension de juillet 1948 + 15 %.

Telle est la situation à ce jour. Je ne manquerai pas d'informer les lecteurs de toute nouvelle modification.

P. S. — Trop peu de lecteurs de « Notre Volonté », nous ont écrit au sujet de la rubrique juridique.

Chers amis, n'hésitez pas à adresser à la rédaction vos questions, vos suggestions ou vos critiques.

K. KENIG.

La cérémonie du 9 mai

(Suite de la première page)

ce sang antique et noble qui coule dans leurs veines, qu'ils sont égaux à leurs ancêtres, qu'Israël ne peut mentir à son antique et glorieux passé.

Voici pourquoi nous commémorerons, voici pourquoi nous commémorerons toujours le 9 mai, jour où tant de nos frères sont tombés, la baïonnette haute, face à l'ennemi. Nos lèvres murmuraient : ETERNEL MISERICORDIEUX..., mais au fond de notre cœur nous nous répétons : ils sont morts EN SACRIFIANT LE NOM D'ISRAËL, EN SACRIFIANT LE NOM D'ISRAËL.

Aujourd'hui cette commémoration revêt un double caractère. Elle traduit également le sacrifice des milliers d'engagés volontaires juifs de la dernière guerre, et celui, aussi héroïque, des résistants qui, dans la clandestinité, ont combattu avec la même abnégation pour le même idéal.

Enfin, plus proche de nous cette fois, cette date rappelle que, la veille du 9 mai, il y a quatre ans, notre éternel ennemi capitulait définitivement sous les coups que lui portaient les armées alliées.

Le médecin vous parle

La streptomycine

La streptomycine est actuellement bien connue du public et son action dans certaines formes de la tuberculose a rendu possible des guérisons qui, il y a quatre ans, paraissaient même imaginables. Mais, comme pour tout médicament, son action est limitée à certaines formes de la tuberculose et très peu active dans d'autres.

Combien de fois le médecin se trouve sollicité, pour ne pas dire plus, par la famille pour entreprendre un traitement à la streptomycine, dans des cas où un traitement classique serait plus efficace (pneumothorax).

Je voudrais, dans les lignes qui vont suivre, résumer ce qu'on peut attendre, dans l'état actuel de nos connaissances, de la streptomycine dans le traitement de la tuberculose pulmonaire et des autres organes.

D'abord, quelques mots sur la nature de la streptomycine et son histoire.

Depuis de longues années, plusieurs chercheurs se sont attaqués au problème de trouver un extrait microbien ou de champignon microscopique capable d'arrêter la croissance et la multiplication du bacille de la tuberculose (bacille de Koch) et même capable de le détruire (c'est-à-dire un extrait doué d'un pouvoir antibiotique).

La découverte de la pénicilline les a encouragés à persévérer dans cette voie. Et, en 1944, Chatzbugie et Waksman ont extrait d'un champignon microscopique — l'aspergillus griseus — une substance antibiotique — la streptomycine — douée d'un grand pouvoir contre le bacille de Koch, mais son emploi est limité à cause de sa toxicité (vertiges allant jusqu'à la surdité complète) et de la streptomycino-résistance vite acquise par le bacille. Néanmoins, les résultats obtenus dans le traitement de certaines

formes de la tuberculose sont tellement brillants qu'un avenir nouveau s'ouvre pour les malades.

La méningite tuberculeuse, presque toujours mortelle, ainsi que la granulie, traitées par la streptomycine, ont donné beaucoup de cas de survie et l'avenir nous dira leur solidité.

Les tuberculoses récentes, évolutives, sont très améliorées et même guéries. Les tuberculoses anciennes et les grandes cavernes sont moins favorablement influencées. Par contre, dans la laryngite tuberculeuse, les résultats sont spectaculaires, le malade est soulagé presque immédiatement et guéri souvent en trois ou quatre semaines.

Egalement, dans les fistules tuberculeuses, dans les ulcérations de la langue, des résultats magnifiques ont été obtenus et, là où tous les traitements classiques ont échoués, la guérison a été obtenue en quelques mois.

On voit déjà, dans cette courte énumération, l'apport magnifique de la streptomycine dans la lutte contre ce redoutable fléau que constitue la tuberculose et quel espoir elle nous ouvre pour l'avenir.

NATURALISATIONS

Les camarades de notre « Union » dont les noms suivent viennent d'être naturalisés français. Nous leur adressons, à cette occasion, nos fraternelles salutations

BERLINER Wolf
BLAGHOWICZ Maurice
BEZPALCZIK (Mme)
EPSTEIN Michel
FLAK Gerson
FRANKENSZTAJN Majer
GWIAZDA Wolf
GELBART Samuel
HIRSCH Joseph

HECHT Abram
KUPERSMIDT Abraham
KUPERMAN Jacob
KORENCHANDLER Chaskile
LEW Abraham
LIPKOWICZ Nusen
NUDEL Szachna
OSCHLAK Chaïm

PRZEBORSKI Jacob
PESSAH Maurice
RAPOPORT Herman
SZPEKTOR Jacob
SCHNAPS Joseph
SZWARC Simon
TYGIER Laïb
TYTELMAN Maurice
WAINBERG Joseph

LES "FAUVES" DU NEGUEV

VIII

Nous entendîmes un compte rendu de la situation : celle-ci était des plus mauvaises. Six jours de bataille ininterrompue, jour et nuit, une poignée d'hommes en face d'une foule énorme. L'enceinte en partie détruite et les fortifications en ruines. Le même jour, au crépuscule, l'ennemi s'était déjà servi de tanks et son infanterie était déjà entrée dans la cour. Ils avaient repoussé l'envahisseur, l'avaient arraché de la colonie, mais l'impression générale était : il n'y a plus de force.

Les forces humaines ont une limite et l'aide ne venait pas. Qui sait s'ils pourraient encore supporter un nouvel assaut de ce genre.

D'autre part, ils déclaraient qu'il était possible de tenir, ils sentaient qu'ils surpassaient les Egyptiens dans la lutte. Oui, ils étonnaient l'ennemi. S'ils avaient eu à leur disposition plus de forces, si des hommes et des armes étaient venus ! Les yeux espéraient voir se renforcer les forces de l'intérieur et une contre-attaque venue de l'extérieur, mais celle-ci ne venait pas, et ils ajoutèrent : « On peut tenir, mais il est nécessaire de reconstruire les fortifications et ceci ne peut être fait que la nuit. Mais les gens qui sont ici sur place n'en ont plus la force, et sans nouvelles fortifications on ne peut tenir. »

Nous remîmes les plans de défense que nous avions apportés avec nous ; nous décidâmes de laisser ici en aide une partie des hommes et du matériel que nous avions à notre disposition, d'amener du renfort qui était resté en dehors de l'enceinte et de retirer du kiboutz les blessés, au nombre de trente.

Nous nous séparâmes du kiboutz et revînmes à nos blindés. Nous décidâmes d'attaquer la position égyptienne et de permettre ainsi aux renforts de passer. Nous ne savions pas quelle était la force de l'ennemi, nous pensions que nous pourrions réussir. Lorsque nous y arrivâmes, nous ouvrimmes un feu de mortiers et nous nous déployâmes afin d'attaquer. L'ennemi avait encore ouvert le feu sur nous avant que nous ne soyons arrivés jusque là, mais, par un violent assaut, nous le chassâmes de sa position avancée. Il n'était pas encore vaincu, sa force principale était encore intacte. Plus de cent hommes ouvrirent le feu sur nous au moyen d'armes diverses, de mitrailleuses lourdes, de canons et de mortiers. Leur feu fut ininterrompu. A grand peine nous arrivâmes à un lieu sûr. Nous avions entendu des ordres en anglais, il était clair que nous n'avions pas assez d'hommes pour mettre nos projets à exécution.

Notre situation empirait. D'ailleurs, nous ne pouvions pas rester jusqu'à la lueur du jour, nous serions perdus. Il était trois heures de la nuit. Dans quelques heures ce serait l'aube. Il était évident que le projet ne pourrait être exécuté en un si court laps de temps.

Après que nous étions sortis du kiboutz, l'ordre avait été donné aux blindés de charger les blessés sur les voitures pour pouvoir les sortir. Mais il n'était pas certain que nous pourrions les emmener en lieu sûr, nous ne savions pas comment nous pourrions passer la ligne de front avec des blessés. Mais il n'y avait pas d'autre voie, les laisser en un tel état n'améliorerait pas la situation.

Le commandant de la compagnie, qui était avec moi, sortit et revint avec l'escouade de couverture vers les blindés et nous-mêmes fîmes le tour de la position par la seule route possible. Nous occupâmes des positions, ouvrimmes le feu et, sous notre couvert, les blindés pleins de blessés purent passer.

Cette opération aurait pu se terminer par un malheur, mais nous eûmes la chance et, au matin, les blessés arrivèrent en

lieu sûr. Au point de vue militaire, l'action était compliquée et exigeait beaucoup de chance.

Un feu violent de mortiers fut déclenché sur les blindés dans lesquels se trouvaient les blessés. Ceux-ci étaient serrés l'un sur l'autre et coupés de l'extérieur. Le bruit des explosions venait à leurs oreilles.

Puis nous traversâmes la route, occupâmes des positions en face de l'ennemi et ouvrimmes le feu. La lumière de l'aube apparaissait lentement. Nous espérions que des renforts nous viendraient de Nir-Am et qu'ensemble nous pourrions arriver à Yad-Mordechai. Nous espérions d'accomplir cette action encore demain matin.

Des hauteurs, nous pouvions voir ce qui se passe chez l'ennemi, et des renforts leur venaient. Brusquement, à la lueur faiblissante de l'aube apparut un groupe de membres du village se traînant sur la route, longue caravane divisée en petits groupes par paires. Ils se traînaient lentement fatigués, épuisés, portant leurs armes. Ils parlaient en exil. On ne peut raconter ce qu'exprimaient leurs visages. L'expression d'une bête blessée qui a combattu jusqu'au dernier moment sans aide aucune...

Le soleil apparut. Les coups de feu se firent à nouveau entendre, un blessé était resté en arrière et un homme, avec une femme, retournèrent à l'arrière pour l'aider. Ils ne revinrent plus. Nous voulûmes alors retourner, mais le feu ennemi nous en empêcha. Le sort tragique et muet des trois derniers...

Les gars du Palmach qui étaient dans le village sortirent, après eux, par une autre voie, sous la couverture d'arbres et nous ne les vîmes plus.

A la lumière du jour, nous vîmes six Egyptiens avancer en rampant ; leur intention était de nous entourer. Les renforts n'arrivèrent pas. Nous commençâmes à nous retirer vers Gvar-Am.

Le chapitre Yad-Mordechai est terminé. Cette nuit ne peut être oubliée, un sentiment tout particulier avait passé sur nous durant les heures que nous avions vécues dans cette colonie détruite, la puanteur des cadavres empestait l'air, devant nos yeux passaient des gens non lavés, des blessés étaient couchés dans les abris.

L'état d'esprit était celui d'hommes qui luttent une guerre désespérée ; peut-être leur dernière guerre. En face de vous se dressent des colonies dont le cœur est brisé par la ruine de sa maison, de son œuvre et, malgré tout, la volonté de lutte régnait.

Après la conquête de Yad-Mordechai, les Egyptiens continuèrent vers le Nord. Ils avaient été arrêtés durant toute une semaine, avaient finalement conquis la colonie, mais l'avaient payée de beaucoup de sang.

Nous, de l'autre côté, nous continuâmes à sortir la nuit, à l'abri de l'obscurité.

Un jour, nous distinguâmes une colonne ennemie de cent voitures en route vers le Nord. Nous sortîmes dans la nuit sur ses traces. Notre opinion était qu'ils se préparaient à attaquer Nir-Am. Nous patrouillâmes dans l'obscurité, et rencontrâmes une concentration de troupes, sans doute était-ce la caravane que nous cherchions. Dans l'obscurité les ombres se déplaçaient et nous les suivions avec attention. Nous avançions en rampant, prêts à les attaquer. Quelques instants avant l'assaut, nous nous rendîmes compte qu'il s'agissait d'une caravane de chameaux. Toute une nuit fut donc perdue ; le grand convoi égyptien arriva ainsi à Isud.

Nir-Am et Saad furent bombardés au moyen d'avions et de canons, et nos patrouilles découvrirent des batteries de canons, près de Beth-Chanoun.

Nous sortîmes les attaquer le lendemain. Notre bataillon avait déjà entre temps reçu deux com-

pagnies de jeeps, et celles-ci furent adjointes pour différentes tâches. Mais ici nous sortîmes à pied.

L'ennemi envoyait un obus chaque heure, et ainsi nous découvrîmes son emplacement. Nous ne savions rien de l'emplacement des canons, sauf qu'ils se trouvaient de l'autre côté de la route, sur un champ entre deux orangeries. Celles-ci étaient fermées pour nous. Nous pouvions seulement avancer en champ ouvert. Du côté des orangers avançaient ceux qui devaient nous couvrir, et les Fauves du Désert avancèrent, se déployèrent en face des canons, prêts à l'assaut. Ils arrivèrent à une distance de 50 mètres du premier canon, sans être aperçus. Une escouade avança et jeta des grenades sur la première position, puis donna l'assaut en hurlant. Les Egyptiens furent effarés, une partie d'entre eux s'enfuit, tandis que les autres se défendirent les armes à la main, mais ils tombèrent l'un après l'autre.

Le peloton continua à courir jusqu'à la route. De l'autre côté, d'autres canons se dressaient. Entre les canons, des camions ain-

si que les bâches étaient éparpillées. Ici aussi les Egyptiens ne parvinrent pas à s'organiser. Une partie d'entre eux furent arrachés du sommeil, et ils ne se rendirent pas compte qu'ils étaient assaillis. Et à nouveau ceux qui le purent, s'enfuirent, et les autres furent tués. Ils n'eurent même pas le temps de s'aligner en face de nous.

Au cours de l'assaut, le commandant du peloton, David Magen, fut atteint d'une blessure mortelle. Son adjutant I. K. le remplaça. Le sapeur Joské fut également blessé alors qu'il courait amener une auto afin de transporter le commandant. Trois autres hommes encore furent blessés. Tous furent atteints du feu d'un canon situé au flanc.

Nous avions accompli notre tâche. Quarante Egyptiens étaient tombés dans la lutte. Nous ne pouvions emporter de lourds trophées, mais nous sabotâmes tous les canons avec des grenades. Notre sapeur était blessé, et aucun de nous n'avait connaissance de l'emploi des explosifs qu'il portait avec lui. Le premier canon était anti-tank, mais à notre grand regret, nous ne pûmes le

déplacer. Nous emportâmes seulement les armes légères, les mitrailleuses et les fusils.

Les heures de la nuit passèrent l'une après l'autre, l'aube se rapprochait, et nous devîmes nous retirer avant le matin. Nous sortîmes nos blessés à l'aide de deux jeeps. Le commandant de la section de jeeps fut blessé lui aussi. Une partie des blessés fut transportée dans nos bras. Et pendant tout le temps, l'ennemi ne cessait de tirer sur nous de l'avant à l'arrière.

Sur la route de retour, David et Joské expirèrent. David était atteint de deux balles ; l'une avait traversé son ventre. Après avoir été blessé, il avait dit à son ami : « Je suis blessé ». Il était tombé sur ses genoux et après un moment, sans doute après avoir été atteint d'une seconde balle, il s'abattit et ne dit plus rien, Joské se tordait sur la jeep, et pleurait même ; il n'y avait pas moyen d'arrêter le sang, et ce fut la cause de sa mort.

A l'aube, nous arrivâmes à la base. David et Joské, les premières victimes des Fauves du Néguev...

(Suite en page 4.)

LA VIE DE NOS SECTIONS

* METZ *

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES E.V.C.J. DE METZ

Le mardi 5 avril, s'est tenu à Metz, l'Assemblée générale annuelle de l'E.V.C.J., sous la présidence d'honneur de Maître Kraemer. Notre camarade Orfus, président de l'E.V.C.J. de France, honorait également de sa présence cette assemblée générale.

L'ordre du jour étant très chargé, la séance commença de bonne heure. M. Kraemer, président de séance, présente notre camarade Orfus, qui, dans un discours très applaudi, nous rappelle nos devoirs et obligations envers toute la communauté juive, et espère qu'à la prochaine assemblée, tous les anciens combattants juifs de la Moselle, seront groupés autour du nouveau comité et qu'un travail constructif et tangible sera fait.

Maître Kraemer, remercie, au nom de l'Assemblée, M. Orfus, et affirme avec certitude que très bientôt, la section de Metz, avec l'appui et l'aide de tous, occupera la place d'honneur qu'elle mérite dans la communauté et dans la cité.

Passant à l'ordre du jour, le rapport moral de l'année est présenté par M. Poch Jean, qui fait état de toutes les difficultés auxquelles s'est heurtée la section, mais qui constate avec satisfaction les résultats obtenus dans tous les domaines.

Le rapport financier est présenté par M. Pragier. Malgré tous les efforts faits, un déficit est à déplorer, qui, espérons-le, se résorbera dans le courant de cette année.

M. Lipsyc, président de la section de Metz, demande que décharge et motion de confiance soient données au Comité sortant. L'Assemblée à mains levées et à l'unanimité, vote et confirme cette demande.

Avant l'élection du nouveau Comité, une discussion est ouverte, où plusieurs membres prennent la parole. A l'issue du débat, les résolutions et vœux suivants ont été adoptés par l'Assemblée :

— Elargissement du Comité, étant donné que l'Union a pour but maintenant : Défense de la communauté juive contre l'antisémitisme ;

— Demande à l'Union de compléter au plus tôt certains articles des statuts, ainsi que la rectification de sa dénomination ;

— Propagande intense dans les milieux des anciens combattants juifs de souche française ;

— Continuation de l'action entreprise pour des abonnements à « Notre Volonté » (à ce jour : 21.600 francs) ;

— Formation d'un Comité : « Pour nos soldats ».

A la suite de la discussion, l'élection du nouveau Comité a lieu, qui est élu à mains levées et se compose comme suit :

Président d'honneur : Maître Kraemer, avocat ;

Président de la section : M. Lipsyc A., commerçant ;

Vice-présidents : MM. Poch Jean et Layzerowicz R. ;

Secrétaire général : M. Lacroix-Lejzerowicz M. ;

Secrétaire administratif : M. Radoszickim ;

Trésorier : M. Pragier N. ;

Trésorier-adjoint : M. Kosubski D. ;

Affaires sociales : M. Binn, dentiste ;

Dr Haftel ;

Assesseurs : Maîtres Zacharyus, Lazarus, MM. Wisnia Jacques, Rimmer F., Rieger, Krebs, Cuttermann E.

Conseiller juridique : Maître Rosenack A.

Le lendemain, notre camarade Orfus a fait, dans les Salons du Globe, une conférence d'information sur le thème :

« Le rôle de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs. »

Devant un auditoire dans lequel on remarquait de nombreuses personnalités de la communauté juive de Metz, notre camarade Orfus, après avoir rappelé les raisons qui avaient motivé, à la Libération, la création de l'E.V.C.J., et après avoir exposé les résultats très satisfaisants obtenus au cours des deux dernières années, définit la tâche nouvelle et ardue qui se présente aujourd'hui devant l'Union :

Lutte ouverte contre la recrudescence de l'antisémitisme en France et plus particulièrement dans les départements de l'Est.

M. Orfus expose ensuite d'autres problèmes d'actualité et termine, très applaudi, en faisant appel à l'assistance pour que celle-ci accorde toute sa sympathie agissante à la section messine.

M. Kraemer remercie notre camarade Orfus et exprime l'espoir que très prochainement tous les anciens combattants juifs de souche française viennent se joindre à notre Union.

* NANCY *

EMOUVANTE CEREMONIE DE COMMEMORATION DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

Le lundi 18 avril, toutes les associations et tous les groupements juifs de Nancy ont organisé, en commun, une soirée de solennelle commémoration du sixième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie.

Devant une salle comble, de nombreux orateurs, venus de Paris, exaltèrent l'héroïsme des défenseurs du ghetto de Varsovie qui combattirent pour la liberté et pour l'honneur du peuple juif.

Notre camarade Isi Blum a pris la parole au nom de notre Union.

* ROANNE *

APRES METZ

« Oliver Twist »

indésirable à Roanne

par suite d'une intervention énergique de notre section roannaise

Nous publions la lettre suivante que notre section de Roanne vient de nous adresser :

Chers camarades,

Nous vous remercions d'une action menée à bien par notre section.

Au début du mois de mars, le cinéma « Rex », de notre ville, a affiché une projection prochaine du film Oliver Twist.

Aussitôt, une délégation de trois membres de notre Bureau, conduite par le président Doucet, de l'U.F.A.C., a été reçue par M. le sous-préfet de notre ville, à qui une lettre de notre section demandait d'interdire la projection du film Oliver Twist à Roanne.

M. le sous-préfet a promis d'alerter la Préfecture de Saint-Etienne et d'obtenir une décision sur le plan départemental.

Nous restons donc dans l'attente de la décision préfectorale.

Or, avant-hier, le film fut annoncé pour projection immédiate, c'est-à-dire pour le mercredi 20 avril 1949, à 15 heures (première séance).

Toujours sans nouvelles de la Préfecture, nous assignâmes le directeur du cinéma en référé.

Le matin du 20 avril, quelques heures avant la projection, le jugement eut lieu. Nous avons perdu cette première manche, le juge s'étant déclaré incompétent. Des questions gênantes nous furent posées, et notamment celle de savoir pourquoi à Paris et dans d'autres villes le film passait normalement.

Nous nous adressâmes à M. le maire de Roanne, qui délégua son secrétaire général pour voir le film et lui en faire un rapport.

Un conseil eut lieu ensuite, à l'issue duquel M. le maire de Roanne a pris un arrêté interdisant la projection de ce film dans notre ville.

Nous pensons qu'il est de votre devoir d'alerter toutes nos sections et de les inviter à suivre l'exemple de Metz et de Roanne.

Bien amicalement.

OLEJ.

DANS UN CADRE SYMPATHIQUE
VOUS TROUVEREZ LA MEILLEURE CUISINE YDDISH
UNE VISITE S'IMPOSE
Le meilleur accueil vous est réservé
RESTAURANT SIMON
13, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (III^e)
Métro : République Tél. : TUR. 58-71
GRANDE SALLE POUR NOCES ET BANQUETS
à des prix très intéressants

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de
LA MARBRERIE DE BAGNEUX
122, Route Stratégique, Montrouge (Seine)
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-18 - Nuit : MONTmartre 24-74
Entreprise générale de convois
Transport funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

Ce que vous devez savoir

Décisions du Bureau national de l'U. F. A. C.

Au cours de ses réunions des 31 mars et 7 avril, le Bureau de l'U.F.A.C. a pris les décisions suivantes :

1° En présence de la carence des pouvoirs publics à l'égard des légitimes revendications des victimes de guerre et des anciens combattants, il a été décidé qu'une grande manifestation sera organisée, avec le concours des associations nationales adhérentes à l'U.F.A.C., le dimanche 26 juin, à Paris;

2° L'U.F.A.C. participera, à titre d'observateur au Congrès mondial des partisans de la paix.

Cinq camarades ont été désignés pour faire partie de la délégation.

3° A la suite d'incidents récents provoqués par la tenue d'un meeting en faveur de la paix, organisé par une association adhérente à une Union départementale, le Bureau a voté une motion aux termes de laquelle « il encourage les camarades à rechercher d'abord, en toutes circonstances (sans se refuser à s'engager en tout débat objectif concernant la paix), la sauve-

garde essentielle de l'unité combattante ».

Ainsi, évitera-t-on de heurter les susceptibilités de très nombreux anciens combattants et de faire croire que cette Union départementale s'est engagée dans une manifestation de caractère politique.

4° Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C. sera convoqué pour le 1er mai prochain, en vue d'examiner l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des revendications des anciens combattants et afin de préciser sa position vis-à-vis du problème de la paix.

Le Président :
Léon VIALA.

SERVICE MILITAIRE

L'APPEL DE LA CLASSE 49

L'Assemblée nationale a adopté un projet de loi concernant l'appel des jeunes gens sous les drapeaux. Ce texte précise qu'au cours de l'année 1949, ne seront appelés que les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 août 1929. Toutefois, les jeunes gens nés du 1er septembre au 31 octobre de la même année, pourront également être appelés éventuellement et après avis du Comité de Défense nationale. Quant aux autres, ils accompliront leur service au cours de l'année 1950.

En 1949, l'appel sous les drapeaux se fera en deux fractions :

1° Deuxième quinzaine d'avril, jeunes gens nés du 1er janvier au 30 avril 1929, ou appartenant à des classes antérieures, examinés par les conseils de révision de la classe 1949.

2° Deuxième quinzaine d'octobre, jeunes gens nés du 1er mai au 31 août 1929.

Bénéficiaires de dispenses. — Le projet de loi précise que seront dispensés de leurs obligations de service actif : les hommes classés « bons service auxiliaire », les pères de famille, les fils aînés de veuve, les aînés d'orphelin de père et de mère, les fils aînés d'une famille comptant sept enfants vivants ou morts pour la France. Dans ce dernier cas, si l'aîné des sept enfants n'accepte pas la dispense, l'aîné de ses frères en bénéficiera.

Le projet de loi prévoit enfin que pour limiter éventuellement les effectifs à un niveau compatible avec les possibilités budgétaires, le gouvernement pourra prescrire la mise en congé sans solde, sous forme de libération anticipée, de certaines catégories de militaires.

Pièces à fournir en vue de l'adoption par la nation

Certificat de nationalité par enfant :

1° UNE REQUÊTE par enfant, à remplir, dater et signer;

2° DEUX BULLETINS DE NAISSANCE par enfant;

3° DEUX BULLETINS DE DECES du père, portant la mention « Mort pour la France », s'il y a lieu;

4° LA NOTIFICATION DE PENSION DEFINITIVE de mutilé, veuve ou orphelin, ou une copie certifiée conforme;

5° Pour les orphelins de père et de mère, UN EXTRAIT DE DELIBERATION du Conseil de famille, portant l'autorisation de demande d'adoption, si le tuteur n'est pas un ascendant.

Deux copies du modèle « M ».

Les veuves remariées

Nous lisons dans le « Journal des Combattants » du 23 avril 1949, sous la signature de M. Landeau, l'article que nous reproduisons ci-après :

Cette fois encore, la loi de la jungle a triomphé de la loi du droit. Les veuves de guerre remariées continuent d'être impitoyablement spoliées. Pourtant elle sont créancières de la nation. Leur pension viagère incessible et insaisissable est inscrite au grand livre de la Dette Publique, et doit être rajustée au coût de la vie comme les autres pensions de guerre.

La plupart d'entre nous sont les veuves de ceux qui, à Verdun, ont dit à l'ennemi : « On ne passe pas ! » et qui nous ont légué leur courage. A notre tour nous disons : « Il faut respecter nos droits, c'est le prix sacré et imprescriptible du sang versé par ceux qui ont sauvé le pays ». Cet engagement a été pris solennellement par la nation.

Spécialité de plissés en tous genres
BOUTONS
BOUCLES FANTAISIES
Prix
déflant toute concurrence
Remise aux confectionneurs
85, rue Duhamel, Paris-18°

« OCEANIA »
AGENCE DE VOYAGES
pour toutes destinations
4, rue de Castellane - PARIS-VIII°
(Métro : Havre-Caumartin)
Tél. : ANJou 16-33 et 16-34
— par avion
— chemin de fer
— bateau
Départs fréquents pour la Palestine et l'Amérique du Sud

BERNARD PONS
TAILLEUR POUR HOMMES
239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC : 43 94

LE PAPRIKA
Restaurant hongrois
Angle 14, rue Chauchat et 28, r. de la Grange-Batelière
Métro : Richelieu-Drouot
Tél. : PRO. 19-01
Déjeuners d'affaires
à des prix très étudiés
Tous les soirs à partir de 20 h., musique tzigane avec la célèbre violoniste RETHY ROZSI et son orchestre au cymbalom Michel VILLAS.

Menuiserie Ebénisterie
INSTALLATION GENERALE DE MAGASINS
EBENISTERIE - VERNISSAGE
Prix modérés - Travail soigné
ÉTABLISSEMENT
KREMSKI
S.A.R.L. au capital de 100.000 fr.
Remise de 5 % aux membres de l'Union
9, rue Victor-Letalle
PARIS-20°
Métro : Mémilmontant
Tél. : MEN. 79-96

Le Gérant : S. APPEL
Imprimerie S.I.P.N.
14, rue de Paradis
PARIS-X°

Les "Fauves" du Néguev

(Suite de la page 3)

Les Fauves du Néguev se composaient de deux pelotons des anciens du Palmach, originaires pour la plupart de la région de Haïfa.

Leur esprit de corps s'était forgé dans de rudes conditions. Une partie d'entre eux tomba, et d'autres furent blessés. La vie du Néguev, dans l'éloignement et dans la solitude, les forma et créa chez eux un certain sentiment d'indépendance. Il n'était pas facile de les soumettre à la discipline militaire. Ils sortaient au combat avec enthousiasme et avec une volonté parfois un peu sauvage et criarde.

Il est difficile de décrire leur état d'esprit après que leur premier camarade fut tombé. Extérieurement, il sembla que le malheur ne les avait pas abattus. Ils avaient reçu le verdict, ils savaient que la chose était possible, qu'il était impossible qu'il n'y eût pas de victimes. Et la mort était venue. C'étaient les premiers jours après l'invasion, et il semblait que le même sort nous attendait tous. Il n'y avait presque pas d'aide, nous n'avions pas d'avions, pas de canons, aucune aide en hommes n'était en vue. Aussi était-il clair, que nous tomberions tous, l'un plus tôt, l'autre plus tard. Ceux-là étaient les premiers.

Le lendemain, tous deux furent enterrés. Notre unité participa à l'enterrement, les uns à pied, les autres en auto. Ils furent enterrés en une fosse commune dans le kibboutz Doroth.

Les Egyptiens continuèrent leur route. Ils arrivèrent à Isdud, et s'y fortifièrent. Leur intention était de continuer vers le Nord. Ils abandonnaient le Néguev à son sort. Tel-Aviv les intéressait plus. Aussi le front passa-t-il à Ber-Touvia.

Le bataillon de commandos, qui comprenait également notre compagnie et deux compagnies de jeeps, fut transféré en 24 heures vers le front de Ber-Touvia. Le plan fut formé de couper la route aux Egyptiens à Isdud. Nous fûmes amenés à ce front, afin d'attaquer l'ennemi, encore la même nuit, car la trêve avait été annoncée. Comme elle n'avait pas été observée, nous revînmes le lendemain.

Notre tâche était de donner l'assaut. Nous vîmes de l'Ouest et nous contourâmes Isdud. Les Fauves du Néguev marchaient en tête.

Les Egyptiens campaient dans un bois d'oliviers, coupé çà et là de murailles et de cactus. Notre peloton donna l'assaut, conquiert une batterie de canons, située à l'orée du bois, une autre unité apparut entre les enceintes de cactus, et attaqua les Egyptiens dans le bois.

L'assaut commença tard, et entre temps l'aube était venue. Au milieu de l'action, nous reçûmes l'ordre de revenir en arrière. Au cours de cet assaut, un homme fut tué et plusieurs furent blessés; nous dûmes les transporter dans nos bras.

SIMCHA.

Victimes civiles d'accidents dus à la présence des troupes françaises alliées ou ennemies

CIRCULAIRE N° 0112 CS

DU 9 MARS 1949

L'instruction n° 28 du 31 mai 1947 rappelle les dispositions de l'article 2 de la loi du 24 juin 1919, à savoir que lorsque l'invalidité ou le décès sont dus à une faute inexcusable de la part de la victime, il n'existe aucun droit à pension.

Précisant l'application du principe ci-dessus énoncé, notamment en ce qui concerne les victimes d'accidents de circulation, les 2° et 3° alinéas du paragraphe « Dispositions importantes », page 7, de ladite instruction prévoient que les infractions au code de la route sont susceptibles par leur nature d'être considérées comme fautes inexcusables de la part de la victime, de même que le fait, par exemple, de rouler à gauche ou d'emprunter une route prioritaire réservée aux troupes sur laquelle la victime n'avait pas le droit de circuler.

Or, il est apparu que le peu de gravité et les circonstances de certaines infractions cependant manifestes, pouvaient faire écarter l'idée de faute inexcusable. Le Conseil d'Etat, consulté pour des dossiers de cette nature, par son avis n° 225.706 du 18 janvier 1949 a reconnu qu'il convient dans chaque cas d'espèce d'apprécier l'importance de l'infraction et son incidence sur les faits en cause, en vue de déterminer s'il y a eu ou non « faute inexcusable » de la part de la victime. Toutefois, afin qu'il n'y ait pas de divergences d'interprétation en cette matière délicate, cette appréciation doit être réservée uniquement à l'Administration Centrale.

Il résulte de ce qui précède, que lorsqu'il y a faute de la victime, vos services ne doivent en aucun cas délivrer de titre d'allocation provisoire d'attente.

Le Bureau liquidateur soumettra les dossiers de cette catégorie à l'examen de la Direction du Contentieux, de l'Etat civil et des recherches et en cas d'avis favorable, fera parvenir au service compétent le certificat modèle O.

Maison I. LIPSKI
42, Bd du Temple, PARIS (XI°)
M° République. — Tél. Roq. 82-17
Vous trouverez, comme toujours, un grand et beau choix de :
Vêtements pour Hommes et Cadets
ainsi que de
Pantalons golf

Envoyez vos fonds à notre compte-courant :
PARIS C. C. 5653-37
Union des Engagés
Volontaires
Anciens Combattants
Juifs
18, rue des Messageries
PARIS-X°

AU POSEUR DE LINOS
LINOLEUM - BALATUMS
Toiles Cirées - Papiers Peints, etc.
MAURICE WAIS
98, Boulevard de Ménilmontant
PARIS-XX°
Téléphone : OBERkampf 12-55
Métro : Père-Lachaise

Office Mécanographique Moderne PROVENCE 57-02
J. LÉON
Machine à écrire
neuves et occasions
Location - Réparations
Circulaires
Fournitures générales
72, rue du Fbg-Poissonnière (X°)

Grand choix de CUIRS
pour Maroquins, Tapissiers,
Fabricants de Chaussures
et de Manteaux de Cuir
WILLY RICKNER
7, Rue Taylor - PARIS-X°
(Anc. 10 ter, Rue Bisson)
Tél. : BOT. 47-43

Chauffage Central
et travaux de
Plomberie
pour logements, magasins, etc.
à des conditions
très avantageuses
NATLAND 125, bd de la Villette
BOT. 06-82 (Métro Jaurès)

LES MEUBLES DANIC
CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...
Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions
11, Rue Ferdinand-Duval, 11
PARIS-IV°
Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13
Maison de confiance

Affaires fiscales, juridiques, commerciales, artisanales,
rédaction actes sociétés, fonds de commerce, gérance,
baux, registres du Commerce, des Métiers, déclarations
fiscales, etc...
Simon FELDMAN
CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
132, Rue Montmartre - PARIS-2°
Tél. : CENTral 27-68
Consultations tous les jours, sauf dimanche, de 18 h. à 19 h. 20
Samedi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

מדיסענעבן פון פארנאנד פון די יידישע פרייזיליטע און פראנט-סעמפער

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

יידישע גבורה דער געשיכטע

יהודה המכבי

איינהייט אינעם קאמף קעגן אנטיסעמיטיזם און פאשיזם

פון ג. קעניג

מער פארלאנגעניגערט בגוגע אלע הינט און צויגן, וואס האבן געפירט נישט און געמארדעט אונזערע בריר דער און שוועסטער, אונזערע על-טער און קינדער.

דאס אויפשטעלן און פעסטקען א ניי רעאקציענער דייטשלאנד, מיט א מעכטיקער שטאל און כעמישער אינדוסטריע, אנגעפירט דורך לעבן טיקע נאציס, איז נישט בלויז א פאשט אין פנים די מיליאנען קר-בנות פון היטלעריזם, נאך שטעלט פאר גלייכצייטיק די גרעסטע סכנה פאר אלע פרידלעכע פעלקער און קודם כל פארן יידישן פאלק. מיר האבן שוין געזען, ווי בעת דעם קריג קעגן ישראל זענען געשטאנען די אראבישע ארמיען געשטאנען דייטשע מ. ס. אפיצערן, וועלכע האבן אנגעפירט מיטן מאָרדן יידישע פרויען, מענער און קינדער, ווי שרעקלעך קען ווערן די געפאר, ווען אים די נאציס זאלן ווערן די פידער פון א 50 מיליאנען פאלק, אין וועמען עס זענען טויז אייגענע ווארעלט די לערעס פון היטלערן, געבעלסן און שטרייכערן!

דעריבער וועט דער, נאציאנאלער טאָג פון 22 מאי מיט דער נאנצער ערנסט זיך דארפן באשעפטיקן מיט דער סכנה פון דער ווידעראויף שטייגערדער נאציזם, ער וועט דארפן אויסדריקן דעם ווייטיק, צאלן און פראָטעסט פון אלע יידן קעגן דער דאָזיקער באַלויגונג, וואָס עס באַקומען נאָך אונזערע מערדער, דער, נאציאנאלער טאָג, וועט זיך ווירמען פאר באַוועגונג דעם קאמף פאר שלום, וואָס איז אומ-צעמיינלעך פונעם קאמף קעגן אַ טויטעמיזם. מיר וועלן צוואַר מען מיט די הונדערטער מיליאנען מענטשן פון אלע פעלקער, ראַסן און קאָלירן שווערן אליין צו טאָן, נישט צו דערלאָזן צו אַ נייער וועלט-שחיתות, וואָס דראָט מיט אויסראַט פון אונזער פאלק און מיט פאַרניכט-טונג פון דער יידישער מדינה.

מיר וועלן אויסדריקן אונזער טיפן פאַרלאַנג, אַז די איינהייט צווישן די אַלירטע, וואָס האָבן זיך פאַרניקט, כדי צו שלאָגן דעם היטלעריזם, זאָל אויפגעהאלטן ווערן און אַז די אַרגאניזאציע פון די פאַרניקטע נאציזם זאָל גע-שטאַרקט ווערן אין איר פּרעס-טיזש און ווירקונג. מיר וועלן שטיצן די באַוועגונג פאַר אַנטוואָר-פענונג און פאַר פאַרניכטן די אַטאָמישע באַמבעס, וואָס זענען די פערפעקציעניג פון די קרעמל-טאָרע-אויפונג אַלס מיטל פון טאָ-טאלער אויסראַטונג פון מיליאנען אומשולדיקע מענטשן.

אין דער, באַוועגונג קעגן אַנטי-סעמיטיזם און פאַר שלום, זענען שוין אַנגעשלאָסן איבער 70 יידישע אַרגאניזאציעס און געזעלשאַפטן, דערויטער אונזער פאַרבאנד פון געוועזענע יידישע פראַנטלינקעמפער. עס איז אונזער אויפגאבע צו טאָן אַליין, אַז אַלע אַן אויסנאָם יידישע אַרגאניזאציעס און יחידים, אַן אונז-טערשיד פון פאַליטישער איבערצייג-נונג, זאָלן זיך באַטייליקן אַלס גלייכבאַרעכטיקטע און אַקטיווע קעמפער אין אַט דער הייליקער שלאַכט קעגן אַנטיסעמיטיזם און פאַר שלום.

לאַמיר, יידישע קאמבאַטאַנטן, וואָס האָבן פאַרשטאַנען אויסצור-שמידן אונזער איינהייט, דינען אַלס ביישפיל פאַר רעאַליזירן די פולע אייניקייט פון אונזער פאלק, פאַר דער פאַרטיידיקונג פון אונז-זער לעבן, פון לעבן פון אונזערע קינדער, פאַר ראַטעווען דעם קיום און די ציוניזם פון אונזער פאלק.

ראָנען האָבן זיי אויסגעשריגן: — ווי וועלן מיר וואַגן מלחמה האַלטן קעגן אַזא גרויסן חיל! יהודה האָט זיי באַרואַיט און אויפגעמוטערט מיט פאַלגנדיקע ווערטער: — געדענקט, אַז איר האָט צו פאַרטיידיקן אייער לעבן, אייערע קינדער און אייער תורה! יהודה האָט נישט געוואַרט ביז מען וועט אים באַפאַלן, נאָר ער האָט אַליין געדענקט, אַז איר האָט צו פאַרטיידיקן אייער לעבן, אייערע קינדער און אייער תורה! יהודה האָט נישט געוואַרט ביז מען וועט אים באַפאַלן, נאָר ער האָט אַליין געדענקט, אַז איר האָט צו פאַרטיידיקן אייער לעבן, אייערע קינדער און אייער תורה! יהודה האָט נישט געוואַרט ביז מען וועט אים באַפאַלן, נאָר ער האָט אַליין געדענקט, אַז איר האָט צו פאַרטיידיקן אייער לעבן, אייערע קינדער און אייער תורה!

פון איזעניער מ. גילדענמאן דאָיאַ מישא

אומדערוואַרט שטורמיש אַטאַקירט דעם שונא. דאָס איז פאַרגעקומען אַזוי שנעל און געשיקט און די יידישע קעמפער האָבן דערביי אַרויסגעוויזן אַזויפיל גבורה און זעלבסטאָפּפערקייט, אַז דער שונא איז פולקאם צעשלאָגן געוואָרן. (אכט הונדערט (800) מאַן פון העראָנס אַרמיי זענען געבליבן טויט אַרומ דעם שלאַכט-פּעלד און די איבעריקע האָבן זיך געראַטעוועט, אַנטלויפנדיק איבער דער גרענעץ צו די פלשתיים.

דער דאָזיקער ערשטער פולקאָ-מער נצחון איבער דעם שונא, שטאַרקע אַרמיי, האָט צעפלאַקערט אין די יידישע הערצער די האַפער-נונג אין גליקלעכן אויסגאַנג פון אויפשטאַנד און ביי די אַרומיקע פעלקער האָט דאָס אַרויסגערוּפן באַוועגונג און מורא פאַר דער העלדנראַפּט פון די מכביער.

זיין חיל, האָט ער זיך שטאַרק באַאומראַיט. ער האָט געזען, אַז עס וואַקסט אַ יידישער כוח, וועל-כער וועט אים פיל צרות פאַר-שאַפן און וועלכער קען זאָגן אַרויסרויסן דאָס לאַנד יהודה פון זיין הערשאַפט. און אַנטויכט שיקט אַרומ קעגן די יידישע אויפשטענ-לער אַ שטאַרקע, גוט באַוואָפּנטע אַרמיי אונטער דער אָנפירערשאַפט פון דעם ספּראַטענישע מאַנעווערן איז קריגס-אַנפירער העראָן. צוזאַמען מיט העראָנען זענען מיטגעגאַנגען יידישע בוגדים (פאַרעמער), וועלכע האָבן אים געוויזן די באַקוועמטע וועגן אין די בערג פון יהודה. דער ערשטער צוזאַמענשטעל פון די סיריער מיט די יידישע אויפשטענ-לער איז געווען אין דער געגנט פון בית חרונ. ווען די יידישע קעמ-פער האָבן דערווען די גרויסע און גוט באַוואָפּנטע אַרמיי פון הע-

אין אַנהויב האָט ער געמאַכט איבערפאַלן אויף קליינע גרופּעס פון סירישן חיל און אין דער זעל-כער צייט, זיך באַמיט צוצוצווען אין זיינע ריזען אַ וואָס גרעסערע צאָל קעמפער, וועלכע ער האָט ווערבריט צווישן די יידן, וועלכע האָבן זיך נאָך נישט אָפּגעריסן פון דעם יידנטום און אין געמיינס-הערצער עס האָט נאָך געמליעט אַ פונק פון ליבע צום פאַטערלאַנד.

ווען די צאָל פון זיינע אָנהער-גער האָט זיך פאַרגרעסערט, האָט ער באַשלאָסן אַרויסצוגיין אין אַן אָפּענעם קאמף קעגן דעם גריכישן חיל, מיט וועלכן עס האָט אָנגע-פירט דער קריגס-פירער אַפּפּלאַ-ניום. אין דעם ערשטן אָפּענעם גע-שלעג האָט יהודה פולקאם צע-קלאַפּט דעם שונא. אַלע סאַל-דאטן זענען אָדער פאַרווונדעט גע-וואָרן, אָדער זיך צעלאָפן אין שרעק און אַפּפּלאַניום איז געפאַלן אויף דעם שלאַכט-פּעלד. יהודה האָט צו-גענומען ביי דעם געהרגעטן זיין

וועגן אונזער גאלד-אונט איז שאי

נישט געווען קיין געלונגענע, אונ-זער מיטגלידער האָבן נישט גע-ענטפערט אויף אונזער רוף און עס זענען פאַרקויפט געוואָרן זייער ווייניק פלעצער, אַזוי אַרומ, אַז נישט נאָר וואָס עס איז נישט רע-אַלזירט געוואָרן קיין רוה, נאָר עס איז נאָך געבליבן אַ גאַנץ גרויסער דעפיציט.

למען האמת דאָרף מען אויך צו-געבן, אַז דער פראַגראַם האָט ווייט נישט אַנטשפּראַכן די דערוואַרטונג-גען און, טראָץ אייניקע גאַנץ שיינע נומערן פון אַ הויכן קינסטלערישן ניוואַ, איז אָבער אין אַלגעמיין דער פראַגראַם געווען אַ שוואַכער און נישט קיין צופרידנסטעלנדיקער. אונזער קאָמיטעט האָט געמאַכט

אַ געהעריקע אָפּשאַצונג פון דעם אָונט און געצויגן די נויטיקע קאַנ-קלוועס, און אונזערע מיטגלידער קענען זיין פאַרוויכערט, אַז אין דער צוקונפּט, ווען אַ אָונט וועט דורך אונזער פאַרבאנד איינגעאָרדנט ווערן, וועלן זיי באַקומען אַ פול-שטענדיקע סאַמיספּאַקציע.

פסח בינעצקי

ב'תש"ט מיר ארץ ישראל

וויפל מיר זענען געבליבן פון דור —
וועלן מיר בויען אויף ס'ניי אונזער וואָר,
וועלן מיר לייגן אַן אָנהויב אויף ס'ניי —
טיפער און שטאַרקער און איינער פאַר דריי
וויפל אונז בלייבן געווען איז באַשעמ —
טיפער פאַרצווייגן די וואָרעלען אין דר'ער —
און ס'זאָל אונזער אַלמער פאַרבאַכענער שפּאַס
פון גרויליקער אָנמאַכט, פון בלוט און פון פלאַם
זיך געבן אַ הויב, אַ צעכלי, אַ צעשפּרייט —
צו להכעיס דעם נאכט און דעם פלאַמען-געבראנד,
וואָס בושעוועט נאָך ביי אַ היימישער וואַנט.
צו להכעיס דעם אייגענעם צווייפל אין האַרץ,
וואָס זעט נישט דאָס ליכט אין אַרומיקן שוואַרץ.
איז וויפל מיר זענען געבליבן פון דור —
וועלן מיר בויען אויף ס'ניי אונזער וואָר —
וועלן מיר לייגן אַן אָנהויב אויף ס'ניי —
זיכער און שטאַרקער און איינער פאַר דריי.



מיר ווילן נישט מער קיין אויסשוויצן און מאַרדאנעקס

2) 1949 מאי - April 4(17) No

זיי די נאציס האבן פאהאנדלט רוסישע קריגספאנגענע

פון לאזאר ווייז

זיך א לאזאר ווייז געטא פאנגענע
מיט שמעקליכע איבער אונזערע
באראקן און געכאפט די "פארברע-
כער", וועלכע האבן געמוזט שטיין
א שעה צוויי די הענט אין דער הויך
און די ביזע הינט האבן געריסן
לעבעדיקע שטיקער פון זייער לייב.
פארשטייט זיך, אז די צונויפגעפאל-
בענע שפיין און ברויט האבן די
דייטשן ביי זיי צוגענומען.

א בעלגישער קריגס- געפאנגענער ווערט דערשאסן פאר אריבער- ווארפן א סיגארעט א רוישן געפאנגענע

דער רוסישער לאגער איז געווען
אפגעצוימט דורך דאפלעטע שטעכל-
דראטן, יעדעס מאל, ווען די רוסן
האבן געזען פון דער אנדערער זייט
א קריגסגעפאנגענע, האבן זיי גע-
בעטן עפעס צום רויבערן. ווען דער
וועכטער פלעגט זיך אויסדרייען
אדער פארשוקן, זענען אריבערגע-
ווארפן געווארן סיגארעטן, און
אפילו שפיין. נישט אלע מאל
אבער איז דאס געלונגען און די
געפאנגענע פון ביידע זייטן האבן
מיאוס אפגעשניטן. האט טאקע גע-
טראפן, אז דער וועכטער האט בא-
מערקט, ווי א געפאנגענער ווארפט
אריבער א סיגארעט און דער נאצי
האט אויף אים אויסגעשאסן.

דער בעלגישער קריגסגעפאנגע-
נער איז געבליבן טויט אויפן ארט.
דער נאצי-וועכטער איז דערפאר
אראפגענומען געווארן פון זיין
פאסט און זיכער באלייגט געווארן
מיטן "אייזערנעם קרייץ".

א שוידערלעך בילד אין לאגער-באך

די באך פאר אלע קריגסגעפאנג-
ענע האט זיך געפונען אין אונזער
לאגער. די קריגסגעפאנגענע האבן
אין מאל אין וואך גענאסן פון
דער באך. אויך די, וועלכע מען
האט צוריקגעבראכט פון דער אר-
בעט אין לאגער אריין, האבן גע-
מוזט דורכגיין די באך און העזיג
פעקציע. אויף אזא אופן האבן זיך
אין איין צייט געטראפן אין באך
די געפאנגענע פון לאגער מיט די,
וואס זענען געקומען פון דרויסן.

ברענגען אמאל אריין די נאציס
א רוישן געפאנגענע, א האלבי-
טויט, אין א באוויסטלעכן צור-
שטאנד און צווינגען אים זיך צו
שמעלן הינטערן שפריצער. דעם
סקעלעט, דעם הויט און ביינערדיקן
מענטש האט מען געמוזט אונטער-
האלטן, ווייל ער האט אויף די פיס
נישט געקענט שטיין.

א האלבע שעה שפעטער האבן
זיינע רוסישע חברים שוין געגראבן
פאר אים א גרוב.

די רוסישע געפאנגענע נעמען נקמה נאך דער באפרייאונג

דאס איז געווען נאך דעם 14-טן
אפריל, 1945. מיר זענען דאן גע-
ווען געשטאנען אויף אפעל, האבן

א קורצע צייט נאך דעם דייט-
שישן אגריף אויף דעם סאָוועט-
פארבאנד אין 1941, האט מען קיין
דייטשלאנד געבראכט גרויסע מחנות
רוסישע ציוויל- און קריגסגעפאנג-
ענע אין די לאגערן, ווו עס האבן
זיך געפונען פראנצויזישע, בעלג-
ישע, פוילישע און ערבישע קריגס-
געפאנגענע.

4.100.000 האבן די דייטשישע
האָרדעס שוין באוויזן ארויסצו-
שלעפן פון דער פארבאנדער-רוסי-
שער ערד. אָנגעקומען זענען נאָר
צוויי מיליאָן. מער, ווי א העלפט
האָט מען אויסגעשאַסן און פאַרהוי-
גערט צום טויט אויפן וועג אין
משך בלויז פון 8-6 וואָכן.

די רוסישע קריגסגעפאנגענע,
וואָס זענען געקומען קיין גערליץ,
אין סטאלאג 8, האָבן דערציילט,
ווי אזוי די דייטשן האָבן דורך אויב-
הונגערן זיי געצווינגען אויסצוגעבן
זייערע חברים קאָמיסאַרן און יידן.
די קאָמיסאַרן און יידן, וועלכע די
דייטשן האָבן אַנטדעקט, זענען
דערמאָרדעט געוואָרן באלד אויפן
אַרט.

א באַזונדערער לאַגער פאַר די רוסן

כדי די פראנצויזישע און אנ-
דערע געפאנגענע זאלן זיך נישט
קאָנען פריי צונויפערן מיט די
רוסן, איז דער לאַגער צעטיילט גע-
וואָרן אין צווייען, און זיי — די
רוסן — זענען באַזונדערס שטרענג
באוואַכט געוואָרן.

פאַרוואַנדעטע, קראַנקע, מיט
איין פוס, מיט איין האַנט — א
שרעק צו קוקן. יעדן טאָג האָט מען
פון זייער לאַגער אַרויסגעפירט א
20-15 טויטע. געשטאַרבן פון
הונגער.

די נאציס רייצן אן הינט אויף די רוסן

מיר, קריגסגעפאנגענע פון פראנץ-
רייך, בעלגישע זענען געווען פארווא-
רדירט דורך די שפייזפעקלעך פון
"רויטן קרייץ". דאסענען האבן די
רוסישע קריגסגעפאנגענע געמוזט
אויסקומען מיט דעם בויסל "שפיין",
וואס די דייטשן האבן צוגעטיילט.
האבן זיך די רוסן ארויסגעגעבעט
פון זייער לאגער (און נישט איינער
האט דערפאר באצאלט מיטן לעבן).
אדער איבערגעקויפט דעם וועכטער
מיט 3-2 סיגארעטן און זיך אריינגע-
באקומען אין אונזער לאגער, כדי
צו בעטן אביסל עסן, א שטיקל
ברויט.

נישט אלעמאל האבן זיי זיך
לייבט געקאנט צוריק אריינבאקומען
אין זייער לאגער און געמוזט איר
בערעכטיקן אין א קלאַזע, אדער
אין א ווינטל פון אונזערע באראקן.
ביז דער זעלבער וועכטער, וואס האט
זיי ארויסגעלאזט — וועט ווידער
האלטן וואך.

היות, ווי זיי האבן געפעלט אויפן
אפעל אין זייער לאגער, האט די
קאמנדאנטור צוגעגרייט רעפּהעס-
יעס פאר די פעלגנדיקע.

באלד אין דער פריי, בעת מיר
זענען געשטאנען אויף אפעל, האבן

פייערלעכע געטא-אקאדעמיע אין נאנסי

מאנטיק, דעם 18-טן אפריל איז
פארגעקומען א פייערלעכע אקציע
דעמיט לעבד דעם אַנדענס פון די
געפאלענע העלדן פון ווארשעווער
געטא-אויפֿשטאַנד.

דער אָונט איז געוואָרן אָרגאַ-
ניזירט דורך דער קהלה, ציוניסטי-
שער פּעדעראַציע, "אָנאַ" און
פאַרבאַנד פון די יידישע פּראָג-
קעמפּער, מיט דער באַטייליקונג
פון די היגע יוגנט־אָרגאַניזאַציעס.
דער זאַל פון דער קהלה איז גע-
ווען איבערפּולט. א גרויסע צאָל
מענטשן זענען געבליבן אויסער
דעם זאַל און זיך געזאַמלט ביי די
טירן און די קולואָרן.

ה' אַראָפּה פון דער פּעדעראַציע
עפנט דעם אָונט און גיט איבער
דעם פּאַרויז דעם פּרעזידענט פון
דער קהלה ה' פיער קאָברנינעץ.

ה' מאַיער מאַכט דעם אל מלא
רחמים, ביי א רירנדיקער שטיילקייט.
די פאַרשטייערן פון דער באָראָ-
באָווינגנט, פּר' בערגלאַז, ווייזט
אן אויפן העלדישן קאַמף פון די
געטאָ־אויפֿשטענדלעך, וואָס האָבן
פאַרגעזעצט די שענסטע טראַדיציעס
פון יידישן פּאָלץ און פאַרבלינדט
אום מיט דעם קאַמף פון די "הגנה".
העלדן, וועלכע האָבן צוזאַמען מיט
זייערע פּאַרענענער דערהויבן דעם
כבוד פון יידישן פּאָלץ.

דער רעדאַקטאָר פון "אונזער
וואָרט", זילבערבערג, וועלכער
האָט אליין געלעבט אין וואַרשע
ווער געטאָ, שילדערט אין רירנדי-
קע ווערטער די טרויעריקע טעג פון
אויפֿשטאַנד און גיט איבער איינצל-
הייטן וועגן העראַישן קאַמף פון
די אויפֿשטענדלעך וואָס האָבן גע-

קעמפט ביזן לעצטן טראָפּן בליט.
ש. פאַרבער, אין נאָמען פון פאַר-
ריווער, "אָנאַ", שמעלט זיך אָפּ
אין זיין רעדע וועגן דער באַדייטונג
פונעם קאַמף פון אונזערע העלדישע
ברידער און רופט די פאַרזאַמלטע
פאַרצוועגן דעם קאַמף, כדי צו
דערהאַלטן דעם שלום, וואָס איז
ערנסט באַדראָט.

אוי בלום, גענעראַל־קערעטאַר
פון פאַרבאַנד פון די יידישע פּראָג-
קעמפּער, שטעלט זיך אָפּ, אין א
לענגערער רעדע, וועגן דער ראָל
פון די יידישע קאַמבאַטאַנטן אין
דער לעצטער מלחמה, אָנווייזנדיק,
אז זייער קאַמף קעגן פאַשיזם,
פונקט ווי דער העראַישער געטאָ-
אויפֿשטאַנד און דער קאַמף פון
דער העלדישער "הגנה" האָבן גורם
געווען צו דערהויבן דעם כבוד פון
יידישן פּאָלץ.

ער ווייזט ווייטער אָן, אז עס
איז נישט גענוג צו באַווייזן אונ-
זערע העלדן און מאַרטירער, נאָר
אויב די יידישע געוועזענע קאַמ-
באַטאַנטן ווילן באַמט טרױ בלייבן
דעם אידעאַל פאַר וועלכן די העל-
דן האָבן אוועקגעגעבן זייער לע-
בע, דאַרפן זיי פאַרזעצן דעם קאַמף
קעגן אַנטיסעמיטיזם און פאַר
שלום.

נאָך דער פיייערונג, האָט דער
קאַמיטעט פון די קאַמבאַטאַנטן
איינגעאָרדנט א "וועגן ד'האַגער"
לכבוד אונזער גענעראַל־קערעטאַר.

גומערמאן

* ווייסט איר אז...? *

נישט באַזונדער, נאָר אין פאַרבינד-
ונג מיטן ערשטן אַרטיקל פון
דערקעט, לויט וועלכן ס'דינגט
קלאָר, אז אלס קאַמבאַטאַנטן קאָנען
באַטראַכט ווערן נאָר די קריגס־גע-
פאָנגענע, וועלכע האָבן באַמט גע-
קעמפט, איידער זיי זענען אַריינגע-
פאלן אין געפאנגענשאפט.

וואָס איז מיט דער קאַמבאַטאַנטן-קאַרטע?

א סך פון אונזערע חברים פרעגן
זיך, וואָס עס איז מיט דער קאַמ-
באַטאַנטן-קאַרטע. עס איז שוין א
לענגערע צייט, אז זיי האָבן אויס-
געפילט און קאַמפּלעטירט די
דאָסע און האָבן נאָך נישט באַקו-
מען קיין שום רעזולטאַט.
מיר ווילן די חברים באַרוואַקן
און זיי אינפאָרמירן, אז קיינער פון
דער לעצטער מלחמה האָט נאָך די
קאַרטע נישט באַקומען. מיר רעקאָ-
מענדירן אלע אונזערע מיטגלידער
צו ליינענע דעם אַרטיקל פון מאָרס
דע באַראָל, געשריבן אויף פראַנץ,
צווישן, אויף דער ערשטער זייט,
אין וועלכן ער באַהאַנדלט גענוי
דעם פּראָבלעם.

מיר רעקאָמענדירן יעדנפאלס
אלע אונזערע מיטגלידער, וועלכע
האָבן נאָך נישט אָנגעגעבן אויף
דער קאַמבאַטאַנטן-קאַרטע, דאָס
גלייך צו דעליידיקן, כדי אויסצו-
מיידן שוועריקייטן, וועלכע קענען
זיך שאַפן שפעטער.
די דאָסיעס ווערן אָנגענומען ביי
אונז אין ביוראָ, 18 רי דע מעסאָ-
זשער.

קריגסגעפאנגענע און די קאמבא- טאנטן-קארטע

דער מליכע־דאט האט באטראכט
די אַנקלאַנע פון קאַלאַנעל בורגונע
קעגן אַרטיקל 4-טן פון רעגירונגס-
דעקלעט פון 4-טן מאי 1948. וועל-
כער באַשטימט די קלאַסיפיקאַציע
פון קאַמבאַטאַנטן. לויט דעם דאָ-
זיקן אַרטיקל קומט אויס, אז אלס
קאַמבאַטאַנט ווערט באַטראַכט יעדער
דער איינער, וואָס איז אין די יאָרן
1945-1948 געווען מיליטעריש
פאַרהאַלטן דורכן שונא אין פאַר-
לויף און זעקס חדשים אָדער איז
אין משך פון דריי חדשים געווען
אַרעסטירט אלס קריגס־געפאנגענער
אין א לאַגער אויף דעם שונאס
טעריטאָריע.

בורגונע האַלט, אז ס'איז נישט
לעגאַל צו באַטראַכטן אלס קאַמבאַ-
טאַנט א מענטש, וועלכער האָט
נישט אַקטיוו זיך באַטייליקט אין
די קאַמפן, באַזונדערס, ווען א קאַמ-
באַטאַנט איז פאַרבונדן מיט מאַ-
ראַלישע און מיליטערישע פּריווי-
לעגיס. בורגונע האָט זיך געוואָנדן
צום מליכע־דאט וועגן אַפּשאַפן דעם
דאָזיקן אַרטיקל.

דער רעגירונגס־קאָמיסאַר שאַרדאָ
האָט געפאָדערט אַפּוואַרפן די
דאָזיקע אַנקלאַנע; ער האָט דער-
ביי אונטערגעשטראַכן, אז דער
אַרטיקל 4 איז נישט געלונגען רע-
דאָגירט. ער דאַרף גענומען ווערן

מיליטעריש ביכל

דעם לעצטן חודש האבן 25 פון
אונזערע חברים באקומען זייער מיר-
ליטעריש ביכל, א דאנס דער אינ-
טערווענץ פון אונזער פארבאנד.

יעדער איינער פון די געוועזענע
קעמפער גיט זיך אָפּ אַ דינ וואָס
אויף ווי ווייט דער דאָקומענט איז
נייטיק און דאָך האָבן נאָך נישט
אלע געטאָן דאָס נייטיקע, כדי צו
באקומען דאָס מיליטערישע ביכל.

מיר דערמאָנען דעריבער אן איר
בערוק מאָל, אין אייער אייגענעם
אינטערעס ווייל שפעטער קען זיין
צו שפעט, אז איר זאָלט נישט פאַר-
נאַכלעסיקן און קומען אין ביוראָ
פון פאַרבאַנד מיט א לעגאַליזאציע
קאָפּיע פון אייער דעמאָביליזאַציע-
שיין. א פאַר וואָכן שפעטער וועט
איר דערהאַלטן דעם "ליווער מי-
ליטער".

LIVRET INDIVIDUEL

פאָלגנדיקע חברים האָבן באקומען
דאָס מיליטערישע ביכל און זענען
נישט געקומען עס אָפּנעמען. מיר
בעטן זיך צו ווענדן אין ביוראָ פון
פאַרבאַנד, 18 רי דע מעסאָזשער.

Trepman Elie,
Szerman Szachne,
Ridnik Jankiel,
Kalmowiz Chaim,
Adler Max.

די אוואַנטורעס פון יאנקל וואַלאַנטער



רוקט אונטער א צווייטעם...



דאס פערד האט זיך שוין פארענדיקט



ראטעוועט!



שמה ישראל!

דאס פערד האט זיך שוין פארענדיקט
No 4 (17) April Mai 1949 (3)

